LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo: nuageux avec neige faible ce matin. Dégagement partiel en fin de journée. Maximum de zéro. Aperçu pour jeudi: Ensoleillé avec passages nuageux.

25 CENTS

Vol. LXVIII - No 262 | Montréal, mercredi 10 novembre 1976 | Saint Léon le Grand

Tous droits réservés

UN SONDAGE DE L'INCI

Oui au Parti québécois: 50%

par Gilles Lesage

● Un électeur sur deux se dispose à appuyer le Parti québécois;
● trois électeurs sur cinq sont contre l'indépendance du Québécois;
● deux lecteurs sur cinq se montrent indécis ou "discrets" sur leur intention de vote;
● l'Union nationale s'impose comme le seul tiers parti important, particulièrement chez les anglophones.
● les deux tiers des francophones et des "ethniques" sont insatisfaits du gouvernement, tandis que quatre anglophones sur cinq sont peu ou pas du tout satisfaits du gouvernement Bourassa.

Tels sont les points saillants du sondage scientifique réalisé la semaine dernière, plus précisément entre le 1er et le 5 novembre par l'Institut de cueillette de l'information (INCI) de Montréal, sous la direction de MM. Maurice Pinard et Richard Hamilton, pour le compte des journaux LE DEVOIR, The Montreal Gazette, The Toronto Star, et le réseau Radio-Mutuel.

Le sondage a été fait par le moyen d'entrevues téléphoniques auprès de 1,597 électeurs, dont 68.7% ont répondu aux questions. L'échantillon comprenait 55% de femmes. Parmi les répondants, 87% se sont identifiés comme Canadiens français, 7% comme Anglo-canadiens et 5% comme Canadiens d'autres origines.

A la question: si les élections provinciales avaient lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous? 29.5% des 1,097 répondants appuyaient le Parti québécois, et seulement 15.9 les libéraux.

Mais il y avait plus de 40% d'électeurs que les spécialistes appellent les "discrets" ou les indécis, répartis comme suit: 30% ne savaient pas pour qui voter, 6% refusent de répondre et 4.5 n'appuient aucun parti ou ne voteront pas.

Comme un peu plus de 45% appuient le PQ et le PLQ, et que plus de 40% sont discrets ou indécis, il ne reste qu'un peu plus de 14% pour tous les autres partis, l'Union nationale râflant la plus grosse part avec 8.4%, le Ralliement créditiste suivant avec 3.6%, le PNP avec 1% et l'Alliance démocratique avec 0.4%.

A ceux qui ne savaient pas pour qui voter, les enquêteurs ont demandé: y a-t-il quand même un parti que vous seriez actuellement tenté d'appuyer?

Les réponses à la deuxième question font grimper à 49.6% l'intention de voter en faveur du PQ, à 26.6% pour les libéraux, à 14.1% pour l'UN et à 6% pour les créditistes.

Il reste malgré tout des indécis. L'hypothèse la plus réaliste veut que les indécis votent finalement de la même façon que ceux qui se disent tentés d'appuyer tel ou tel parti. L'appui au PQ se situerait alors à 46%, tandis que les libéraux ne recevraient que 28%, l'UN 16%, les créditistes 6%.

Même l'hypothèse la plus défavorable laisserait 42% des intentions de vote au PQ, et 35% aux libéraux.

Si l'élection avait eu lieu la semaine dernière, les experts de McGill croient donc que les résultats ne seraient situés entre 46 et 50% pour le PQ, au minimum à 42%; et entre 27 et 28% pour les libéraux, avec un maximum de 35% des suffrages. L'UN aurait récolté entre 13 et 16%, et le Ralliement créditiste, 6%, quelle que soit l'hypothèse retenue.

Des gains spectaculaires dans l'intention de vote — qui n'a aucune mesure avec la répartition des 110 sièges de l'Assemblée nationale — le PQ les fait aux dépens des libéraux, ce que confirme le pourcentage presque record des insatisfaits, dans tous les groupes ethniques, et singulièrement chez les anglophones.

Le sondage de l'INCI accorde au PQ 5% de plus des intentions de vote que CROP ne l'avait fait, la semaine précédente, toujours aux dépens des libéraux, tandis que les projections pour les autres partis sont semblables.

Les experts sont tentés d'expliquer cette variante par le degré tenace d'insatisfaction, envers M. Bourassa, un certain effet d'entrainement ou de "hand-

Voir page 6: Parti québécois

Non à l'indépendance: 58%

par Michel Roy

Le sondage réalisé pour le compte du DEVOIR et de trois autres entreprises de presse entre le 1er et le 5 novembre dans toutes les régions du Québec révèle que les électeurs consultés, s'ils sont insatisfaits du gouvernement libéral et s'ils tendent à favoriser le Parti québécois, ne sont pas pour autant acquis à l'idée de l'indépendance.

La moitié des répondants déclarés (49.6%) — abstraction faite des indécis et des discrets — se prononcent pour le Parti québécois. Mais, à la question touchant l'indépendance du Québec, 18.4% seulement des personnes interrogées se déclarent en faveur de cette option contre 57.8% qui s'y opposent et 23.6% qui ne savent pas. Chez les francophones du Québec, 20% se disent en faveur d'un Québec indépendant "ne faisant plus partie du Canada" et 55% rejettent cette proposition. Le quart des francophones sont indécis.

Ces résultats démontrent que la stratégie électorale du Parti québécois s'est révélée efficace: les électeurs semblent avoir clairement distingué cette année les deux grandes questions, à savoir le choix d'une équipe pour gouverner le Québec et l'alternative fédéralisme-séparatisme, deux questions qui n'en font qu'une pour le chef du Parti libéral, M. Bourassa.

Autres informations — page 2

En effet, depuis le début de cette campagne, M. René Lévesque a systématiquement évité de confondre les deux problèmes, convaincu que les électeurs ne sont appelés le 15 novembre qu'à juger l'administration sortante et, s'ils en sont insatisfaits, à se donner un gouvernement péquiste qui, une fois constitué, s'est engagé à consulter le peuple par référendum sur l'indépendance autant de fois qu'il le faudra.

Pour sa part, le Parti libéral a constamment insisté sur la menace d'une sécession éventuelle. Toute sa publicité électorale repose sur ce thème qui tend à faire de la consultation populaire un nouveau référendum, comme en 1973. M. Bourassa a reconnu que le PQ, ayant modifié son programme politique en 1975, organiserait un référendum sur l'indépendance. Mais il fait observer aux électeurs que le Parti de M.Lévesque est irréversiblement voué à faire la souveraineté politique, qu'une fois élu il entamerait le processus du rapatriement des pouvoirs constitutionnels, lequel donnerait naissance à un climat d'incertitude, jugé dangereux pour l'économie.

Mais les résultats du sondage montrent clairement qu'une majorité d'électeurs refuse cette problèmatique, soit en exprimant son choix pour le PQ, soit en appuyant l'Union nationale dont l'ascension semble indiquer qu'elle peut prétendre au rôle de solution de rechange, contrairement à 1973 lorsque beaucoup des partisans de l'UN avaient appuyé les Libéraux pour rejeter le PQ et son option.

L'appui du PQ, si l'on en croit les grandes tendances de ce sondage, n'est désormais plus synonyme d'option indépendantiste.

Le tableau que l'on trouve en page intérieure sur l'évolution des opinions à l'égard de l'indépendance du Québec témoigne d'une lente montée, parfois suivie de rechutes, de l'électorat québécois en faveur de l'option indépendantiste de 1962 à 1976. Il fait valoir également que l'opposition à cette idée varie de 58% cette année dans l'ensemble de l'électorat à 74% en 1974 et à 76% en 1970. Chez les francophones, le pourcentage de ceux qui

Voir page 6: L'indépendance

Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, poursuivait sa campagne hier dans la région de Montréal. Il en a profité pour emprunter, accompagné de son épouse, le train des banlieusards, en direction de l'ouest, bien sûr. (Photo Alain Renaud)

Le chef libéral, chiffres en main, souligne la rentabilité du fédéralisme

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa a cessé de faire le bilan des coûts du fédéralisme (impôts directs et indirects *versus* les investissements du fédéral au Québec), parce qu'il lui paraît évident que les avantages du fédéralisme sont nettement supérieurs à la séparation du Québec.

C'est ce qu'a soutenu hier midi M. Bourassa, au cours d'une conférence de presse, où, en compagnie des principaux candidats libéraux de la région de Québec, dont MM. Jean Marchand, Raymond Mailloux, Bernard Lachapelle et Gérard-D. Lévesque, il devait faire le point sur les propositions du Parti libéral en matière de développement régional.

M. Bourassa et ses ministres ont certes parlé de développement régional mais c'était surtout pour mettre l'accent sur la participation du gouvernement fédéral à divers programmes de développement économique et régional.

Un vote pour le Parti québécois, dit-il, mettra en péril le demi-milliard formant l'essentiel des subventions fédérales dans le cadre des ententes sectorielles et régionales entre les deux niveaux de gouvernement. Ces huit ententes sectorielles, les quatre ententes régionales et d'autres actuellement en cours de négociation totalisent des investissements de plus de $400 millions du fédéral au Québec. Selon lui, les principaux objectifs de ces ententes visent à la création et à la consolidation des emplois ainsi qu'à la stimulation du développement régional.

Voir page 6: Chef libéral

mon carnet électoral

L'âme

par Guy Deshaies

Pendant que le vent léger du matin secoue mollement les gerbes de quenouilles givrées sur le bord des routes rurales et que les enfants à capuchons attendent l'autobus scolaire autour des boîtes aux lettres, l'horizon, planté de clochers, de silos et d'arbres spectraux, se dévoile à la vue.

Sous les rayons d'un soleil hésitant, dans ce jour encore mal éveillé, les terres jaunies, longues et plates, qui se perdent dans les orées lointaines, s'endorment pour l'hiver en exhalant leur reste de vie: une vapeur qui s'élève comme la sourde rumeur du mécontentement agricole des populations locales.

C'est ici, dans ce silence sournois et sépulcral, que l'Union nationale, tenue pour morte, est ressuscitée. Elle a repris la vie qu'elle y avait vécue notamment sous Daniel Johnson dont ce comté porte aujourd'hui le nom.

Au lendemain de l'élection de 1973 l'Union nationale, devenue l'Unité-Québec, avait perdu, outre son nom, son argent, ses députés et ses militants. Mais c'est ici qu'elle s'est remise à vivre en 1974, à l'élection partielle déclenchée par suite de la démission du député libéral Jean-Claude Boutin. Maurice Bellemare reprenait le comté de Johnson sous la bannière bleue. Il avait été le nouveau père de l'Union nationale; son rebâtisseur parti de rien, le premier barreau de son échelle aujourd'hui solide et imprévisible. Il avait été l'âme de ce parti presque disparu.

Mais pas une âme ordinaire. Une âme de 65 ans, qui a failli mourir elle aussi plusieurs fois à l'hôpital; qui porte des chaussures en cuir pa-

Voir page 6: Mon carnet

René Lévesque promet d'aider la petite entreprise

par François Barbeau

SHERBROOKE — En même temps que Statistique Canada annonçait un taux de chômage de 10.1% au Québec, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, abordait hier un point du programme de son parti susceptible de créer des emplois: l'aide à la petite et moyenne entreprise.

Ce secteur, le seul où l'on a une emprise sur notre économie, n'est pas à négliger, a souligné M. Lévesque, puisqu'il a été prouvé que les petites et moyennes entreprises ont une rentabilité économique qui dépasse celle des multinationales.

La majeure partie des nouveaux emplois industriels de ces dernières années sont attribuables à la petite et moyenne entreprise, et non aux grandes industries ou aux multinationales, fait observer d'autre part le chef du PQ.

Le premier point de cette politique du PQ vis-à-vis des petites et moyennes entreprises serait la mise au point d'une politique d'achat de tout le secteur public et parapublic ainsi que des entreprises de l'État qui favoriserait d'abord et avant tout les entreprises québécoises.

En biens et services, les services publics et parapublics effectuent chaque année des achats de deux milliards et demi.

Une politique d'achat au Québec ne se traduirait évidemment pas par deux milliards et demi d'achats de produits québécois, puisque nombre de produits ne peuvent être faits au Québec, mais signifierait tout de même des achats possibles de $400 à $500 millions dès la première année.

M. Lévesque envisage aussi de mettre sur pied un programme spécial d'aide technique et financière spécialement adapté aux petites et moyennes entreprises et enfin de favoriser le développement de ces industries qui seraient axées sur la sous-traitance de produits spécialisés, par exemple des pièces d'auto ou d'avion.

La politique d'achat au Québec favoriserait évidemment les produits créés par les Québécois, sans toutefois exclure ceux qui seraient ou qui sont déjà fabriqués ici par des compagnies étrangères.

Il serait inévitable au début, devant la concurrence, que les produits québécois ainsi favorisés par cette politique d'un gouvernement péquiste se vendraient un peu plus cher que les produits de compagnies rivales;

Cet écart ne devrait pas cependant empêcher le gouvernement de se porter acquéreur de ces produits, même s'ils devaient se vendre de 10 à 15% plus chers que les autres. Cet écart, de souligner M. Lévesque, ne devra pas être pris pour acquis par les producteurs québécois, qui devront dans les plus brefs délais reviser leur position de façon à devenir concurrentiels.

Interrogé sur les coûts d'application d'une telle politique, M. Lévesque a été vague. Ce programme, selon lui, pourrait être appliqué avec les fonds qui existent déjà. "Après, on verra", dit-il, en ajoutant: "Si on peut ainsi créer des emplois, on sauve de l'argent".

Hier matin, à une ligne ouverte à Drummondville, M. Lévesque avait exercé sa patience en répondant à des interlocuteurs manifestement en désaccord avec sa politique.

Mais comme il le confiait à ses proches durant l'émission, "j'aime mieux ré-

Voir page 6: L'entreprise

la campagne

■ **Les paradoxes d'un sondage: un éditorial de Claude Ryan** *(page 4)*

■ **L'éclatement de la forteresse libérale: une analyse de Jean-Claude Leclerc** *(page 4)*

■ **L'Union nationale est mal équipée pour cueillir le fruit mûr du vote ethnique** *(page 7)*

■ **À quoi bon rapatrier l'AANB, si l'on en vient à perdre son comté** *(page 8)*

Festival Champenois
à
l'hôtel Ritz-Carlton
avec
Messieurs Boyer, père et fils,
chefs et propriétaires
du restaurant "La Chaumière"

Reims. * *

Pour réservations: 842-4212

Le CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE inc
compagnie gérante de
L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

Le sondage de l'INCI

La méthodologie

Réalisé pour le compte du DEVOIR, de la Gazette, du Toronto Star et de la chaîne Radio-Mutuel, ce sondage a été mené sous la direction de MM. Maurice Pinard et Richard Hamilton, professeurs au département de sociologie de l'Université McGill. Le plan d'échantillonnage, les interviews et la compilation des données ont été assurés par l'Institut de cueillette de l'information (INCI) de Montréal sous la direction de Mme Pierrette Boileau. Le plan du questionnaire et l'analyse initiale des résultats sont l'oeuvre des professeurs Pinard et Hamilton.

Le plan d'échantillonnage a été conçu de telle sorte qu'il soit représentatif du corps électoral du Québec, c'est-à-dire des inscrits de 18 ans et plus. Les interviews ont été effectuées durant cinq jours. Elles ont commencé le lundi 1er novembre et elles ont pris fin le vendredi 5 novembre.

L'échantillon original était constitué de 1,800 numéros de téléphone choisis au hasard dans des bottins de téléphone couvrant l'ensemble du territoire. Afin d'assurer le plus possible la représentativité, cette sélection a été faite à l'intérieur des 10 régions administratives de la province. Dans chacun des cas, le nombre de personnes choisies pour constituer l'échantillon était proportionnel au pourcentage de la population de cette région par rapport à la population totale.

Dans 203 cas, il a fallu retirer des numéros de téléphone de l'échantillon pour les raisons suivantes: service interrompu (104); numéros non résidentiels (38); l'interlocuteur ne parlait qu'une langue étrangère (30); répondants inhabiles à voter (31, dont deux avaient moins de 18 ans et 29 n'étaient pas citoyens canadiens). C'est donc que l'échantillon réel était constitué de 1,597 abonnés au téléphone dans la classe résidentielle.

Les interviews ont été complétées à 68.7% de l'échantillon réel. Les autres n'ont pas été faites pour les raisons suivantes: aucune réponse (7.3%); refus de se prêter à l'enquête (18.3%); la personne choisie comme répondante n'était pas disponible (4.3%); autres difficultés (1.4%). Le taux d'interviews complétées, inférieur à 68.7% dans la région de Montréal, était plus élevé dans le reste de la province. Dans la région de Montréal, ce taux atteint 62.8%. Avant de conclure qu'une personne n'était pas accessible, trois tentatives ont été faites par téléphone pour la joindre, et jusqu'à cinq dans la région de Montréal. Le questionnaire auquel devaient répondre les personnes rejointes était passablement plus long que ceux d'autres enquêtes récentes, ce qui explique en partie le taux élevé de refus, quelques interviews ayant dû être interrompues avant qu'elles ne soient complétées.

Les âges des répondants qui constituent l'échantillon correspondent passablement à la répartition des groupes d'âge de la population, comme en fait foi le recensement de 1971. Mais l'échantillon contient un nombre légèrement plus élevé de femmes que ne le justifieraient les chiffres du recensement. Dans cet échantillon, 55% des répondants sont des femmes au regard de 50.3% (pour les 18 ans et plus en 1971) que révèle le recensement.

Quant aux groupes ethniques, 87% des répondants se sont déclarés Canadiens français, 7% Canadiens anglais, et 5% Canadiens d'autres groupes.

A toutes fins utiles, les résultats fondés sur l'échantillon total d'interviews complétées (1,097) sont dans la plupart des cas exacts dans un écart de plus ou moins 3%. La marge d'erreur pourrait être plus grande si l'échantillon était moins considérable.

Quelques hypothèses sur le comportement des indécis

par

Maurice Pinard
et Richard Hamilton

professeurs au département de sociologie de l'Université McGill

Très souvent dans les sondages de cette nature — et toujours lorsqu'il s'agit des sondages Gallup sur les intentions de vote au niveau fédéral — les spécialistes présument que les "discrets" (ceux qui sont indécis ou refusent de déclarer leur intention) se comporteront comme ceux qui n'ont pas hésité à déclarer leur choix à la question traditionnelle: "Si les élections avaient lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?"

Si nous faisons de même dans le présent sondage, l'intention de vote des électeurs s'établirait selon la colonne 1 du tableau ci-joint: d'après ces données, le PQ serait alors très nettement en tête, avec 52% des voix, suivi de loin par les libéraux avec 26%; ceci ne laisserait que 12% à l'UN et 6% au R.C. Il est très important de noter cependant que le postulat que ceci implique, en ce qui concerne les discrets, s'applique à 50% de notre échantillon (44% des répondants, en effet, se sont déclarés indécis et 6% ont refusé de révéler leur choix — sans compter un groupe additionnel de 3% qui ont déclaré ne vouloir voter pour aucun parti ou ne pas vouloir voter).

Le sondage comporte cependant des informations qui suggèrent que le comportement de l'ensemble des discrets (indécis et refus) sera vraisemblablement différent de ce que nous venons de présumer. Nous avons demandé aux indécis: "Peut-être n'êtes-vous pas décidé, mais y a-t-il quand même un parti que vous seriez actuellement tenté d'appuyer?" Un certain nombre d'entre eux (141 sur un total possible de 480 indécis) ont alors révélé "pencher" vers un parti, tel qu'il apparaît à la colonne 2 du même tableau. Le PQ mène encore parmi eux, mais de façon moins substantielle, avec 40% des votes. L'U.N. s'avère ici le principal bénéficiaire des "pertes" du PQ, obtenant 21% des voix, mais le Parti Libéral fait aussi meilleure figure avec 29%.

Si nous combinions maintenant ces deux groupes ("décidés" et "tentés"), et si nous présumons que tous les autres électeurs se répartiront entre les partis de la même manière qu'eux, nous obtenons les données de la troisième colonne du tableau: c'est ce double groupe que nous analysons dans tous les autres tableaux de ce sondage.

Mais ceci présume que ceux qui sont demeurés discrets, même après la deuxième question, se comporteront comme les autres. Ce postulat est-il valable? Les données relatives à ceux qui sont "tentés" seulement suggèrent que ce postulat ne peut être accepté sans réserves.

Nous avons examiné quelques hypothèses additionnelles sur le comportement de ce groupe.

A un extrême, nous avons fait l'hypothèse que, parmi ceux qui sont demeurés indécis, même après la deuxième question, ceux d'entre eux (139) qui ont révélé leur préférence à l'élection de 1973 voteraient de la même façon cette fois-ci. De fait, 76% d'entre eux ont révélé avoir voté libéral en 1973, contre seulement 8% pour le Parti québécois, 9% pour le RC et 6% pour l'UN. Si on ajoute ces données à celles de la colonne 3, nous obtenons alors les résultats présentés à la colonne 4 du tableau. Même dans ce cas, le PQ domine encore avec 42% des suffrages. En même temps, nos données révèlent que cette hypothèse est irréaliste: le degré de défection parmi les électeurs libéraux de 1973 est trop généralisé pour ne pas s'appliquer aussi aux indécis.

Une deuxième hypothèse beaucoup plus réaliste, consiste à suggérer que les indécis finiront par voter comme les "tentés". Dans ce cas, en faisant cette opération et en ajoutant les résultats à ceux de la colonne 3, nous obtenons les données de la colonne 5. Cette opération nous laisse bien près des données fondamentales de la troisième colonne: l'appui au PQ se situerait alors à 46%, alors que les libéraux ne recevraient que 28%, l'UN, 16%, et le RC, 6%. L'avance du PQ demeurerait donc, dans cette hypothèse, d'au moins 18%.

Nous avons examiné deux autres hypothèses (que les indécis voteraient selon leur degré de satisfaction, et qu'ils voteraient comme leur groupe d'âge — ils sont plus âgés), et les résultats obtenus se situent à l'intérieur des marges qu'offre une comparaison des colonnes 3 et 5 du tableau. Ces hypothèses ne changent donc que peu de choses.

Si l'élection avait donc eu lieu dans la semaine du 1er novembre, nous croyons que les résultats se seraient situés très près de ces chiffres.

Intention de vote: quelques hypothèses

	1 Les "décidés"	2 Les "tentés"	3 "Décidés" et "tentés"	4 Les indécis votent comme en 1973	5 Les indécis votent comme les tentés
	%	%	%	%	%
PQ	52	40	50	42	46
PL	26	29	27	35	28
UN	12	21	14	13	16
RC	6	6	6	6	6
Autres	3	5	4	3	4
Nombre de répondants:	(512)	(141)	(653)	(792)	(982)

NOTE — Dans tous les tableaux où il n'est pas fait explicitement mention des indécis (30%), de ceux qui refusent de répondre (6%) et de ceux qui n'ont aucun choix et n'entendent pas voter (4.5%), les enquêteurs considèrent pour les fins de cette étude que le bloc des "discrets" se comportera comme ceux qui se sont prononcés.

Les 2/3 des Québécois sont insatisfaits du gouvernement

par

Gilles Lesage

Deux Québécois francophones sur trois sont insatisfaits du gouvernement Bourassa, mais quatre anglophones sur cinq se disent peu ou pas du tout satisfaits du gouvernement. Chez les Québécois d'autres origines ethniques, la proportion d'insatisfaits est la même que chez les francophones.

Tel est l'un des points saillants du sondage réalisé la semaine dernière pour LE DEVOIR par les professeurs Maurice Pinard et Richard Hamilton, de l'Université McGill.

Seulement 26% des 1,097 répondants se disent très (3%) ou assez satisfaits (23%) du gouvernement sortant, ce qui recoupe d'assez près le pourcentage des électeurs qui déclarent sans ambages qu'ils ont l'intention de voter libéral lundi prochain. C'est la première fois au cours de cette campagne que le vote déclaré envers le gouvernement rejoint, à 1% près, le degré de satisfaction. Le récent sondage de CROP notait le même degré de satisfaction, mais il accordait, une semaine plus tôt que l'INCI, 5% de plus des votes déclarés aux libéraux.

Intention de vote *

	Total %	Déclaré %
PQ	29.5	49.6
PL	15.9	26.6
UN	8.4	14.1
RC	3.6	6.0
PNP	1.0	1.7
AD	0.4	0.6
Autres	0.8	1.4
Ne votera pas	4.5	
Ne sait pas	30.0	
Refus de répondre	6.0	
Nombre de répondants	(1,097)	(653)

** Basée sur les réponses aux deux questions suivantes: "Si les élections provinciales avaient lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?" (Si ne sait pas) "Peut-être n'êtes-vous pas décidé, mais y a-t-il quand même un parti que vous seriez actuellement tenté d'appuyer?"*

En 1973, en pleine campagne électorale, les sondages enregistraient la satisfaction de quelque 55% des électeurs, et c'est précisément le pourcentage des suffrages que le Parti libéral a obtenu le 29 octobre.

Selon les analystes, le degré de satisfaction est un indice fiable, depuis quelques années, de l'alignement des votes en faveur du parti au pouvoir.

Le degré de satisfaction des électeurs envers M. Bourassa est semblable à celui qu'ils avaient en 1970 pour M. Jean-Jacques Bertrand, ne peut s'empêcher de noter l'un des analystes.

En effet, 67% des électeurs se disent insatisfaits, soit 66% des francophones et 65% des "ethniques". Mais, fait assez incroyable, la proportion grimpe à 82 chez les Canadiens anglais, où le sondage n'enregistre que 18% d'électeurs satisfaits.

La proportion de "discrets" est de 7% chez les francophones et chez les ethniques, mais elle n'est que de 1% chez les anglophones, signe qu'ils ont un avis bien tranché sur le comportement Bourassa.

En trois ans, soit d'octobre 1973 au début de novembre 1976, la satisfaction à l'égard du gouvernement libéral a subi une chute dramatique: elle a littéralement été coupée en deux, du sommet de 56% il y a trois ans à la dégringolade de 27%, il y a quelques jours à peine. C'est toutefois 3% de plus que le sondage Gallup en mai dernier.

En contrepartie, naturellement, la proportion d'insatisfaits a presque doublé, passant de 35 à 67%, avec un sommet record de 70% en mai dernier.

Quant au nombre de discrets (électeurs qui ne savent pas ou ne répondent pas), il était de 10% en octobre 1973, mais il se maintient à 6% depuis novembre 74.

Il est remarquable, par ailleurs, que 92% des gens qui disent avoir voté pour le PQ en 1973 ont l'intention d'en faire autant lundi prochain. Le PQ bat ainsi son propre record de "satisfaction", qui se situait autour de 80% dans les sondages antérieurs.

Parmi les 50% d'électeurs qui auraient l'intention de voter péquiste cette année, il y a un électeur sur trois qui a voté créditiste ou unioniste en 1973, et un électeur sur quatre libéral la même année. Ceux qui votent pour la première fois ou n'ont pas voté appuieront à 56% le PQ.

Le Parti libéral, lui, ne retient que 52% de ses électeurs de 1973, il va en chercher 7% chez les créditistes et les unionistes respectivement, mais seulement 3% au PQ. Et à peine 15 des nouveaux électeurs voteront libéral.

Quant à l'Union nationale, elle retient près de deux sur trois de ses partisans de 1973, et elle fait des gains autant chez les créditistes que chez les libéraux, de 16 et 15%. Et 17% de ceux qui n'ont pas voté en 1973 disent appuyer l'UN. Le Ralliement créditiste retient un peu plus du tiers de ses appuis de 1973, faisant un mince gain de 4% chez ceux qui ont voté libéral en 1973.

Il est d'autre part fort révélateur que, parmi les 50% qui auraient l'intention de voter pour le PQ, il n'y en a que 22% seulement qui croient que ce parti prendra le pouvoir.

Et s'il n'y a que 27% des Québécois qui appuient les libéraux, ces derniers prendront quand même le pouvoir selon 71% d'entre eux.

Et il n'y en a que 5% qui pensent que l'UN prendra le pouvoir parmi les 14% qui les appuyaient entre le 1er et le 5 novembre.

Chez les péquistes déclarés, il n'y en a que 30% qui pensent que leur parti prendra le pouvoir, et 55% qui estiment que ce sera plutôt le Parti libéral. Chez les libéraux, la confiance est plus grande, puisqu'il y en a 79% qui prévoient que leur parti restera au pouvoir. De même, 51% des unionistes et 46% des créditistes pensent que M. Bourassa restera au pouvoir.

Ainsi donc, même si, selon les intentions et les projections de vote, un électeur sur deux appuiera le PQ lundi prochain, la grande majorité prévoit quand même une victoire libérale.

Ce peut être, selon le mot d'un observateur, que les électeurs "refont la dernière guerre" et anticipent la prochaine élection selon le modèle de celle de 1973.

Mais ce peut être aussi parce que les électeurs savent, plus ou moins confusément, qu'il n'y a pas de corrélation directe entre le pourcentage des voteurs et le nombre de sièges obtenus par chaque parti. Par exemple, avec un pourcentage de votes plus élevé que l'UN en 1966, M. Jean Lesage n'en a pas moins perdu le pouvoir aux mains de M. Daniel Johnson. Et en 1973, avec 30% des suffrages exprimés, le PQ n'a fait élire que 6 députés, comparativement à 7 députés et à 24% des votes obtenus en 1970.

Degré de satisfaction à l'endroit du gouvernement selon les groupes ethniques

	Total	Can.-fr.	Can.-ang.	Autres
Très satisfait	3	3	3	5
Assez satisfait	23	24	15	23
Peu satisfait	42	40	53	49
Pas du tout satisfait	25	26	29	16
NSP/NRP	6	7	1	7
Nombre de répondants	(1097)	(956)	(80)	(57)

Évolution de la satisfaction à l'endroit du gouvernement libéral du Québec depuis 1973

	Satisfaits	Insatisfaits	NSP NRP
Oct. 73 (CROP)	56	35	10
Nov. 74 (IQOP)	40	54	6
Oct. 75 (CROP)	30	64	6
Avril 76 (CROP)	28	66	6
Mai 76 (Gallup)	24	70	6
Oct. 76 (CROP)	26	68	6
Nov. 76 (INCI)	27	67	6

Vigoureuse remontée de l'UN, surtout à l'ouest de Montréal

Vigoureuse remontée de l'Union nationale, surtout dans l'Ouest de Montréal et en particulier chez les anglophones et les groupes ethniques; faiblesse de l'Alliance démocratique qui n'a pas réussi à conquérir la clientèle recherchée dans la région montréalaise; fléchissement sensible du Parti national populaire dont la présence dans cette lutte est à peine chiffrable; état relativement stationnaire du Ralliement créditiste au regard des sondages de l'année écoulée, mais baisse notable du Parti de M. Camil Samson par rapport aux suffrages recueillis en 1973 (10%).

Telles sont les conclusions que dégage le sondage à l'égard des tiers partis, la constatation la plus frappante étant la force nouvelle de l'Union nationale dont les politiques linguistiques ont manifestement séduit l'électorat des groupes ethniques et des anglophones. De même, le parti de M. Biron — qui recueille 14.1% des intentions de vote parmi les répondants déclarés — semble gagner des adhésions nombreuses chez les 35-44 ans (16%), chez les 45-64 ans (21%) et chez les plus de 65 ans (20%). L'UN, qui n'avait réuni que 5% des suffrages aux élections de 1973, décroche aussi dans les intentions de vote 20% des électeurs dont le niveau de scolarité est inférieur à sept ans. Il est relativement fort parmi les administrateurs et les propriétaires (17%) et chez ceux qui gagnent moins de $5,000 par année (17%).

C'est encore dans l'ouest de Montréal et de l'Ile Jésus que M. Biron a accompli des prodiges: 28% de l'électorat lui serait acquis dans ces comtés. De même en Mauricie où 17% des répondants indiquent une préférence pour l'UN, contre 26% aux Libéraux et 47% au Parti québécois.

Chez les Québécois anglophones, l'Union nationale se place au premier rang avec 49% des intentions de vote déclarées, contre 31% aux Libéraux et 11% au Parti québécois. Ces appuis étonamment élevés contribuent naturellement à relever la moyenne générale de l'UN. En effet, les électeurs francophones qui se prononcent accordent à ce parti 11% de leurs voix contre 54% au PQ, 26% aux Libéraux et 7% aux créditistes, les autres formations réunies n'obtenant que 3%.

Il faut toutefois noter ici que les interviews du sondage ont été réalisées entre le 1er et le 5 novembre, c'est-à-dire au cours d'une semaine marquée par la conférence de presse de MM. Bourassa et Bienvenue sur la Loi 22, semaine dominée par le débat de la langue.

D'autre part, auprès des groupes ethniques (c'est-à-dire des répondants qui ne se déclarent ni Canadiens français ni Canadiens anglais), l'Union nationale arrive à égalité avec les Libéraux (28%) et quelques points derrière le Parti québécois (31%), les autres formations, à l'exclusion des créditistes, obtenant 13%. Le Parti de M. Samson n'a guère de succès chez les électeurs qui ne se déclarent ni Canadiens anglophones ni Canadiens francophones.

Si l'on considère uniquement les résultats parmi les répondants déclarés, en ne tenant pas compte des indécis ou des discrets, l'UN obtient 14.1% des intentions de vote contre 26.6% aux Libéraux; ces seuls chiffres suffisent à démontrer l'importance de la remontée de M. Biron. Celui-ci, peut-on penser, ne profite pas seulement des réactions positives qu'a suscitées sa politique linguistique chez les anglophones et les groupes ethniques; il gagne aussi des appuis chez les insatisfaits qui, ne voulant pas voter péquiste, sont disposés à faire confiance à la nouvelle Union nationale de M. Biron.

C'est dire qu'en termes de sièges, celui-ci pourrait faire une rentrée respectable à l'Assemblée nationale.

Intention de vote selon les régions

		Montréal et Île Jésus			Reste de la province par région							
	Total	Total	Est	Ouest	Total	Montréal *	Québec	Gaspé Bas St-Laurent	Saguenay, Côte Nord	Mauricie	Cantons de l'Est	Outaouais et Abitibi
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
PQ	50	50	69	35	49	50	51	43	58	47	43	43
PL	27	23	19	27	28	32	25	27	29	26	23	34
UN	14	19	8	28	12	14	12	11	7	17	13	6
RC	6	1	1	1	8	2	8	16	7	9	20	14
Autres	4	7	4	9	2	1	5	3	—	2	—	3
Nombre de répondants	(653)	(201)	(92)	(109)	(452)	(132)	(109)	(37)	(62)	(47)	(30)	(35)

** Région de Montréal à l'exclusion de l'Île de Montréal et de l'Île Jésus*

Intention de vote selon les régions et les groupes ethniques

		Ile de Montréal et Ile Jésus				Province	
		Est		Ouest			
	Total	Can.fr.	Can.-ang. et autres	Can. fr.	Can.-ang. et autres	Can.fr.	Can.-ang. et autres
	%	%	%	%	%	%	%
PQ	50	73	25 *	53	12	50	35 *
PL	27	17	38	25	29	28	30
UN	14	6	25	13	47	11	30
RC	6	1	—	2	—	9	—
Autres	4	4	13	7	12	2	5
Nombre de répondants	(653)	(84)	(8)	(60)	(49)	(432)	(20)

** A noter qu'il s'agit de sous-échantillons extrêmement restreints.*

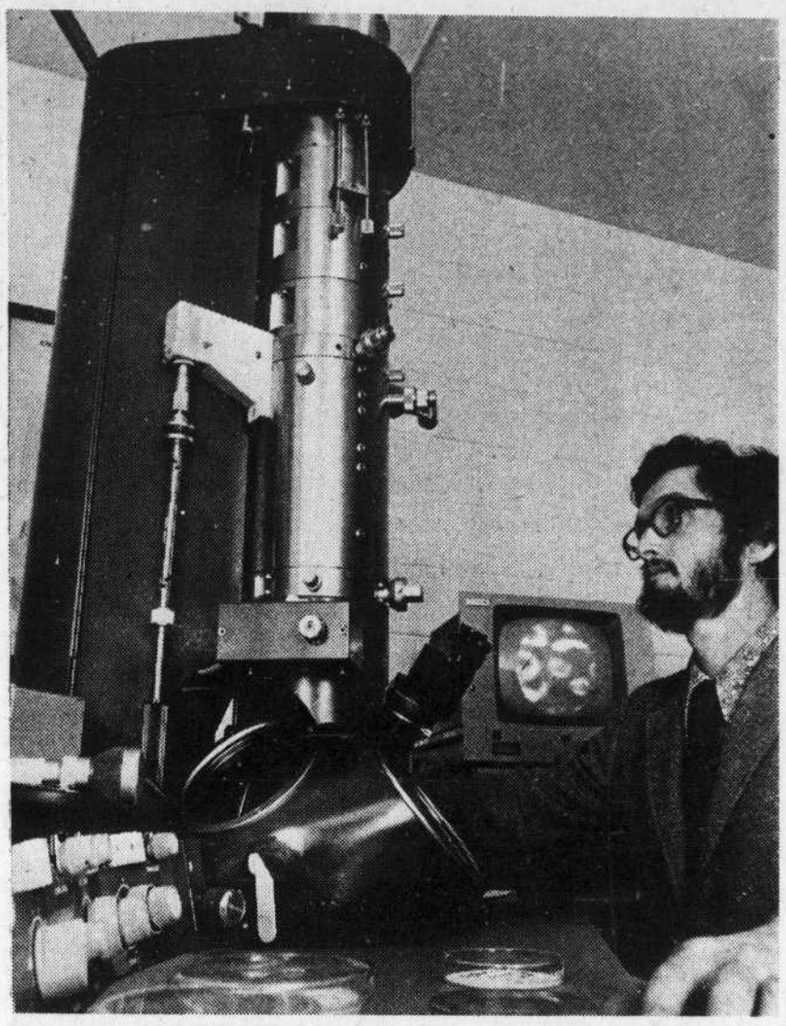

M. Laurent Berthiaume, de l'Institut Armand Frappier, examine ici des bactéries au microscope électronique. L'étudiante qui a expédié l'échantillon, Mlle Luce Larouche de Rimouski, a pu hier observer l'image retransmise par satellite en direct, commander à distance les manipulations qu'elle désirait et discuter de l'observation avec des spécialistes de Montréal et de Québec. C'est la première fois qu'on fait appel à un satellite pour réaliser des observations scientifiques à distance. (Photo Alain Renaud)

Le transport est une barrière au développement du West Island

par Michel Vastel

Les maires de banlieue de la Communauté urbaine de Montréal, particulièrement ceux du West Island, se sont lancés hier dans une charge à fond contre les politiques du gouvernement provincial quant au transport dans l'île et vers l'aéroport international de Mirabel.

Après une conférence à l'Association des commissaires industriels du Québec, le maire d'Outremont, M. Pierre DesMarais, confirmait le vif ressentiment exprimé le matin même par ses collègues de Kirkland, Ville Saint-Laurent et Lachine. "C'est le pragmatisme anglosaxon qui parle, a confié M. DesMarais au DEVOIR. Le principal sujet de mécontentement actuel dans le West Island vient de ces problèmes concrets d'administration quotidienne, toujours pas résolus".

Dans la matinée le maire de Kirkland, M. Sam Elkus, s'en était pris vivement à l'absence d'un système "décent" de transport en commun dans l'ouest de l'île de Montréal, ce qui constitue, selon lui le principal obstacle au développement industriel de cette zone. M. Elkus a rappelé qu'il existe dans le West Island 113 millions de pieds carrés encore inoccupés, qui le resteront tant qu'il faudra "deux heures par jour" pour se rendre à son travail et en revenir.

Pour sa part, le maire de Ville Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a souligné "les conséquences désastreuses" de l'interruption du prolongement du métro vers sa ville, décision qui nie le droit des travailleurs à un système public de transport.

Quant au maire d'Outremont, il s'en est pris surtout à l'absence de décision quant à la navette Montréal-Mirabel. "Entre Montréal et son aéroport, a-t-il ajouté, il y a la Commission de transport de la CUM, celle de Laval, le CN, le CP et le gouvernement provincial..."

Rejoint à Québec, le sous-ministre des Transports, M. Claude Rouleau, devait cependant donner une autre version de l'inactivité de son ministère. Selon lui, Québec ne peut intervenir tant que les maires de la Communauté urbaine de Montréal ne sont pas d'accord entre eux sur leurs propres priorités. "Par exemple, dit-il, si le train rapide Montréal-Mirabel fait une boucle, passant à la fois par Sainte-Thérèse et Deux-Montagnes, le métro ne se rendra pas à Ville Saint-Laurent."

Or hier le maire d'Outremont souhaitait effectivement que le lien Montréal-Mirabel soit la boucle déjà suggérée dans un rapport au ministère des Transports, tandis que le maire de Ville Saint-Laurent exigeait le prolongement du métro.

Le maire de Lachine, M. Guy Descary, qui est président de la Conférence des maires de banlieue, admet pour sa part que l'unanimité n'est toujours pas faite, au sein de la CUM, quant au schéma d'aménagement qu'il faut retenir: alors que le rapport Hanigan propose de consolider le centre-ville actuel, les maires de banlieue, dans un contre-projet qui reste encore à discuter, veulent la création de sept sous-centres, notamment à Saint-Laurent, dans le West Island et dans Outremont.

Outre le manque d'unanimité au sein de la CUM, le sous-ministre des Transports souligne également ses problèmes de financement. Selon M. Rouleau, avec l'usine d'épuration, le métro et quelques autres grands projets du genre, la CUM a pour $5 milliards de travaux à réaliser. Ce qui préoccupe Québec avant tout, c'est la réponse à ces deux questions: quels sont les besoins réels, et quelle est la capacité de payer de la CUM?

Le sous-ministre ajoute que si la Province paie, elle voudra dire son mot dans l'administration des transports à Montréal. Or le président de la Conférence prétend que les gouvernements locaux doivent être consultés sur le type de transport dont ils ont besoin, mais qu'ils doivent conserver toute leur juridiction sur l'administration de leur propre système.

Toutes ces querelles de juridiction ne seront pas résolues avant le printemps 1977, lorsqu'il s'agira de discuter du rapport d'un super comité créé par Québec avec le sous-ministre des Transports et les présidents des Commissions de transport de Montréal, de Laval et de la Rive sud.

En attendant, le ton monte dans les banlieues. L'ouest veut sa propre Commission de transport, et l'est, comme le rappelait le maire de Ville d'Anjou, M. Jean Corbeil, veut qu'on parachève l'autoroute du centre-ville, elle aussi interrompue à mi-chemin.

On propose un choix à Lawrence Hanigan

Les maires des villes de banlieue demanderont à M. Lawrence Hanigan de choisir entre ses fonctions de président du comité exécutif de la CUM et celles de président de la Commission de transport de la CUM. M. Perre DesMarais, maire d'Outremont et vice-président du comité-exécutif de la Communauté urbaine, a déclaré hier qu'il n'est "plus possible que M. Hanigan occupe à la fois un poste politique et une fonction administrative".

M. DesMarais a ajouté que les maires de banlieue n'avaient accepté la décision de Québec de nommer M. Hanigan à la tête de la Commission de transport que parce qu'il s'agissait là d'une décision "temporaire".

"Ça fait deux ans que ça dure, a-t-il souligné, et dès après l'élection, le gouvernement devra régler la question". Selon les maires de banlieue, la Commission de transport ne doit être qu'un service comme les autres au sein de la CUM, les politiques étant décidées au niveau du "comité exécutif de la CUM".

Loto-Québec: un montant de $220,000 aurait été souscrit

Dans un rapport de 283 pages remis le 2 septembre dernier au ministère de la Justice, la Sûreté du Québec estime à environ $220,000 les montants que deux solliciteurs de fonds du Parti libéral du Québec auraient réussi à recueillir auprès des concessionnaires de Loto-Québec durant les années 1972 et 1973.

La SQ avait d'abord recommandé que des accusations d'extorsion soient portées contre les deux percepteurs en question, M. Lucien Julien, d'Outremont et M. Marcel Lacroix, de Lévis; mais deux mois après, à la suite de consultations avec le ministère, les policiers croient plutôt que les deux hommes devraient être poursuivis pour trafic d'influence, selon l'article 110 du Code criminel.

Dans le premier cas, les coupables sont passibles de peines d'emprisonnement pouvant atteindre 14 ans, alors que dans le second, la peine maximale est fixée à cinq ans.

On se souviendra que l'enquête policière avait été déclenchée après que la CECO eut découvert des "agissements illégaux auprès des fournisseurs de la Société des alcools par certains membres de partis politiques", comme le mentionne un rapport de la Commission. C'est en menant cette enquête que les policiers découvraient une autre campagne de "souscription" auprès des concessionnaires de Loto-Québec.

Selon le rapport de la SQ, la majorité des concessionnaires de Loto-Québec étaient à l'époque d'allégeance unioniste, et ce sont ceux-ci qui ont été sollicités, tandis que les vendeurs de Loto-Perfecta, composés en grande partie de partisans libéraux, n'ont jamais été sollicités par MM. Julien et Lacroix.

Les membres du premier groupe avaient été convoqués par M. Julien, vers la fin de 1972, au bureau du trésorier du Parti libéral du Québec, Me René Hébert, à la Place Ville-Marie, et c'est là qu'on les avait invités à verser à la caisse électorale des montants échelonnés entre $2,500 et $40,000, s'ils voulaient s'assurer du renouvellement de leurs contrats avec Loto-Québec.

L'un d'eux, M. Réal Hottin, dont le rapport policier cite le témoignage, dit qu'il ne pouvait "se permettre à 49 ans de perdre une concession qui m'a fait vivre depuis six ans".

M. Réal Auger déclare de son côté: "C'est libre de la main qui signe le chèque mais pas libre de celle qui donne, car tu te dis que si tu paies pas, tu perds ton contrat".

"Vous savez, c'est pas un hold-up, mais..." dira ensuite M. Guy Cossette, selon le rapport policier, qui cite également la déclaration du joueur de hockey, M. Serge Savard: "Sur le plan affaires, je n'avais pas d'autre choix que de verser la somme exigée".

Pour sa part, l'ancien défenseur-étoile du Canadien, M. Émile "Butch" Bouchard, a déclaré: "Pour moi, c'était un bon investissement..."

Finalement, Mme Madeleine Lasnier dira: "Cette pression m'a coûté $4,000," tandis que Mme Cyprienne Morrissette déclare aux policiers: "Je savais à quoi m'attendre si je ne fournissais pas".

De l'avis des enquêteurs, la plupart de ces "bleus" nommés à la veille des élections générales d'avril 1970 ont fait preuve d'excellente collaboration lors des interrogatoires, tandis que certains autres, comme M. André Cournoyer, les ont poliment éconduits en leur disant que ce n'était pas de leurs affaires.

Outre ces contributions à la caisse électorale libérale, les policiers ont aussi examiné d'autres contributions fixées au prorata des ventes des billets de Mini-Loto.

Ces contributions étaient versées à une association sans but lucratif, "L'Athlète québécois", constituée par des hommes d'affaires et des partisans libéraux fort connus, comme l'organisateur et ex-conseiller du premier ministre Bourassa, M. Paul Desrochers.

C'est ainsi qu'une somme de $185,491 avait été "donnée" à cette association par 23 concessionnaires de la loterie à la fin de décembre 1975, et que les montants versés par chacun correspondent généralement éconduits en leur disant que ce Parti libéral du Québec trois ans auparavant.

Toutefois le rapport policier précise que cette dernière collecte fut effectuée par trois concessionnaires mandatés comme tels auprès de leurs collègues, bien que MM. Paul Desrochers et Maurice Custeau, ex-président de Loto-

Voir page 6: Loto-Québec

Conflit à l'Hydro

Bourassa: les parties se sont rapprochées

par André Tardif

La lueur d'espoir née de l'intervention directe du premier ministre M. Robert Bourassa, dans le conflit de l'Hydro-Québec s'est révélée vacillante hier, mais ne s'est pas encore éteinte.

"Les deux parties se sont rapprochées considérablement," a déclaré M. Bourassa à Québec, où il a repris sa campagne électorale interrompue lundi après-midi quand, à l'invitation du ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, il intervenait, il a pris part aux négociations entre la direction de l'Hydro et ses 9,500 employés en grève depuis neuf jours.

M. Bourassa, accompagné de M. Cournoyer, avait fait la navette depuis 16 h lundi jusqu'à 1 h 30 hier matin, au Palais de justice de Montréal, entre les commissaires de l'Hydro et les négociateurs des trois groupes d'employés affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique.

"Les deux parties ont commencé à parapher certains articles du protocole de retour au travail, a ajouté M. Bourassa. Ils sont toujours en discussion, surtout au sujet de la clause d'ancienneté qu'on accorde en principe à confier à un tribunal d'arbitrage".

Il a ajouté qu'il restait cependant à déterminer les modalités de cet arbitrage, et que trois conceptions étaient à l'étude: celle de l'Hydro, celle du syndicat ainsi que celle proposée par M. Cournoyer dans

Voir page 6: Hydro

aujourd'hui

A 8 h, séminaire en agriculture biologique, au Centenial Center, McDonald College, Ste-Anne de Bellevue. Avec Allan K. Watson du département de "Plant Science" de l'Université McDonald.

●

A 8 h 30, inscription aux séances d'audiences publiques, portant sur la possibilité d'établir une office national de commercialisation du poulet. A Edmonton (ALB), Hôtel MacDonald.

●

A 16 h, dégustation de champagne à l'Hôtel Ritz Carlon, en collaboration avec la maison Mumm et Air Canada, à l'occasion du Festival Champenois.

●

A 17 h, lancement de la revue internationale de Gestion, dans le Grand salon de l'hôtel méridien, complexe Desjardins.

●

A 20 h, cocktail d'ouverture de la campagne de financement du comité organisateur des Jeux du Québec à LaSalle. Au Cégep André Laurendeau, 1111, rue Lapierre, LaSalle.

●

A 20 h, réunion mensuelle de la Société généalogique canadienne-française... Robert Gareau parlera de l'ancêtre Étienne Truteau. Au Centre St-Édouard, 6515, rue St-Denis.

Pour appuyer les professeurs en grève à Laval et à l'UQAM contre les tentatives du Gouvernement et du patronat universitaire d'instaurer un contrôle absolu de l'enseignement et de la recherche.
En solidarité avec les employés de soutien, contre les mesures d'intimidation qui les visent (ex. les coupures de salaire à l'UQAM)
Contre les administrations universitaires qui se moquent des sessions d'études des étudiants en laissant pourrir les conflits de travail.

À L'APPEL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (SPUQ-CSN)

ET AVEC LE CONCOURS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (FNEQ-CSN), DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE L'UQAM (AGEUQAM) ET DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UQAM (SEUQAM-FTQ).

MANIFESTATION

Vendredi, le 12 novembre 1976 à 19.30, au Carré PHILLIPS (angle Ste-Catherine et Université)

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ

Vendredi, le 12 novembre à 21 heures, à la Polyvalente Emile Nelligan, 4750 rue Henri-Julien (métro Mont-Royal)

Les enseignants, les étudiants, les employés et tous les syndicats du secteur de l'éducation sont invités à participer à cette manifestation et à cette soirée de solidarité.

Le SECOURS aux LÉPREUX

(Canada) Inc. (1961)

section canadienne des Fondations Follereau

s'occupe des lépreux du monde entier et contribue à la recherche scientifique pour découvrir le

VACCIN

Demandez notre Bulletin

GRATUIT

(parait tous les deux mois)

405, boul. Deguire (suite 110) St-Laurent (Montréal) H4N 1P9 Tél. (514) 336-9492

il est grand temps

d'acheter vos Obligations d'Epargne du Canada!

Faites vite et achetez vos Obligations d'Epargne du Canada dès aujourd'hui. Sûres et flexibles, elles ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 9.13%.
Passez tout de suite acheter vos obligations, au comptant ou par versements, auprès de l'institution bancaire ou financière de votre choix.

elles ont de l'avenir

9.13% rendement annuel moyen à l'échéance

éditorial

Les paradoxes d'un sondage

Si l'on voulait une indication assez probable de la manière dont les électeurs du Québec s'apprêtent à résoudre le très difficile dilemme que soulève l'élection du 15 novembre, on n'en saurait trouver de plus paradoxale, ni de plus éloquente que dans les résultats d'un sondage dont Le Devoir, de concert avec Radio-Mutuel, la Gazette et le Toronto Star, publie aujourd'hui les constatations principales.

Depuis trois semaines, les deux principaux partis ont engagé la lutte à deux niveaux différents. Soulignant surtout et de façon systématique les carences du gouvernement actuel, le Parti québécois a principalement insisté sur la nécessité d'un gouvernement honnête, compétent et efficace. Vulnérable à bien des chapitres de son bilan concret, le parti ministériel, pour sa part, a de plus en plus insisté, à mesure qu'avançait la campagne, sur le maintien du lien fédéral canadien et les dangers du séparatisme.

Or, il semble que les deux partis soient en train de gagner leur pari principal. Mais le gain ne sera acquis, dans chaque cas, qu'au prix de sacrifices que peut seule imposer la volonté souveraine de l'électorat. Le parti qui défend le fédéralisme voit en effet sa préférence confirmée par les électeurs; mais il est en train de se faire dire que le fait d'être plus proche des électeurs sur ce point précis ne prouve pas pour autant qu'il a donné un gouvernement compétent. Quant au parti qui semble s'acheminer vers le pouvoir, les électeurs paraissent avoir bien compris son message. Ils se préparent en effet à lui donner le pouvoir mais ils n'ont pas été gagnés pour autant à l'objectif de la séparation qui est l'article principal de son programme politique.

●

En déclenchant prématurément une élection, M. Robert Bourassa prenait — on le lui a assez dit — un risque énorme. Il devait d'abord faire face à une dose élevée de mécontentement accumulé entre 1973 et 1976. Il risquait aussi de se faire rappeler que le peuple lui avait déjà accordé pour quatre ans le mandat dont il sollicite maintenant le renouvellement.

Or, à quelques jours des élections, il devient de plus en plus net que le pari du premier ministre n'était pas le bon. Le sondage que nous publions aujourd'hui confirme en effet que le mécontentement des citoyens à l'endroit du gouvernement actuel demeure très élevé, même après trois semaines de campagne électorale. Qu'il n'ait aucunement fondu depuis trois semaines, c'est là l'indice à peu près sûr d'un sentiment qui ne changera guère d'ici le jour de l'élection. Les gouvernements qui doivent affronter une vague aussi forte de mécontentement évitent très rarement la défaite. On voit mal comment M. Bourassa pourrait désormais faire mentir cette loi.

Ce premier indice trouve d'ailleurs une confirmation inquiétante pour les Libéraux dans la cote de popularité des partis. Alors que le PQ recueille un taux d'adhésion de 29.5% chez les personnes interrogées, le Parti libéral doit se contenter d'une modeste cote de 15.9%. Le pourcentage des indécis et de ceux qui ne veulent pas répondre demeure sans doute supérieur à 40% et pourrait donner lieu à des surprises le jour du scrutin. Au rythme où vont les choses depuis le début de la campagne, il faudrait toutefois être joliment optimiste pour espérer que les surprises joueront toutes en faveur des seuls Libéraux.

On savait déjà, par de nombreux indices qui ont percé ces derniers temps, que le leadership moral de M. Bourassa est soumis à rude épreuve à l'intérieur même de son parti. On constate maintenant ce que l'on soupçonnait aussi, à savoir que le leadership de M. Bourassa a également fondu dans l'esprit d'une forte majorité des électeurs.

Les Libéraux s'étaient imaginé qu'il leur suffisait de défendre l'option fédéraliste pour se maintenir en selle indéfiniment. Si le sondage que nous publions aujourd'hui a une valeur, il signifie clairement que le public québécois n'entend pas se laisser enfermer éternellement dans une attitude qui l'obligerait pour ainsi dire à élire malgré lui un gouvernement qui ne répondrait pas à ses attentes, sous prétexte qu'il serait favorable au maintien du lien fédéral.

●

Pour le Parti québécois, la leçon du sondage d'aujourd'hui est non moins éloquente. Les stratèges du PQ ont systématiquement tenté depuis le début de la campagne électorale de mettre l'accent sur les faiblesses du gouvernement sortant et de faire ressortir les aspects de leur propre programme qui n'ont aucun lien direct avec la séparation du Québec. Quand on les interrogeait sur celle-ci, ils glissaient assez vite, s'empressant de souligner que toute décision impliquant l'indépendance éventuelle du Québec devrait d'abord passer par l'étape obligatoire du référendum.

Cette stratégie a évidemment réussi au PQ puisqu'aujourd'hui la population paraît souscrire à sa critique fondamentale du gouvernement Bourassa et lui accorde en même temps une cote de popularité étonnamment plus élevée qu'au parti gouvernemental. Mais elle comportait en même temps une limitation majeure que vient confirmer le sondage conduit sous la direction de MM. Pinard et Hamilton. En évitant de parler de l'éventuelle séparation du Québec, le PQ rassurait en effet cette portion de l'électorat qui était disposée à l'accueillir sur d'autres thèmes. Mais il donnait à entendre que ce qu'il recherchait d'abord, c'était un mandat pour gouverner à l'intérieur du cadre constitutionnel actuel, non un mandat pour précipiter la sortie du Québec de la Confédération.

Il est d'ailleurs très significatif — c'est là la grande indication du sondage — qu'autant les électeurs semblent s'apprêter à accorder une confiance fortement accrue au PQ, autant ils demeurent majoritairement opposés à ce "que le Québec devienne un pays indépendant, ne faisant plus partie du Canada". Et, phénomène non moins éloquent, cette opposition est presque aussi forte chez les francophones (15% pour, 58% contre, et 25% d'indécis) que chez les anglophones.

Le PQ est ainsi placé devant une situation paradoxale. Son message général touchant l'intégrité et la compétence du gouvernement a fait son chemin dans l'esprit des électeurs. L'équipe qui incarne ce message est également bien accueillie. Mais l'article fondamental de son credo politique donne toujours lieu à des objections très répandues chez les électeurs dont il sollicite un mandat.

Le PQ, s'il est porté au pouvoir, disposera évidemment de moyens puissants pour entreprendre un vaste programme d'éducation de l'opinion autour de l'objectif de l'indépendance. Vu l'état actuel de l'opinion à ce sujet, on sera néanmoins en droit d'exiger à cet égard le maximum de respect de toutes les étapes d'un processus rigoureusement démocratique.

●

La campagne électorale est loin d'être terminée. Au cours des prochains jours, elle pourrait donner lieu à des développements susceptibles de modifier les tendances que l'on a pu déceler dans l'opinion entre le 1er et le 5 novembre. De tels changements seraient d'autant moins étonnants que le taux des indécis, dans le sondage dont LE DEVOIR rend compte aujourd'hui, demeure très élevé.

Mais d'ores et déjà, on pressent désormais que le scrutin du 15 novembre donnera lieu à un rajustement majeur de l'équilibre des forces politiques au Québec. L'idée souverainiste n'a guère fait de progrès à l'état explicite. Mais ceux qui l'incarnent, par leur vigilance et leur engagement au plan social et culturel, ont fait une percée politique incontestable. Cela est particulièrement vrai du Parti québécois.

M. Bourassa avait invité les électeurs à se défaire une fois pour toutes du "parti séparatiste". A force d'évoquer cette menace à tout propos, il a peut-être fini par l'exorciser dans l'esprit de milliers de ses concitoyens qui, sans y souscrire, refusent maintenant d'en faire un épouvantail à corneilles. Loin d'affaiblir le PQ, l'élection prématurée qu'il a déclenchée semble devoir surtout forcer son propre parti à une révision déchirante d'un leadership qui paraissait intouchable il y a quelque temps à peine.

Le PQ, pour sa part, semble devoir faire face à un défi redoutable. Celui de devoir offrir d'abord un gouvernement solide et efficace avant même de pouvoir soulever explicitement et officiellement la question qui constitue à maints égard sa propre raison d'être. Car dans l'immédiat, les Québécois, en raison de la carence du pouvoir dont ils ont souffert, aspirent surtout, semble-t-il, à être bien gouvernés.

Claude RYAN

Dilemme ou défi pour le PQ?

La question du référendum

par ANDRÉ HAINS

Depuis l'ouverture officielle de la campagne électorale, j'ai entendu à quelques reprises poser le problème dans les termes suivants: avant de proposer son référendum, le Parti québécois devra faire la preuve de son aptitude à bien gérer les affaires de la province; il devra faire cette preuve dans le cadre du système fédéral. Or en administrant cette preuve, il fera du même coup la démonstration de la viabilité du régime actuel. Donc il niera sa propre raison d'être.

Sophisme! diront les théoriciens de la souveraineté. Et pourtant, il y a une part de vérité derrière cette opinion.

J'ai entendu ce raisonnement surtout au début de la campagne, au moment où M. Claude Ryan exprimait certaines craintes au sujet des intentions véritables d'un gouvernement péquiste (Le Devoir, 23-10-76). L'éditorialiste se demandait si le P.Q. n'utiliserait pas le pouvoir pour "vendre" sa thèse et atteindre son but. Ce deuxième raisonnement rejoint notre "sophisme" et soulève quelques interrogations. La souveraineté est-elle une fin en soi ou un simple moyen, à utiliser après tant d'autres? Le P.Q. peut-il prouver son aptitude à gouverner dans le cadre politique actuel? S'il échoue, peut-il rejeter la faute sur le partenaire d'Ottawa et faire avaler cette excuse à l'électeur québécois? Voilà quelques-unes des nombreuses questions qui tournent autour du même problème: le référendum constitue-t-il pour les dirigeants péquistes un dilemme ou un défi? Est-il un simple instrument électoraliste ou un enjeu capital?

En faisant accepter par les hautes instances du parti sa démarche "étapiste", M. Claude Morin a-t-il bien mesuré la portée de sa thèse? Ou bien le P.Q., selon la réponse un peu maladroite de M. Lévesque, aura-t-il une seconde chance, un hypothétique deuxième, troisième... ou Nième référendum? Il semble que non. Une défaite lors d'une première consultation sur la question de la souveraineté aurait pour le parti souverainiste des conséquences au moins aussi lourdes qu'un vote de non-confiance à l'Assemblée. En France où le référendum est une mesure constitutionnelle, le général de Gaulle a mis jadis son poste en jeu sur une question beaucoup moins importante. Battu une première fois en 1970 et une seconde fois en 1973 à l'occasion d'élections-référendums, le PQ aurait cette fois-ci non pas sa première chance mais sa dernière chance. Rejetée une autre fois à la faveur d'une consultation spécifique, la thèse souverainiste devrait être remisée sur les tablettes jusqu'à la génération suivante. M. Morin ne pouvait pas ignorer cette issue possible.

Il semble donc que le risque a été bien pesé et que le dilemme ou le défi ne se posera pas au moment du référendum, mais tout de suite au lendemain de l'accession au pouvoir. Régler les problèmes urgents dans les domaines économiques et sociaux, procéder à un inventaire sérieux et méticuleux des ressources, échelonner en conséquence les engagements, traduire en projets de lois un programme vingt fois remis sur le métier et des promesses répétées à satiété, voilà les véritables tâches qui attendraient le parti souverainiste au lendemain d'une victoire; en un mot, gouverner à Québec plutôt que de palabrer à Ottawa. Il ne s'agit pas seulement d'une nécessité, même impérieuse; il y va de la survie du parti. Le P.Q. n'aurait pas le droit d'échouer comme gouvernement. Parce qu'il véhicule une thèse chargée d'une trop forte dose d'émotivité et surtout d'un trop grand nombre d'interrogations, dont la moindre n'est pas la valeur de son équipe, le parti qui prône la souveraineté se condamne lui-même à réussir comme gouvernement beaucoup mieux que ne l'ont fait les équipes précédentes. Dans la situation économique et sociale où se trouve présentement le Québec, le défi en est un de taille.

Ce Québec qui est Montréal

L'éclatement de la forteresse libérale

par JEAN-CLAUDE LECLERC

Pour peu que les résultats de l'élection du 15 novembre se rapprochent des tendances révélées ou confirmées dans le sondage publié aujourd'hui, non seulement un changement majeur peut se produire dans le gouvernement du Québec, mais aussi un développement politique non moins lourd de conséquences dans la région métropolitaine de Montréal.

Le Parti libéral, en effet, qui partait traditionnellement gagnant dans les circonscriptions anglophones et pouvait également compter sur un bloc non négligeable de non-francophones dans plusieurs autres comtés, serait en train de perdre cette clientèle hier captive, en même temps que les autres électeurs du reste de la province retrouvent une étonnante liberté à l'égard du gouvernement sortant.

Non seulement, en effet, l'électorat canadien-anglais est-il sur le bord de rompre son allégeance libérale traditionnelle au bénéfice de l'Union nationale, mais le Parti québécois lui-même pourrait faire des gains, modestes mais appréciables, parmi les électeurs des autres groupes ethniques. En moins de dix ans, l'UN qui avait été évincée de l'est de la métropole par la poussée combinée du Parti québécois et du Parti libéral à compter de 1970, serait en train de faire une percée dans le West-Island.

Ces données ne devraient pas surprendre, pour peu qu'on se rappelle les hauts niveaux de mécontentement et de désaffection à l'endroit du gouvernement Bourassa révélés par le sondage publié par LE DEVOIR, après la loi 22, sur les sentiments des "non-francophones" au Québec.

Si fortes qu'aient alors paru ces sautes d'humeur, les observateurs s'attendaient néanmoins, une fois le gouvernement semoncé, à un ralliement de dernière heure autour du Parti libéral, aucun autre parti ne semblant en position d'offrir un vrai choix aux électeurs non-francophones naturellement fort opposés à l'indépendance du Québec et en conséquence au Parti québécois. Rouges à Ottawa, ces électeurs paraissaient condamnés à l'être aussi à Québec, quels que soient les coups que lui porte, "pour son plus grand intérêt", un gouvernement Bourassa obligé de faire de la surenchère nationaliste avec le PQ pour mieux lui barrer la route dans la majorité francophone.

Cette forteresse libérale vient d'être sérieusement attaquée de trois côtés, trois options inattendues se présentant soudain et prenant plus d'importance et de plausibilité à la faveur du déclenchement des élections: une révolte proprement libérale; un transfert à la nouvelle Union nationale de Rodrigue Biron; et, dans une moindre mesure, une résignation à un PQ moins immédiatement effrayant. Pour que d'aussi forts courants centrifuges se soient manifestés au sein de l'électorat libéral non-francophone, il faut que ces électeurs en soient venus à trouver que rien de pire ne pouvait désormais leur arriver en dehors du bastion hier haut et farouche de l'antiséparatisme libéral.

Certes, au Québec comme dans tous les pays, la question scolaire et la question linguistique sont de celles auxquelles un gouvernement ne saurait toucher sans péril, voire sans de sérieuses perturbations sociales et politiques. Cet enjeu, ainsi qu'il est apparu dans les sondages autant que lors des manifestations publiques, aura été un facteur important, peut-être décisif, du revirement dont les libéraux semblent devoir faire les frais dans leur plus fidèle électorat. En voyant toutefois, pour ne prendre qu'un exemple, les enseignants anglophones de la métropole s'en prendre parfois avec plus de virulence que la CEQ au gouvernement sortant, on pouvait déjà pressentir que quelque chose se préparait de ce côté. Ce mouvement de désaffection est alimenté par plusieurs autres raisons que les seules "injustices" de la loi 22. En fait, pour en venir à s'aligner politiquement sur leurs concitoyens de langue française, les anglophones et les nouveaux citoyens de la minorité devaient partager avec eux plusieurs des griefs qui valent une telle remontée à l'Union nationale et une pareille avance au Parti québécois. On ne saura que le 15 novembre quelle sera la mesure exacte des réalignements de ce côté et surtout comment ils se traduiront dans le partage des sièges entre les partis.

Dès la dernière élection municipale de Montréal, toutefois, il était clairement apparu non seulement que les "anglophones" de l'ouest pouvaient s'entendre, sur certains enjeux, avec les francophones de l'est même péquistes, mais qu'ils avaient suffisamment de reproches en commun pour donner au gouvernement municipal du maire Jean Drapeau un avertissement annonciateur de plus sévères règlements de comptes encore. Dans les sondages publiés jusqu'à ce jour, il est vrai, l'Alliance démocratique ne recueille pas autant de suffrages qu'elle pouvait en espérer dans la foulée du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Il n'en reste pas moins qu'en matière de taxe, d'habitation, de pollution, de transport en commun, une partie de l'électorat anglophone et bon nombre d' "immigrants" partagent les mêmes problèmes, à des degrés qui peuvent varier suivant qu'ils habitent Pointe-Saint-Charles ou Montréal-Nord, mais qui ont amplement donné en tout cas l'occasion au gouvernement sortant de montrer ses tergiversations ou ses incuries.

Dans la communauté anglophone, évidemment, le choc sera grand de constater que son mécontentement n'est pas le seul à prendre d'aussi amples proportions et que les autres Québécois en ont à ce point contre le gouvernement Bourassa qu'ils se préparent tranquillement, sans même s'en rendre compte, pour la plupart, à lui infliger une leçon qui pourrait lui être fatale. Qu'ils restent avec les libéraux ou qu'ils passent à l'Union nationale, les électeurs de la minorité vont forcément être amenés, après l'euphorie trompeuse des balayages de 1970 et de 1973, à prendre conscience de leur isolement politique et à rechercher de nouveaux et de moins artificiels rapports avec la majorité.

Cela ne pourra guère se faire seulement avec l'Union nationale et avec les Libéraux. Ils devront cesser d'être la chose libérale inconditionnelle et à maints égards prisonnière, pour devenir de plus actifs partenaires politiques avec le Parti québécois à Québec et, sur la scène fédérale, avec les Conservateurs et le NPD. Plusieurs des facteurs qui ont précipité en effet le recul du gouvernement et du parti du premier ministre, M. Robert Bourassa, vont également jouer contre le gouvernement Trudeau et les libéraux fédéraux.

L'éclatement politique du plus fidèle bloc libéral au Québec confirme, pour le plus grand malheur des libéraux peut-être mais pour le plus heureux profit de la démocratie et de la paix sociale, que cet électorat n'est pas un troupeau qu'on mène en bloc aux urnes ni de simples citoyens plus Canadiens que les autres Québécois, mais des gens qui ont à supporter eux aussi les errements gouvernementaux, mais des communautés ethniques et sociales qui refusent d'être sacrifiées aux nouvelles raisons d'État.

Certes, rien ne sera réglé, lundi soir prochain, du problème de la langue d'enseignement, ni de la question constitutionnelle, que le PQ a remise à plus tard et que le PLQ a troquée cette semaine contre un moins efficace épouvantail antiséparatiste. Mais à tout le moins, le gouvernement de Québec et toute la province devront se mettre à l'écoute de cette partie de la population. Après avoir voulu profiter électoralement des malheurs des libéraux dans le West-Island, l'Union nationale devra faire mieux qu'eux, ainsi que le PQ, qui ne saurait compter sur ces électeurs pour accéder au pouvoir mais qui ne pourra, le cas échéant, exercer le pouvoir longtemps sans désamorcer la crise linguistique et scolaire à Montréal.

Bref, après les grands mouvements polarisateurs de 1970 et surtout de 1973, les intérêts divers et les tendances naturelles de l'électorat, chez les anglophones de la région de Montréal comme chez les francophones du reste du Québec retrouvent la liberté et les véhicules politiques pour s'exprimer et tenter de faire prévaloir à Québec des volontés "populaires" qui ont manifestement été ignorées ou desservies par le gouvernement Bourassa.

Voilà qui, une fois passé le choc, devrait contribuer à faire progresser la réconciliation des communautés qui, d'une manière ou d'une autre, devront continuer de vivre et de s'entendre pour survivre dans ce Québec qui s'appelle aussi Montréal.

lettres au DEVOIR

L'abus du mot "séparatiste" chez M. Bourassa

On expliquera de diverses manières la dégringolade du Parti libéral du Québec, le soir du 15 novembre. On évoquera les modifications désespérées (et désespérantes) qu'il a apportées à la Loi 22; on lui reprochera d'avoir oublié le motif de l'appel à l'électorat, à savoir le rapatriement de la Constitution. Il y aura aussi toute la boue remuée lors de la présente campagne: le patronage à la SAQ, les mauvaises fréquentations avec la pègre, le malheureux sort fait aux agriculteurs, l'attitude anti-syndicale du gouvernement, etc.

La seule cause de la dégringolade sera, à mon sens, l'usage que le PLQ fait du mot "séparatisme"; les Québécois n'ont plus peur de ce mot-là, car derrière ce mot, il n'y a rien. Je crois en effet que le PLQ et l'UN sont aussi des partis indépendantistes; la différence est que le Parti québécois l'est davantage. Cet état actuel des choses s'explique historiquement par le succès de l'idée autonomiste au Québec. Le Québec n'est même pas plus séparatiste qu'aucune autre province canadienne, parce qu'il s'agit pour chacune de préserver sa propre "indépendance", face à Ottawa et selon ses besoins particuliers. Quand Ottawa aura compris cela, il n'y aura plus de problème d'indépendance du Québec. Dans ce cas, il est évident que le PQ n'est pas plus séparatiste que le PLQ ni que l'UN; je le vois prêt à consulter le peuple au moment voulu.

C'est pourquoi je trouve que le recours à la peur séparatiste est équivoque et sans fondement. L'usage que M. Bourassa fait du mot "séparatisme" est rétrograde et avilissant. Il cherche à masquer ainsi sa volonté de s'accrocher au pouvoir. Il ne dit pas: "le Parti québécois présente une équipe au moins aussi valable que la nôtre", il dit: "Méfiez-vous de ces gens-là, parce que ce sont des séparatistes". Quelle misère!

Pour le 16 novembre, je propose à Monsieur Bourassa le thème de méditation suivant: "C'est-y vrai que mon parti a baissé dans la faveur populaire pour une raison de rhétorique? C'est-y parce que mon gouvernement était mauvais, ou ben parce que j'ai pas réussi à faire assez peur au monde?"

Joseph BONENFANT
Sherbrooke, le 5 novembre 1976

Le grand mal: Bourassa

M. le directeur,

Je serai bref. Ce que j'ai à dire ne demande pas de longs et fastidieux commentaires. En 1970, j'ai voté libéral; je dis bien, j'ai voté **libéral** et non pas: j'ai voté "Bourassa". En 1973, j'ai voté PQ, sachant très bien que les libéraux s'annonçaient TROP forts; j'ai donc voté PQ pour nourrir l'opposition tout en souhaitant la réélection du gouvernement sortant que je considérais comme le plus apte à exercer le pouvoir pendant encore quatre ans.

En 1976, je voterai de nouveau PQ et, cette fois, ce sera un vote **positif**, quoique je rejette l'idée d'indépendance.

Je ne suis pas de ceux qui vous ont conspué, en 73, parce que vous aviez appuyé le Parti libéral. En 76, par contre, si vous vous avisez de renouveler votre appui à ce parti et, en particulier, à Bourassa, vous baisserez irréversiblement dans mon estime et ma considération.

Car moi, j'ai HONTE du Premier ministre que l'on a actuellement à la tête de la province. Je le considère comme le plus grand **bouffon** politique jamais vu au Québec. Imaginez: un homme occupant d'aussi hautes fonctions et qui s'avère incapable de penser pareil en français et en anglais; au sortir de son affrontement avec M. Lévesque, à Telemedia, "il ne savait pas qui de lui ou de M. Lévesque l'avait emporté. Mais à un journaliste anglophone qui lui demandait en anglais s'il croyait avoir gagné, il a déclaré: "I think I did..."

Denis BEAULÉ
Montréal, le 7 novembre 1976.

Le PQ offre les meilleures garanties

Monsieur Ryan,

Le 19 octobre dernier, j'adhérais au Parti Québécois et je faisais parvenir ma souscription à sa "caisse propre". Comme vous, monsieur Ryan, et comme bien d'autres Québécois, j'ai longtemps espéré que le fédéralisme prôné par nos trois colombes à Ottawa, Pelletier, Marchand et Trudeau, finirait par apporter des garanties pour la survie des Francophones de ce pays. Mes espoirs ont commencé à s'envoler avec le premier des trois oiseaux parti pour Paris; ils se sont dissipés davantage, lorsque le deuxième volatile est rentré au bercail avec les ailes cassées; et hélas! ces espoirs se meurent chaque jour, lamentablement, à chaque fois que notre troisième colombe reçoit du plomb dans l'aile en attendant le coup de grâce que John Turner et ses francs-tireurs se préparent à lui servir, lors de la prochaine grande "chasse" du congrès à la chefferie.

Contrairement à bien d'autres, je ne considère pas l'intervention de ces trois défenseurs fédéraux comme un échec. Je l'envisage plutôt comme l'atteinte d'un double objectif: celui, d'une part, d'avoir fait comprendre aux Québécois que leur salut dépend d'eux et d'eux seuls, et, d'autre part, celui d'avoir fait comprendre aux autres Canadiens que les Québécois étaient bien encombrants et qu'il serait bien moins embarrassant de gouverner le reste du Canada sans leur présence.

Dans votre édition du 3 novembre dernier, vous reproduisiez la conférence que Monsieur Alfred Rouleau, président du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, présentait devant la Chambre de Commerce de Montréal. Monsieur Rouleau nous sert un avertissement de taille. Il me pardonnera, sans doute, de simplifier à dessein son message que j'interprète comme un appel vibrant, à tous les Québécois, à participer à un "grand projet collectif", un "grand bi", pour enfin s'en sortir et assurer ce qu'il appelle "notre survie culturelle".

Pour cela, il nous faut les moyens dont parle monsieur Rouleau, et, le 15 novembre prochain, il nous faut élire un gouvernement qui présente aujourd'hui les meilleures garanties à cet égard. Ces garanties, je crois que le Parti Québécois nous les offre:

— une caisse électorale "propre";

— des candidats "propres" et de qualité supérieure, ayant fait la preuve d'une compétence certaine dans bien des secteurs;

— un programme bien structuré, ayant fait l'objet de consultations, d'études et de décisions les plus démocratiques;

— une liberté d'action, par l'absence du patronage, permettant de donner à nos institutions québécoises, tout le dynamisme dont elles ont tant besoin.

Qui dit mieux?...Peut-être vous, monsieur Ryan...?

Roland ROCHON
Sillery, le 6 novembre 1976.

Mise au point du syndicat des professeurs de l'I.N.R.S.

Le Devoir, dans un article en date du 29 octobre 1976, faisait état des problèmes de négociation à l'Université du Québec; on y affirmait, entre autres, que le syndicat des professeurs de l'Institut National de la Recherche Scientifique, affilié à la C.E.Q., avait accepté de reconduire l'ancienne convention de 1973. Cette nouvelle vient sans doute des membres de l'exécutif du Syndicat des professeurs de l'UQAM, cité à plusieurs reprises dans cet article; le journal SPUQ-Information, dans un numéro récent, a déjà fait cette affirmation, qui est fausse.

En effet, notre nouvelle convention comporte au moins une douzaine de gains importants tant au plan normatif que monétaire et n'implique aucun recul par rapport à l'ancienne entente. Cela, nous l'avons déjà expliqué, au cours d'une récente réunion, aux représentants des syndicats de l'Université du Québec, explications qui n'ont pas été alors contestées. Nous regrettons le comportement des membres du S.P.U.Q. à un moment où la solidarité syndicale est particulièrement nécessaire, étant donné les négociations en cours dans diverses constituantes de l'Université du Québec.

Pierre LAMONDE,
Vice-président
pour l'exécutif du syndicat
des professeurs de l'INRS

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

propos d'actualité

J'en arrive à aborder la question des limites imposées à toutes les personnes en poste de responsabilité qui cherchent à modifier le comportement des individus. Manifestement, la manipulation et l'autoritarisme doivent être évités. C'est ainsi que l'interdiction totale de l'usage de l'alcool et du tabac constituerait un geste autoritariste. Et par manipulation, j'entends cette manière de traiter l'homme comme un être "conditionnable" à qui on offre tour à tour récompenses et punitions en doses appropriées. Songeons ici à un exemple extrême selon lequel tous les fumeurs se verraient obligés de se faire traiter.

Pour éviter des mesures extrémistes, nous, représentants des gouvernements et spécialistes de la santé, devons mettre au point des programmes visant à transformer l'attitude et le comportement de nos concitoyens. Pour y arriver, nous devons faire confiance aux gens et croire en leur capacité de faire des choix rationnels et éclairés en rapport avec leur vie, et il s'impose que nous fondions nos efforts sur cette foi en l'homme.

Marc Lalonde,
ministre de la Santé nationale
et du bien-être social,
à la 7e conférence mondiale
sur la médecine de famille,
le 6 octobre 1976.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignan
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année; six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

LIBRE OPINION

Quel sera le choix du Devoir pour l'élection du 15 novembre?

par ROBERT BARBERIS

Monsieur le directeur,

Sur quel parti votre "choix du 15 novembre" se portera-t-il? Si votre position, comme je le prévois, consistait en un appui au Parti libéral accompagné d'un souhait pour une opposition péquiste forte, j'en serais déçu et j'aimerais vous expliquer pourquoi tout en ayant, secrètement, l'ambition de vous influencer. Des gens comme M. Pierre Vadeboncoeur qui vous ont définitivement classé parmi ces fédéralistes inconditionnels qui s'opposeront jusqu'à la fin à l'avènement d'un Québec souverain, d'autres comme M. Pierre Bourgault qui vous accusent de malhonnêteté intellectuelle, ces indépendantistes nombreux qui vous honnissent, tous ces gens-là me trouveront bien naïf. J'ai moi-même eu cette réaction spontanée à la lettre de Claude Jasmin publiée au début de la campagne électorale et vous invitant à reviser vos positions. Comme j'ai tendance à partager les opinions de MM. Vadeboncoeur et Bourgault et comme je l'ai déjà écrit dans ce que vous avez vous-même qualifié de "pamphlet", vous serez sans doute étonné que je reprenne le dialogue aujourd'hui. Ayant pris mes distances avec la vie interne du Parti québécois d'une part et, d'autre part, ayant constaté le côté un peu futile de certaines polémiques passées, j'ai le goût de vous dire un certain nombre de choses que voici.

J'ai le goût de vous parler du référendum et de l'idéal du **DEVOIR**. A l'époque du dernier congrès national du Parti québécois, vous avez soigneusement évité de commenter l'engagement de faire un référendum sur l'indépendance **après** la prise du pouvoir. Et vous, comment vous situez-vous par rapport au référendum? Certes le Parti québécois est toujours indépendantiste. Mais, avec le référendum, est-ce qu'un fédéraliste comme vous ne pourrait pas donner son appui au Parti québécois? A cause du référendum qui reporte à plus tard la décision sur l'avenir constitutionnel du Québec, la présente élection vous donne l'occasion de porter un jugement sur les six années de pouvoir du Parti libéral et de choisir entre deux équipes et deux programmes. Ne croyez-vous pas que le Québec sera mieux gouverné et plus fort face à Ottawa avec l'équipe que René Lévesque a su regrouper autour de lui, les Jacques-Yvan Morin, Jacques Parizeau, Camille Laurin, Claude Morin, Pierre Marois, Jacques Couture, qu'avec celle de Robert Bourassa? Je suis curieux de savoir ce que vous en pensez.

Ne vous arrive-t-il donc jamais d'être tenté d'apporter votre appui à ce groupe d'hommes et de femmes qui veut donner un nouveau départ au Québec comme ce fut le cas en 1960! N'êtes-vous pas sensible à la fibre morale que manifeste un parti financé démocratiquement par des milliers de citoyens depuis huit ans! Puisque Jean-Claude Leclerc lui-même, dans un bloc-notes récent, a parlé de "la machine à télégraphes" et que LE DEVOIR vient de publier un dossier secret de la CECO sur le patronage à la SAQ, n'êtes-vous pas d'accord avec les propos qu'a tenus M. René Lévesque (à la radio) sur le manque d'intégrité de ceux qui entourent M. Bourassa à commencer par M. Paul Desrochers, le grand boss du patronage qui contrôle en même temps cette "machine libérale" dont l'honnêteté et les tactiques très démocratiques commencent à être connues! Quelles sont ces réserves que vous inspire le Parti québécois à un point tel qu'elles vous font appuyer le Parti libéral?

Je crois que l'engagement de tenir un référendum peut à la fois justifier un fédéraliste tel que vous à appuyer le Parti québécois sans avoir à renier son option fédéraliste et sans se contredire; et en même temps, permettre de porter un jugement objectif sur les six ans du gouvernement Bourassa sans que des questions techniques comme la monnaie québécoise ou le partage des avoirs et des dettes du Canada ne viennent brouiller les cartes.

Je veux maintenant mettre en rapport le choix du 15 novembre et l'idéal du journal LE DEVOIR tel que vous l'avez maintes fois formulé dans des éditoriaux que je qualifierai, sans vouloir vous flatter, de retentissants, et que je vous résume de mémoire. Il s'agit ici de définir un idéal et non pas d'examiner si, chaque jour, il est atteint. Quel est cet idéal, quels sont ces principes que vous tentez d'appliquer à la fabrication quotidienne du DEVOIR? L'indépendance d'esprit vis-à-vis les pouvoirs établis; le souci des intérêts supérieurs du Québec; le goût du travail bien fait et des dossiers fouillés; une éthique professionnelle qui donne une information fiable; une présentation des deux côtés de la médaille et de points de vue divergents sur une même question; l'exigence de preuves à l'appui avant de porter des accusations. Ce sont ces qualités qui sont souvent réalisées qui font la crédibilité du DEVOIR et dont vous êtes en bonne partie responsable. Voulez-vous savoir la raison de cette agressivité que les indépendantistes éprouvent à votre égard? C'est qu'ils trouvent qu'il y a une contradiction entre l'idéal du DEVOIR et votre appui au Parti libéral. Pour nous, l'idéal du DEVOIR est au journalisme ce que l'idéal du Parti québécois est à la politique. Nous croyons que plus que jamais en 1976, il y a une opposition, une antinomie entre l'idéal du DEVOIR comme journal et un appui à un parti politique qui vole aussi bas que le Parti libéral. Je ne répèterai pas ici ce que j'ai écrit ailleurs sur le Parti libéral; je dirai, pour faire bref, que c'est un parti qui n'a pas d'idéal, il n'a que des intérêts et des intérêts souvent fort particuliers. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur la kétainerie de la dizaine de messages publicitaires publiés dans les journaux de fin de semaine dernière.

Je pense que le référendum et l'idéal du DEVOIR devraient vous pousser à appuyer le Parti québécois. Vous pouvez évidemment ne pas être de mon avis. J'aimerais bien, nous aimerions bien savoir pourquoi. La concurrence que vous a faite **Le Jour** ainsi que la guérilla qui s'en est suivie sont désormais choses du passé. Le moment est venu de tenir compte de ce que les encycliques appelaient "le bien commun". J'espère que des intérêts particuliers (et qui n'en a pas?) ne vous obstrueront pas la vue pour votre "choix du 15 novembre" que je respecte d'avance, quel qu'il soit.

Le scrutin du 15 novembre

Syndicalisme, social-démocratie et stratégie électorale

par JEAN ANDREGNETTE

La social-démocratie et le socialisme, ces deux termes qui proposent pourtant des types différents de société, sont malheureusement souvent confondus. On pourra par exemple, dans plusieurs articles qui traitent des dernières élections suédoises et allemandes, voir les sociaux-démocrates se faire appeler socialistes. Si au début du siècle les sociaux-démocrates véhiculaient l'idée socialiste, on ne peut, après plusieurs années d'application de la social-démocratie, étiqueter socialistes, des partis qui bien qu'ayant souvent conservé l'épithète, n'ont plus l'idée socialiste. La différence est pourtant simple: un parti socialiste a pour objectif de substituer au système capitaliste un système socialiste (cette substitution peut se faire par étapes); un parti social-démocrate veut à l'intérieur du système capitaliste procéder à certaines mesures socialistes.

Les premières actions d'un gouvernement social-démocrate peuvent ainsi être les mêmes que certaines mesures d'un gouvernement socialiste qui applique la première phase de son programme, mais la distinction s'établira aussitôt que celui-ci touche aux bases du système capitaliste qu'il veut supprimer. Procéder à des nationalisations dans les secteurs primaire et tertiaire est devenu assez courant pour des gouvernements dits bourgeois, que la distinction doit se trouver ailleurs.

L'idée socialiste touche la propriété de l'entreprise. Dès la première phase d'un projet socialiste, les grandes entreprises du secteur de la fabrication et les investissements stratégiques seront collectivisés. Ce sur quoi on se doit d'insister, c'est que ces nationalisations ont pour but que le dynamisme industriel provienne dorénavant d'entreprises publiques alors que la social-démocratie abandonne ce domaine à l'entreprise privée. On ne nationalisera pas une industrie, parce qu'elle a des difficultés financières ou qu'elle est en situation de monopole, l'objectif socialiste est d'opérer un transfert de pouvoir.

La social-démocratie appliquée est une réalité typiquement nord-européenne. Des modèles scandinaves, germaniques et britanniques, on peut tirer certaines grandes caractéristiques d'un parti social-démocrate.

a) C'est un parti de rassemblement qui aspire à gouverner ou regroupe l'opposition.

b) Pour réussir il doit occuper le champ électoral qui va du centre à la gauche modérée. Le parti à sa gauche (socialiste ou communiste) est électoralement faible.

c) Il maintient avec le mouvement syndical des liens étroits. Les responsables des deux organisations se connaissent et s'estiment.

d) Son programme réformiste s'adapte aux structures du pays.

e) Il est à l'aise dans un pays industriel développé.

A l'ouest du Québec le N.P.D. correspond assez bien à ce type de parti. La présence de trois partis rétrécit souvent son champ électoral, contrairement aux modèles britanniques et allemands où la montée social-démocrate a laminé le parti libéral, mais les lignes de force d'un ajustement vers le schéma nord-européen sont perceptibles. La situation au Québec est plus complexe. Au début des années 60 le parti libéral du Québec, sans être social-démocrate, rassemblait des sociaux-démocrates. N'eut été de la question nationale, on aurait pu voir un parti social-démocrate se former, et regrouper les sociaux-démocrates des deux communautés montréalaises. On aurait eu au Québec un modèle semblable au modèle ontarien. La formation du P.Q. avec à la fois l'idée nationale et une application social-démocrate, a transformé le schéma naturel d'une élection où la question nationale n'est pas en jeu et élargit la base du parti libéral.

Malgré la situation complexe créée par les deux idées mises de l'avant par le P.Q., celui-ci est devenu au Québec le parti social-démocrate. Son programme, son financement et ses militants le rapprochent de ce type de parti mais sa grande réussite c'est d'avoir, vis-à-vis des centrales syndicales, transformé l'étiquette traditionnelle qui accolait nationalisme et droite en une image de nationalisme et gauche modérée (pour être juste mentionnons que le R.I.N. avait déjà amorcé le virage).

Le syndicalisme et la social-démocratie

L'organisation syndicale qui évolue dans un capitalisme développé fait de la social-démocratie. Elle peut certes souhaiter le renversement du système capitaliste, mais ses actions quotidiennes sont du genre réformiste. En corrigeant les abus les plus flagrants du capitalisme, en donnant aux travailleurs l'impression qu'ils peuvent combattre efficacement le système, le syndicalisme qui a fait évoluer le capitalisme en a peut-être aussi permis la survie. S'il est difficile dans les circonstances de parler de syndicalisme révolutionnaire, le syndicalisme pourra toutefois appuyer un parti qui se veut tel. Le choix se réduit dans la pratique à aider un parti social-démocrate ou un parti socialiste (encore faut-il que l'alternative se présente).

Voyons auparavant les limites de ce choix. Le mouvement syndical québécois possède un caractère nord-américain qui tend à le confirmer dans un rôle réformiste. Je pense ici à un caractère plus fondamental que la situation géographique: Le principe de la cotisation obligatoire. Si l'obligation de cotiser donne au syndicalisme nord-américain sa puissance, elle le transforme en un rassemblement de tendances diverses qui modèrent son action. Il est difficile d'imaginer le gouvernement d'un État capitaliste qui tolère l'application de la formule Rand au bénéfice d'un syndicalisme qui ne joue pas le jeu, pour lequel le gouvernement juge qu'il est fait. Tout syndicalisme qui met de l'avant un projet socialiste (par exemple la C.F.D.T. française) regroupe des adhérents qui l'ont librement choisi, comme on choisit un parti politique. Il sera ainsi plus "naturel" à une centrale syndicale québécoise d'appuyer un parti social-démocrate.

On sait que le N.P.D.-Québec et le R.M.S. ont décidé de s'allier dans le but de défendre les intérêts des travailleurs. Le programme de ce parti reprend la position du N.P.D.-Québec sur la question nationale (autodétermination)... et se propose "de remplacer le capitalisme par le socialisme". On retrouve dans ce programme les éléments d'une élimination progressive de l'entreprise privée du secteur de la fabrication, caractéristique essentielle d'un programme socialiste: la coalition n'est pas social-démocrate mais socialiste.

Le désaccord avec le P.Q. ne porte pas sur sa position constitutionnelle, puisque l'application de l'autodétermination ne pourrait aboutir qu'à un référendum, il se place au niveau de son orientation social-démocrate (non socialiste). Comment évaluer la stratégie syndicale? Certains ont vu dans l'appui de la F.T.Q. au P.Q. un choix illogique. Je crois qu'il est parfaitement normal qu'une centrale syndicale appuie un parti social-démocrate. La prudence des deux autres centrales peut s'expliquer.

Le N.P.D.-Québec a décidé de passer d'un programme social-démocrate à un programme socialiste. La présentation de l'ancien programme mentionnait le désir de "bâtir une société démocratique et socialiste" mais rien dans le programme ne dépassait un projet social-démocrate classique. Qu'un parti politique opère un changement idéologique de cet ordre sans un congrès mouvementé, est le signe que ce parti est devenu un groupuscule (je définis groupuscule: un parti dont le nombre de militants tend à se réduire au comité exécutif). Une centrale syndicale ne peut se permettre d'appuyer un groupuscule. La stratégie des centrales doit aussi tenir compte d'une mathématique électorale québécoise. Dans une lutte électorale normale (où le pays n'est pas remis en cause) aucun parti politique occidental ne peut prétendre dépasser 55% des voix. Le P.Q. amputé de son électorat social-démocrate anglophone est beaucoup plus fragile. Vouloir lui soustraire son aile gauche c'est le saborder. Au scrutin proportionnel, il peut être utile qu'un parti socialiste fasse le plein de ses voix et négocie son appui au parti social-démocrate, au scrutin québécois on fait battre le parti social-démocrate mais on ne fait pas avancer le socialisme.

lettres au DEVOIR

Du cheval de Troie à celui de Québec

Ottawa vient d'envoyer "un cheval" à Québec en guise de présent à M. Bourassa, leader "cheap" dans l'esprit du gouvernement libéral fédéral.

Dans ce cheval se cachent les ennemis de la volonté fondamentale du Québec; des gens pour qui, on s'en souvient, le Québec devait s'affirmer sur la scène fédérale et qui ont échoué dans leur mission; des émissaires qui viennent, comme de l'étranger, s'infiltrer à l'Assemblée nationale du Québec pour mâter les prétentions bourassistes à quelque souveraineté ou primauté législative culturelle.

Chacun sait ce qui est advenu des Troyens: ils se sont fait passer "un sapin". C'est pourquoi, gens du Québec, gens des comtés où Bourassa a accepté le parachutage d'émissaires-défenseurs du régime libéral fédéral décadent, nous ne devons pas nous laisser docilement faire le coup du cheval. Les Marchand, Comtois, Mackasey et Cie, retournons-les chez eux, à Ottawa, en élisant pour nous gouverner à temps complet les Morin, Parizeau, et tous ceux qui ont promis de par leur allégeance politique de travailler pour nous à la construction de l'État du Québec.

Charles GAGNON
Trois-Rivières, le 3 novembre 1976

LA RECHERCHE

4, place de l'Odéon, 75006 Paris - n° 71 - $ 2,50
en vente partout.

La Recherche est une revue internationale publiée en français. Ses articles sont écrits par des chercheurs du monde entier, et lus dans le monde entier.
Pour le chercheur, l'étudiant, l'universitaire, La Recherche constitue une synthèse mensuelle de tout ce qui se passe d'important sur tous les fronts de la recherche, de la biochimie à l'astrophysique.

Extrait du sommaire de ce mois :

La séparation isotopique
par C. Lebrun et M. Mézin
Le comportement de l'embryon
par Gilbert Gottlieb
DOSSIER
Des icebergs pour l'Arabie saoudite
par Mohamed al-Faisal
ECOLOGIE
Le poison de Seveso
par Alain Jaubert

TARIFS SPÉCIAUX
pour Noël et DÉBUT ANNÉE
pour l'EUROPE les ILES du SOLEIL et le MEXIQUE
consultez
SETA VOYAGES
Tél. À 861-3906
Permis 50291

10 1/2 %
payable semi-annuellement
OBLIGATIONS
municipales
scolaires
hôpitaux
cégeps
demandez notre LISTE
Mcneil Mantha Inc.
Fondée en 1930
210 St-Jacques
845-8201
Membre de la Bourse de Montréal et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
Nom .....
Adresse .....
Tél.: .....

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
VIENT DE PARAÎTRE
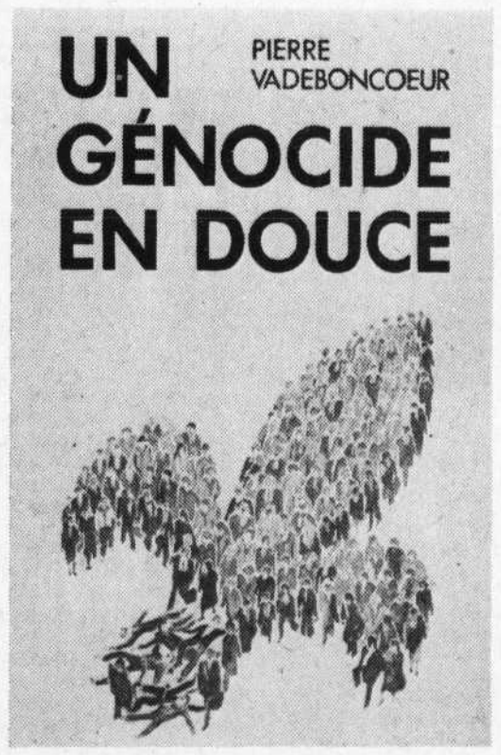

"Je le déclare parce que je le crois: il y a une conspiration contre ce peuple et elle est pressée . . . Pour la première fois, on peut parler d'une entreprise de génocide." P.V.
L'HEXAGONE / PARTI PRIS

LE DEVOIR
CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$52.00	$28.00
ÉTRANGER*:	$57.00	$31.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....
Adresse .....
.....

la météo

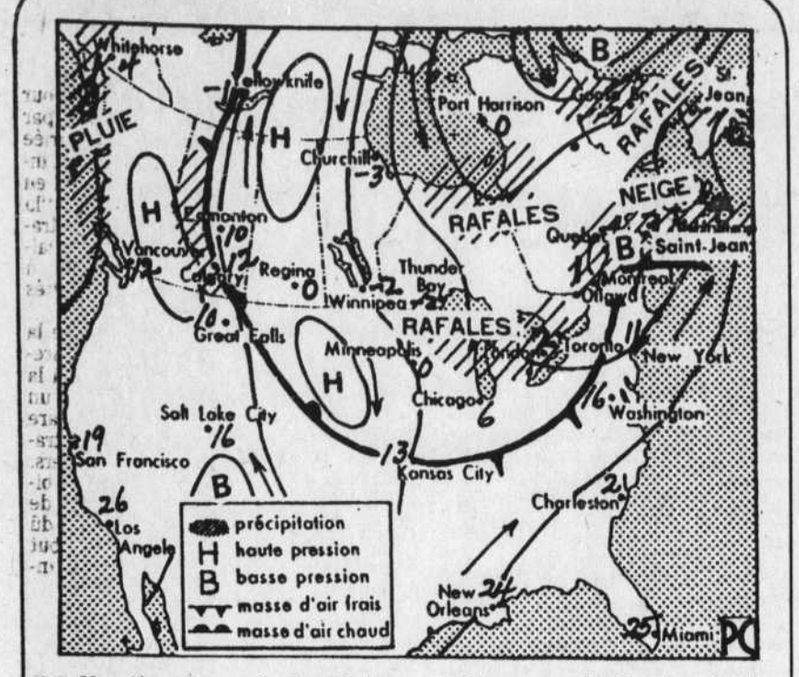

Une dépression sur les Grands lacs se déplace vers l'est et passera au sud de la province aujourd'hui. A l'est de ce système il y a une crête de haute pression. La dépression ennuagera le Québec de l'ouest en est et sera accompagnée de neige passagère.

●

Outaouais, Montréal, Sud des Laurentides: Nuageux avec faible neige passagère ce matin. Dégagement partiel en fin d'après-midi. Maximum près de zéro à Montréal et de moins 2 ailleurs.

●

Nord des Laurentides, Haute-Mauricie: Nuageux avec neige passagère, suivi d'un dégagement en fin de journée. Maximum près de —5. Aperçu pour jeudi: ciel variable.

●

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: Nuageux avec neige passagère. Dégagement partiel en fin d'après-midi. Maximum près de moins 5. Aperçu pour jeudi: ciel variable.

Chibougamau, Nord du Lac Saint-Jean: Nuageux avec neige passagère se terminant en fin d'après-midi nuageux par la suite. Maximum près de moins 6. Aperçu pour jeudi: ciel variable.

●

Sud du Lac Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières: Ennuagement progressif suivi de neige passagère se terminant tard en fin de journée. Maximum de moins 1 à moins trois. Aperçu pour jeudi: ciel variable.

●

Cantons de l'Est: Nuageux avec neige passagère avec un dégagement progressif en fin de journée. Maximum près de zéro. Aperçu pour jeudi: plutôt nuageux.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspésie: Ennuagement progressif suivi de quelques chutes de neige locales. Maximum près de zéro. Aperçu pour jeudi: ciel variable.

10 novembre

par la PC et l'AP

Catherine II de Russie mourait il y a 180 ans aujourd'hui, le 10 novembre 1796. Elle renversa son mari, au nom de l'orthodoxie, quelques mois seulement après que celui-ci eut succédé à l'impératrice Elizabeth. Bon administrateur, Catherine II gouverna la Russie pendant 34 ans. Elle apporta son soutien aux réformateurs français et fit scandale dans toute l'Europe par ses nombreuses aventures sentimentales.

1975 — Après cinq siècles de régime colonial, le Portugal accorde l'indépendance à l'Angola.

1963 — Plus de 1,500 personnes meurent d'une épidémie de choléra en Inde et au Pakistan.

1946 — Les communistes remportent plus de 186 sièges à l'Assemblée nationale française.

1942 — Les forces allemandes évacuent l'Égypte. Les troupes américaines s'emparent d'Oran.

1938 — Adoption d'une législation anti-sémite en Italie.

1926 — Hiro-Hito monte sur le trône impérial japonais.

1918 — Le kaiser Guillaume II quitte la Belgique et s'enfuit aux Pays-Bas.

1894 — Nicolas II succède au tsar Alexandre III.

1799 — Charles-Maurice de Talleyrand devient ministre des Affaires étrangères de France.

1798 — Alois Senefelder invente la lithographie.

Ils sont nés un 10 novembre: Martin Luther, théologien et réformateur allemand 1483-1546; François Couperin, musicien français 1668-1733; Duncan Forbes, homme politique écossais 1685-1747; Richard Burton 1925.

suites de la première page

CHEF LIBÉRAL

Pour le chef libéral, personne ne peut mettre en doute des chiffres aussi éloquents démontrant la rentabilité du fédéralisme. A son avis, il est pertinent dans le débat électoral de rappeler tous les avantages du marché commun canadien.

Ces avantages sont tellement évidents à ses yeux qu'il avoue que le gouvernement a cessé de dresser les bilans des sommes payées par les Québécois en impôts directs et indirects au gouvernement fédéral et les sommes totales versées par ce gouvernement sous diverses formes au Québec. De tels bilans avaient été réalisés il y a quelques années et M. Bourassa explique avoir mis fin à cette pratique parce qu'il croit au fédéralisme et, aussi parce qu'à son avis, c'était dépenser de l'argent inutilement.

La meilleure preuve de la rentabilité du fédéralisme, il dit la voir dans le fait que le revenu moyen des Québécois est inférieur à celui des Canadiens. Tant qu'il y aura un écart entre les deux, il croit que le fédéralisme sera profitable aux Québécois.

Au cours de cette conférence de presse, le premier ministre a aussi évoqué brièvement les mesures prônées par son parti pour assurer le développement régional au Québec. La principale mesure a trait à la régionalisation des services gouvernementaux par la création de centres décisionnels déconcentrés. Une somme de $40 millions par année serait consacrée à la réalisation de projets qui, à son avis, permettra de diminuer les disparités économiques entre les régions.

Il a également souligné l'action en cours à l'Office de planification et de développement du Québec pour préparer des schémas régionaux de développement et d'aménagement du territoire. De son côté, M. Bernard Lachapelle, ministre responsable de l'OPDQ, a assuré que le projet de l'alumineraie de Saint-Augustin, près de Québec, était toujours à l'étude. M. Raymond Mailloux, quant à lui, a souligné des projets relatifs à l'exploitation de mines de sel aux Iles de la Madeleine et de silice dans le comté de Charlevoix.

Même s'il brandit la menace séparatiste qu'il demande aux Québécois d'écarter une fois pour toutes, le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, devait se montrer plus tard à Matane malgré tout confiant dans les résultats du scrutin du 15 novembre au point qu'il ne craint pas d'affirmer que l'élection d'un gouvernement péquiste est impensable.

C'est du moins l'attitude qu'il a affichée hier alors qu'il était de passage à Matane, dans le comté du même nom, où pourtant le Parti québécois semble faire une chaude lutte au député sortant Marc-Yvan Côté.

Avant de faire cette déclaration, M. Bourassa venait juste de servir la mise en garde qu'il ne cesse de répéter depuis quelques jours. "Jamais votre niveau de vie n'a été aussi impliqué que dans la prochaine élection", a-t-il dit aux quelque 200 personnes venues l'entendre à l'hôtel de ville de Matane. Pour M. Bourassa c'est l'équation Parti québécois égale instabilité, moins d'investissements, plus de chômage.

"Je ne le dis pas pour créer des épouvantails, je le dis pour qu'on ne me reproche pas de ne pas l'avoir dit", a-t-il poursuivi en ajoutant à l'intention des personnes qui malgré tout pourraient s'aviser de voter pour le Parti québécois que celles-ci seront victimes de leur propre geste. Confiant que le PQ ne prendra pas le pouvoir, il demande simplement qu'on mette fin à la croissance de la menace séparatiste en retirant le PQ après trois prises au bâton.

Par la suite, il est revenu sur le sujet, mais sur un ton détaché. L'enjeu de l'élection, a-t-il affirmé, ce n'est pas "une autre victoire pour le Parti libéral, pour Robert Bourassa ou pour le gouvernement", ajoutant "qu'on ne fait pas de la politique pour l'honneur". Enfin il a demandé pourquoi il faudrait que le Québec, qui a déjà les avantages de l'indépendance, tout en étant dans le régime fédéral, chercherait à en avoir les inconvénients en se séparant.

Avec le député Marc-Yvan Côté, le chef libéral a insisté plus particulièrement sur le développement régional, comme il l'avait fait précédemment à Québec au cours d'une conférence de presse.

L'ENTREPRISE

pondre à des adversaires, c'est plus intéressant".

Ses adversaires semblaient s'être donné le mot; à tour de rôle, ils appelaient pour s'interroger sur l'avenir d'un Québec indépendant, sur le fonctionnement et les coûts d'exploitation d'un ministère québécois des Postes, sur la possibilité de rapatrier non la constitution mais cette part du Trésor canadien qui appartient aux Québécois.

Patiemment, M. Lévesque a expliqué que d'abord il ne s'agissait pas de décider de l'indépendance du Québec le 15 novembre, mais d'élire un bon gouvernement, puis qu'il fallait arrêter de se penser petits et de se "ratatiner".

Le chef du Parti québécois avait commencé sa journée en commentant "le bénévolat criminel à même les fonds publics", c'est-à-dire les révélations sur les percepteurs de fonds de la caisse électorale du parti libéral et les concessionnaires de Loto-Québec. "C'est pourquoi on travaille si fort depuis si longtemps pour abolir ce système qui ressemble à la protection dans la pègre".

Devant plusieurs travailleurs de la Celanese, qui viennent de terminer une longue grève, M.lévesque a déploré la conduite d'Ottawa vis-à-vis des importations de textiles alors que de nombreuses usines doivent fermer leurs portes au Québec.

Il s'est engagé une nouvelle fois à faire en sorte que les employeurs manifestent plus de respect à l'endroit de leurs employés. "Je peut vous garantir une chose: ils vont l'apprendre, le respect des travailleurs, et de force s'il le faut".

Intention de vote selon l'occupation, le revenu, et la scolarité

	Total	Occupation du Chef de famille: Prof. Semi.	Admin. Prop.	Bureau	Ouvr. Spec.	Ouvr. Non Spec.	Cultivateur	Revenu familial: Moins de $5,000	$5 à $8,000	$8 à $12000	$12 à $15000	$15 et plus	Années de Scolarité: 0-7	8-9	10-11	12-13	14 et plus
	%	%	%	%	%	%	%										
PQ	50	64	40	51	49	51	40	40	47	46	63	52	34	41	47	62	63
PL	27	16	33	30	26	22	36	28	28	24	21	27	33	31	31	23	18
UN	14	14	17	16	12	15	12	17	15	16	12	14	20	14	11	11	13
RC	6	1	6	1	10	7	4	10	4	10	3	3	10	10	8	3	1
Autres	4	5	3	3	3	5	8	5	6	4	2	3	3	4	4	2	6
Nombre de répondants	(653)	(95)	(117)	(77)	(154)	(111)	(25)	(96)	(85)	(126)	(104)	(187)	(138)	(120)	(107)	(128)	(157)

PARTI QUÉBÉCOIS

wagon" en faveur du PQ, qui a réussi par ailleurs à imposer son style et sa stratégie de campagne.

Bien sûr, l'IQOP a effectué des sondages qui s'écartent sensiblement de ceux de CROP et de l'INCI. Mais les experts opinent à ne pas trop en tenir compte, en raison de problèmes méthodologiques et de doutes quant à leur aspect scientifique.

Quoi qu'il en soit, tous les récents sondages indiquent une montée spectaculaire du PQ, en faveur duquel la mise en veilleuse de l'indépendance du Québec a porté fruit.

Car le même sondage de l'INCI qui prévoit qu'un électeur sur deux, ou presque, est disposé à appuyer le PQ, révèle également que trois électeurs sur cinq s'opposent à l'indépendance du Québec. À une question en ce sens, seulement 18.4% des personnes interrogées se sont dites en faveur d'un Québec séparé du reste du Canada. C'est donc dire que, très nettement, la majorité des Québécois qui s'apprêtent à voter pour le PQ ne pensent pas qu'ils enregistrent en même temps un vote pour l'option indépendantiste. L'on peut présumer que le ou les référendums promis par le PQ ont recueilli l'adhésion, ou alors que les Québécois désirent un gouvernement social-démocrate, du genre que trois provinces de l'Ouest ont eu ou ont encore. Mais le questionnaire n'a pas été poussé jusque là. Tel quel, le sondage semble indiquer que les Québécois disent autant "non aux séparatistes" qu'à M. Bourassa.

Le sondage révèle par ailleurs que les libéraux sont en danger partout, y compris dans la région de Montréal, où le PQ poursuit son implantation et où l'Union nationale effectue une percée spectaculaire chez les anglophones. Alors que, de façon traditionnelle, les libéraux recueillaient 90% des votes anglophones et ethniques, ils n'en retiendraient plus que 30%, tandis que l'UN, pour la première fois de son histoire, irait en chercher 47%.

Selon toute vraisemblance, cette renaissance imprévue provient à la fois du mécontentement causé par la loi 22 et des promesses de retour au libre choix absolu, telles que faites par M. Rodrigue Biron.

Certains libéraux estiment que, voyant l'imminence de la prise du pouvoir par le PQ, les anglophones et les ethniques réintégreront leur giron, ou alors s'abstiendront de voter. A cela, les experts font observer qu'un fort taux d'abstention serait favorable du PQ, qui a retenu la plupart de ses appuis depuis 1970 et les a accrus sensiblement en cours de route. En 1973, un taux record de 85% des électeurs avaient voté, et il serait surprenant qu'il en soit ainsi lundi prochain.

Bien plus, à la question suivante: si vous saviez à l'avance que le Parti libéral ne formerait pas le prochain gouvernement, est-ce que vous considéreriez à nouveau le choix de votre parti?, 68% des répondants ont répondu par un non.

Car l'insatisfaction est généralisée et porte sur plusieurs sujets, ainsi que nous le verrons demain, à travers le même sondage.

Les chiffres démontrent que, depuis quinze ans, la cause de la séparation du Québec a fait un gain d'environ 1% l'an, en moyenne. Il faudra donc chercher ailleurs les causes de la brusque popularité du PQ, à moins de deux semaines du scrutin.

Il est par ailleurs étonnant de constater que bien peu, même parmi ceux qui appuient le PQ, croient que ce parti prendra le pouvoir, se rappelant probablement qu'il n'y a pas de commune mesure — les exemples sont multiples — entre les suffrages exprimés et la répartition des sièges à l'Assemblée nationale.

Si l'on examine l'intention de vote selon les régions, l'on constate que le PQ — si l'on prend pour acquis que les indécis voteront comme ceux qui se sont prononcés — est en avance partout, allant de 69% dans l'est de Montréal et de l'île Jésus, à 43% dans le Bas Saint-Laurent, les Cantons de l'Est et l'Outaouais-Abitibi, et à 35% dans l'ouest des deux îles de la région métropolitaine. Même là, le Parti libéral, avec 27%, est devancé par l'UN, avec un étonnant 28%.

L'UN est, d'autre part, en bonne position en Mauricie, avec 17%, et les créditistes se maintiennent dans le Bas Saint-Laurent et en Abitibi, avec 14%, obtenant jusqu'à 20% dans l'Estrie.

Les appuis au PQ se répartissent également entre les hommes et les femmes, avec un sommet de 62% dans le groupe des 25-34 et un creux de 16% chez les 65 ans et plus. C'est dans ce dernier groupe que le Parti libéral recueille le plus de faveur, soit 55%, mais il récolte seulement 15% chez les 18-24, où le PQ va chercher 61% de ses appuis.

C'est chez les personnes de 45 ans et plus que l'UN a le plus d'appuis.

Selon les groupes ethniques, et prenant pour acquis que les "discrets" voteront comme les autres, le sondage révèle que 54% des péquistes sont Canadiens français, 11% anglophones, et 31% d'autres origines ethniques. Dans ce dernier groupe, le Parti libéral n'aurait que 28%, soit le même que pour l'UN, qui distance nettement les libéraux chez les anglophones, avec 49%, alors que M. Bourassa n'en aurait plus que 31%. Ce qui est un renversement total d'avec les élections antérieures.

D'autre part, le PQ aurait l'appui de 64% des professionnels et assimilés, où les libéraux auraient 16% et l'UN, 14%. Les employés de bureau appuieraient à 51% le PQ, à 30% les libéraux, et à 16% l'UN. Parmi les cultivateurs, 40% seraient péquistes, 36% libéraux, et 12% unionistes.

En ce qui concerne le revenu familial, ceux qui gagnent moins de $5,000 appuient à 40% le PQ, à 28% le PLQ, à 17% l'UN et à 10% le parti de M. Samson. Le PQ domine dans toutes les catégories de revenu avec un sommet de 63% chez ceux qui gagnent $12,000 à $15,000, où le PLQ reçoit 21% d'appuis.

Chez ceux qui ont 7 ans de scolarité et moins, libéraux et péquistes sont nez à nez, avec 34 et 33%, mais le PQ grimpe jusqu'à 62% chez ceux qui ont 12 ans et plus de scolarité, où le parti de M. Bourassa obtient environ 20%.

Si l'on examine enfin l'intention de vote selon les régions et les groupes ethniques, l'on fait les constatations suivantes, toujours d'après le sondage de l'INCI:

● dans l'est de l'île de Montréal et de l'île Jésus, le PQ recueillerait 73% de ses appuis chez les francophones; dans l'ouest des deux mêmes îles, l'appui francophone serait de 53%, et de 50% partout ailleurs en province;

● le Parti libéral va chercher 28% de ses appuis chez les francophones, en province, 29% chez les anglophones et groupes ethniques de l'ouest des deux îles métropolitaines, et 38% chez les mêmes groupes de l'est des deux îles de Montréal et Jésus.

● Quant à l'UN, elle prendrait jusqu'à 47% du vote anglophone de l'ouest des deux îles, 30% des anglophones en province et 25% des anglophones de l'est de Montréal. Ces données, aussi fragmentaires soient-elles, font surgir une question: l'UN est-elle en train de devenir le nouveau parti des anglophones et des minorités dites ethniques?

● enfin, 13% des anglophones de l'est, et 12% des anglophones de l'ouest des deux îles métropolitaines penchent en faveur des autres partis, probablement l'Alliance démocratique pour une bonne part.

MON CARNET

tent, un costume rayé avec veste assortie, et des lunettes plaquées or; une âme rougeaude, bedonnante, grisonnante et frisée; une âme joviale, rieuse, contente; une belle âme.

Maurice Bellemare c'est ça et beaucoup plus. C'est ancien et c'est moderne, c'est rural et urbain, c'est amusant et redoutable et, comme le dit son slogan, ça fonce, ça attaque et ça dénonce.

A son bureau de député de la rue Saint-André, à Acton Vale, les murs en pré-fini ne disent rien sinon qu'il "faut battre les rouges". Maurice Bellemare se déplace rapidement derrière son bureau style ministre. Sur le ton paternaliste ou admiratif il adresse de temps à autre la parole à Louise ou à l'honorable. Louise c'est la jolie Louise Bertrand, fille de l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand, secrétaire de M. Bellemare à Québec et qui avoue ne pas pouvoir suivre son patron tant il est actif. L'honorable c'est Théo Ricard, ancien député fédéral de Saint-Hyacinthe, et qui agit au titre d'organisateur personnel de l'âme. "C'est quoi la population de Saint-Hyacinthe, honorable?" demande M. Bellemare. Et Théo, qui n'a pas changé, dans son petit costume gris, l'air gêné, répond avec empressement.

Je le confesse. Ce comité d'organisation a été le seul où je me suis vraiment senti à l'aise depuis la campagne électorale. C'est chaleureux, tranquille, cordial et puis ce n'est pas rempli de calculateurs impétueux qui griffonnent des chiffres compliqués sur des listes qu'on glisse en vitesse sous les bureaux à la vue du premier journaliste venu. Ce n'est pas non plus ce comité d'un autre parti où l'organisateur de service m'a dit qu'il ne pouvait pas me voir parce que lui il s'occupait surtout des média. Ben j'suis quoi, moi, espèce de maillet! Le représentant Familex, le gars de l'Hydro (pardon ils sont en grève) un huissier ou quoi? Le Devoir ce n'est peut-être pas le Daily Mirror mais il a le droit d'être un média lui aussi il me semble. C'est vrai; moi ça m'insulte ces choses-là. Passons.

Non, chez Maurice Bellemare les calculs sont gros, massifs, vengeurs. Les chiffres sont à la mesure du personnage et ils sont les suivants. "On prend 1,5 million de votes", explique le Dr Grondin de l'Union nationale. D'abord 30% du vote anglophone, ensuite 50% des 800,000 votes accordés aux partis de MM. Samson et Dupuis en 1973. "On conserve nos 200,000 électeurs de 1973 mais on récupère 90% du million de voix qu'on a perdues." M. Bellemare déclare que l'adhésion des membres ainsi que les cartes de pointage du parti indiquent ce retour. "Les libéraux nous rendent la politesse", blague-t-il.

Selon lui 1,5 million de votes c'est le pouvoir ou presque à cause du partage des voix et aussi parce que l'UN a plus de chances que le PQ dans les comtés ruraux d'après ses calculs. "Montréal on vous le donne, dit-il. Au plus fort de Duplessis on n'a jamais eu plus de six sièges sur les trente comtés montréalais". Il ne parle pas du PQ; il a passé le mot d'ordre de ne pas attaquer les péquistes; "On a l'argent et on va dépenser notre budget légal surtout", informe-t-il. "Mais les élections ça ne se gagne pas seulement avec de l'argent". C'est ici qu'il aime à répéter sa maxime d'organisateur hors pair: ce n'est pas la grosseur de la masse qui compte, c'est le swing du manche".

Ne le minimisons pas. Rodrigue Biron est à la hausse dans les contrées et l'âme souffle puisamment. Bellemare, lui, il n'a jamais été battu en sept élections depuis 1944. Il a été le premier à défaire un député du parti au pouvoir dans une élection partielle. Pour lui les libéraux sont en très mauvaise posture. "C'est la première fois, explique-t-il, depuis la Confédération qu'un parti perd 21 députés dont quatre ministres à la veille d'une élection (ceux qui ne se représentent pas), c'est la première fois qu'un parti fait dépenser $25 millions pour une élection où il est certain d'être affaibli et c'est la première fois depuis Godbout qu'un premier ministre se fait huer partout où il passe. Voilà des signes qui ne mentent pas".

On fait valoir que les sondages donent à l'UN presque le triple des votes qu'elle avait eus en 1973 et que la véritable remontée unioniste s'est produite après les derniers sondages. "Au début, confie Louise Bertrand, on avait des assemblées de 35 personnes; on se consolait avec 50. Aujourd'hui on réunit des 300 et 400 personnes, Biron est acclamé partout et on reçoit 20 téléphones par jour d'invitation". M. Bellemare se promène partout dans la province. Il a tenu jusqu'à présent 43 assemblées en plus de faire son porte, à porte et d'orchestrer la campagne. A l'UN on sent que le temps a un peu manqué. Il aurait fallu plus de rodage, plus de mise au point.

L'UN réclame son droit de vie et les ressuscités parlent fort. Nul ne sait ce qui peut advenir mais moi je sens comme une surprise de ce côté-là. Et puis j'aime cette renaissance de l'Union nationale. Je trouve cela sympathique et ça met de la variété dans le paysage électoral.

L'âme s'anime: "Et puis cette année on n'a pas une équipe de pee-wee. Vous verrez!"

L'INDÉPENDANCE

ne sont pas favorables à l'indépendance, de 70% qu'il était en 1974, est passé à 55% au début de novembre.

Parmi les électeurs francophones, les variations sont très sensibles dans la catégorie des "indécis", des "discrets" ou encore de ceux dont les réponses sont assorties de réserves et de nuances. Les sondages et enquêtes diverses depuis 1962 révèlent que le nombre de ceux qui ne peuvent répondre par un OUI ou un NON à la question de l'indépendance du Québec passe de 20% à 6% à 17% à 11% à 24% à 13% et, ces jours derniers, à 25%.

Les professeurs Pinard et Hamilton font du reste observer que les réponses sont susceptibles de très nombreuses variations suivant la formulation des questions. C'est pourquoi les maisons de sondage hésitent souvent à inclure des questions de cette nature dans leur questionnaire.

C'est la première fois, sauf erreur, que la question sur l'indépendance du Québec est posée en termes aussi nets dans un sondage électoral. On ne se borne plus ici à parler de l'indépendance du Québec; on précise plutôt "pays indépendant ne faisant plus partie du Canada", ce qui ne manquera pas de susciter des réserves parmi les partisans de la souveraineté politique accompagnée de l'association économique.

LOTO-QUÉBEC Suite de la page 3

Québec, aient participé à une réunion qui a précédé cette sollicitation.

Par ailleurs dans la région de Québec, M. Marcel Lacroix s'était vu confier la tâche de rencontrer les concessionnaires par le secrétaire du Parti libéral, M. Denis Bédard.

Le rapport de la SQ renferme plusieurs photocopies de chèques considérables qui ont été versés dans les comptes secrets du parti du premier ministre Bourassa.

Le Solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, a déploré fortement que des fuites aient permis la publication du document, et il a tout simplement déclaré que "le dossier était toujours à l'étude". M. Lalonde a également nié que le retard apporté à la déposition de ce rapport de la SQ puisse avoir un lien avec l'actuelle campagne électorale.

HYDRO Suite de la page 3

une lettre qu'il adressait à M. Bourassa vendredi dernier, afin de hâter le règlement d'un conflit qu'il jugeait "à la fois inutile et coûteux pour tous".

Au sujet des poursuites judiciaires et des mesures disciplinaires envisagées par la direction de l'Hydro à la suite des débrayages et grèves tournantes auxquelles avaient recours les employés dès mars dernier, pour protester contre la lenteur des négociations en vue du renouvellement de leur convention, M. Bourassa a vaguement laissé entendre hier que le SCFP semblait se rendre à l'avis du gouvernement sur le sujet. Le premier ministre avait déclaré à Gatineau, samedi dernier, que son gouvernement "n'avait jamais fait de compromis sur le crime".

Il a enfin indiqué que sur la question de la compensation réclamée par les syndiqués pour frais incidents non couverts par la rétroactivité de la nouvelle convention qu'on leur proposait, ils avaient accepté de ramener leur réclamation de $1,500 à $800. La partie patronale avait offert un forfait maximum de $253.

M. Jean-Louis Fleury, un porte-parole de l'Hydro, révélait hier que les commissaires étaient toujours en réunion, qu'ils avaient fait au SCFP, à 14 h une offre aussitôt rejetée sur le protocole de retour au travail, et qu'ils avaient repris leurs délibérations.

M. Claude Morrisseau, porte-parole des négociateurs syndicaux, a dit de son côté qu'il n'avait aucun commentaire que ce soit à énoncer, que son équipe était toujours réunie et qu'il espérait une fois encore convoquer les journalistes à une conférence de presse aujourd'hui.

M. Fleury a également fait état de 285 pannes affectant 1,783 usagers à travers la province en fin d'après-midi. La région de Québec était la plus touchée, 786 abonnés y étant privés d'électricité par 49 pannes, suivie de celles des Laurentides (45 pannes). On ne comptait que neuf pannes affectant 201 usagers dans toute l'île de Montréal.

"Les réparations continuent à être effectuées régulièrement par les grévistes, a-t-il dit, même si elles se font un peu plus lentement que d'habitude. Il semble y avoir un manque de communications dans certains coins, entre autres à Pointe-Calumet où trois abonnés sont sans électricité depuis le matin du 1er novembre. Mais je ne crois pas que ce soit de la mauvaise volonté."

Tendance de l'opinion relative à la séparation du Québec du reste du Canada de 1962 à 1976

	Pour	Contre	Ne savent pas, indécis ou réponses conditionnelles	Nombre de répondants
	%	%	%	
(Tous les citoyens adultes du Québec)				
1962	8	73	19	998
1965	7	79	14	6,910
1968 A	11	71	18	202
1968 B	10	72	18	746
1969	11	75	15	367
1970 A	14	76	10	820
1970 B	11	74	16	1,974
1972	10	68	22	778
1973	17	64	19	1,006
1974	15	74	11	349
1976 A		•		
1976 B	18	58	24	1,095
(Seulement les adultes Canadiens français au Québec)				
1962	8	71	20	880
1963	13	43	23	987
1965	8	76	16	5,488
1967	7	87	6	502
1968 A	13	65	22	165
1968 B	11	68	21	624
1969	13	70	17	294
1970 A	16	73	11	696
1970 B	13	70	17	1,513
1972	11	65	24	660
1973	19	60	21	860
1974	17	70	13	277
1976 A	23	63	13	725
1976 B	20	55	25	954

1) Lorsqu'elle était indiquée dans les sources, la catégorie "pas de réponse" a été éliminée. Le nombre de répondants pour l'étude de 1965 est pondéré.

2) Le total pour l'étude de 1963 est de 79%; les autres 21% ont dit qu'ils n'étaient pas au courant d'activités séparatistes.

3) Pour l'étude faite en 1967, la séparation n'était qu'une option parmi d'autres moins radicales; 87% est le total des autres options.

Biron promet une vigoureuse relance du logement

Rodrigue Biron

par Marie Laurier

À quelques jours du scrutin, le chef de l'Union nationale sent le besoin d'étayer son programme de dossiers plus substantiels que la simple nomenclature de mesures hypothétiques. Aussi M. Rodrigue Biron a commencé sa journée montréalaise, tôt hier matin, en divulguant de façon plus précise sa politique en matière d'habitation et de production laitière. Il a promis une vigoureuse relance de la construction de logements et une législation intelligente et réaliste garantissant les quotas de production laitière, de façon à ne "pas gaspiller le lait en le jetant dans les égouts."

Il reprend à son compte le projet d'aménagement du Vieux port de Montréal pour en faire un quartier d'habitations à loyers modiques pour 10,000 habitants et souhaite ainsi revaloriser ce secteur négligé de la métropole en installant les services communautaires nécessaires.

De plus, l'UN promet d'abolir progressivement l'impôt foncier scolaire et accorde un revenu minimum garanti à tous les Québécois. Une nouvelle vigueur sera insufflée à la Société d'habitation du Québec (SHQ) créée en 1967 par Daniel Johnson. "L'Union nationale, a-t-il dit, veut faire de la SHQ un puissant levier pour aller chercher plus de fonds à la Société centrale d'hypothèques et de logement dans les secteurs prioritaires: rénovation, construction de logements publics pour les personnes à faible revenu et les citoyens âgés, acquisition de terrains par les Offices municipaux d'habitation."

M. Biron a expliqué que "depuis six ans et demi" le gouvernement Bourassa ne s'est pas occupé de la crise de l'habitation au Québec et qu'il a l'intention de corriger cette situation "alarmante" en allégeant le fardeau fiscal du logement qui est de 25%, selon des experts. "Nous prévoyons couper substantiellement cette taxe, a-t-il dit, par l'élimination de l'impôt foncier scolaire et l'instauration du revenu minimum garanti." M. Biron n'a pas donné de chiffres mais il dévoilera demain le "budget de l'UN" à Québec.

Il y a 360,000 logements à rénover dans les milieux ruraux, souligne le chef politique qui va aller puiser les fonds disponibles à Ottawa et dans les villes pour s'attaquer à régler ce problème.

Pour ce qui est du projet d'habitation sur l'emplacement du Vieux port de Montréal, M. Biron a rappelé que ce territoire de plus de cent acres sur les rives du Saint-Laurent est en voie d'être abandonné par le Conseil du port de la métropole alors qu'il pourrait servir à l'érection de près de 3,000 logements pour une population future de plus de 10,000 âmes. Ce projet échelonné sur dix ans coûterait environ entre $25 et $50 millions pour des investissements totaux d'un demi-milliard de dollars.

S'inspirant des recommandations des rapports Castonguay sur l'urbanisation et Legault sur l'habitation, l'UN propose de construire 60,000 nouveaux logements par année pendant cinq ans, d'accélérer les programmes de rénovation, de réformer de fond en comble la SHQ.

La philosophie de l'UN en matière d'habitation pourrait se résumer ainsi: "C'est le temps que l'on accorde à tout individu ou famille l'accès à un habitat qui favorise leur épanouissement social".

Au cours de sa conférence de presse, le chef de l'UN a aussi promis de corriger la situation précaire des producteurs de lait "dès mon élection comme premier ministre". Cela se fera en deux étapes: d'abord par un décret adopté immédiatement par le Conseil des ministres, ensuite par une législation "intelligente et réaliste" qui sera présentée dès la première session à l'Assemblée nationale.

"Dès le 16 novembre", a ajouté M. biron confiant de remporter la victoire, je prendrai les mesures qui s'imposent pour respecter les quotas de production par une participation financière appropriée du gouvernement. Les surplus de lait industriel prévus seront entreposés". Il en est venu à cette décision en constatant "la nonchalance avec laquelle l'administration Bourassa traite les productions laitiers", attitude qui peut conduire à l'asphyxie de centaines de municipalités rurales.

Le chef de l'UN a consacré ensuite la majeure partie de sa journée à l'enregistrement d'émissions à la radio et à la télévision. En fin d'après-midi, il a pris un bain de foule en faisant le trajet de la gare Windsor à Dorval en compagnie des travailleurs qui rentraient dans leurs foyers. Au petit matin, il s'est envolé pour l'Abitibi et tentera pour la troisième fois de faire escale à La Tuque, visite qu'il a dû remettre à deux reprises depuis le début de sa tournée des comtés à cause des intempéries.

Un fruit mûr que l'Union nationale a du mal à cueillir

par Gérald LeBlanc

La machine de l'Union nationale est plutôt mal équipée pour aller chercher le vote des groupes ethniques, particulièrement des Italiens, qui apparaît tout à coup comme un beau fruit mûr ne demandant qu'à être cueilli par le parti de M. Rodrigue Biron.

Une visite hier dans deux comtés où l'UN présente des candidats italiens, MM. Giuseppe Anzini, dans Mercier, et Antonio Marciano, dans Viau, démontre en effet que le regain de vie du parti de M. Biron ne se traduit pas toujours au niveau de l'organisation locale.

Il y a cependant une différence marquée avec 1973 alors que l'UN de M. Gabriel Loubier n'avait présenté que des "poteaux" dans la plupart des comtés de Montréal. MM. Anzini et Merciano sont candidats à plein temps et ne ménagent pas les efforts pour rejoindre leur clientèle.

Au comité de M. Marciano, au 3595 Bélair, deux rues au nord de Jean-Talon, une dizaine de dames fouillaient les listes du comté et répertoriaient les visites à faire et les appels téléphoniques à effectuer d'ici la fin de la campagne.

On a même pu voir M. Marciano visiter à la hâte les petits commerces de la rue Tillemont à l'ouest du comté. Le candidat unioniste attache beaucoup d'importance à ces visites de magasins, qui lui permettent de prendre le pouls des gens influents du coin et de serrer les mains des clients, mais il avoue ne pas avoir le temps de faire du porte à porte.

Il n'y a pas de pointage ni de ratissage systématique du comté, par téléphone ou autrement, par l'UN dans Viau, qui comprend une bonne partie de l'ancienne Ville Saint-Michel, un morceau de Saint-Léonard et une petite partie de Rosemont.

L'organisateur de la campagne unioniste dans Viau, M. Jacques Di Blasio, est cependant enthousiaste. "On va prendre 70% du vote ethnique et plus du tiers du vote francophone", affirme-t-il sans broncher. Le "vote ethnique" c'est surtout le vote italien qui représente près du quart de l'électorat du comté.

Selon M. Marciano, plus de 80 bénévoles travaillent pour son élection et l'ascension de l'Union nationale est irréversible dans la circonscription de Viau.

On s'inquiète cependant de la campagne tranquille menée par le candidat libéral, M. Fernand Sauvé, qu'on ne voit pas, qu'on entend peu mais qu'on craint encore plus que le péquiste, M. Charles Lefebvre.

L'organisateur de la campagne libérale dans Viau, M. Roger Renaud, admet que son parti s'est mis en route un peu sur le tard, puisque le candidat n'a été choisi que le 27 octobre. L'ex-député du comté, M. Fernand Picard, a décidé à la dernière minute de ne plus se présenter.

M. Renaud n'est cependant pas inquiet. La clientèle italienne demeurera fidèle au parti libéral de M. Bourassa, selon lui. "Les Italiens, dit-il, sont des latins, donc émotifs mais fidèles; ils comprennent qu'ils n'ont pas de choix. Ou bien ils nous appuient ou bien ils laissent passer le Parti québécois".

L'UN avait obtenu seulement 525 voix en 1973. Elle portera ce nombre à 1,500 au plus, selon M. Renaud, qui ne croit pas dans la remontée unioniste dont parlent les journaux et la télévision.

Un des organisateurs péquistes du comté, M. Daniel Bouchard, fait également preuve d'optimisme. Il croit que l'UN ne sera pas seule à récolter le vote de protestation de la communauté italienne. Tout comme les stratèges unionistes, M. Bouchard s'inquiète de la "campagne tranquille" du candidat libéral.

Dans le comté de Mercier, le fief de M. Robert Bourassa, l'Union nationale présente également un Italien, M. Giuseppe Anzini, un jeune professionnel de 25 ans, venu de Saint-Léonard pour battre le père de la loi 22.

Lundi soir aussi bien qu'hier avant-midi, il n'y avait qu'une seule personne au bureau du comité de M. Anzini, au 4656 Papineau. C'était Mme Anzini elle-même qui assurait la permanence, hier, au comité, tandis que son mari faisait du porte-à-porte sur la rue Waverly près de Van Horne.

Une pile de beaux posters du candidat restera malheureusement dans le bureau du comité parce qu'on y a fait une erreur impardonnable. On indique en effet en haut du poster: Voter — Vote — Votate, en plus petits caractères et en dessous apparaissent les mêmes mentions en grec et en portugais. Mais ce sont les Grecs et les Portugais et non les Italiens qui sont les plus nombreux dans ce comté composé à 16% de Néo-Québécois.

Mme Anzini, qui parle aussi bien le français que l'anglais, sans oublier l'Italien, reste cependant confiante de voir son mari remporter une majorité du vote ethnique dans le comté de M. Bourassa. Elle a fait un peu de porte à porte avec M. Anzini et elle est revenue encouragée de l'accueil enthousiaste réservée à l'Union nationale.

Le parti de M. Rodrigue Biron, qui a été acclamé comme un sauveur dimanche dernier par le Consiglio, présente également des candidats italiens dans Anjou (M. Albert Rossi), Dorion, (Luigi Grasso) et Marguerite-Bourgeois, (Dominico Izzi).

Une non-campagne, dit Choquette

GRAND-MERE (PC) — Ce qu'il y a de plus remarquable dans la campagne électorale, c'est que c'est une non-campagne, a déclaré, lundi soir, M. Jérôme Choquette.

Cette situation découle des stratégies adoptées par le parti ministériel et par l'Opposition, a expliqué le chef du Parti national populaire.

Le Parti libéral tente de faire peur à la population avec le séparatisme. Le Parti québécois, de son côté, évite de discuter du problème de l'indépendance et reporte à plus tard le débat sur la question.

Le résultat net de cette stratégie est une non-campagne où il n'y a pas d'affrontement, pas de discussion sur les grands problèmes.

"Une non-campagne, pour une élection inutile, qui résultera en un gouvernement plus ou moins désiré par le peuple. De sorte qu'il faudra tenir une autre élection à brève échéance."

A la suite d'une assemblée tenue, dimanche soir, à Saint-Gédéon-de-Beauce, fief de son lieutenant Fabien Roy, M. Choquette a contracté un mal de gorge qui l'empêche de parler autrement que dans un souffle.

M. Choquette affirme que son adversaire libéral André Raynauld sera battu dans Outremont tout comme l'a été, l'an dernier, M. Pierre Juneau dans le comté d'Hochelaga.

"Raynauld sera un autre Juneau", a dit M. Choquette.

VOTER ?

OUI, mais aussi savoir être complètement informé: que disent les **différents partis** et leurs chefs ? Les techniques modernes de lecture rapide structurée permettent d'être convenablement informé en 4.5 fois moins de temps (moyenne) - ou . . . 4.5 fois **d'avantage informé!**

Pourquoi ne pas vous informer **aussi** au sujet des cours offerts aux étudiants, au public, aux institutions ? Appelez le tél: **681-4545;** on vous **informera** volontiers.

CENTRE DE LECTURE RAPIDE

(Reconnu par le Ministère de l'éducation du Québec. permis no: 389525)

Aux États-Unis, tout est affaire de synchronisme

Au bon endroit au bon moment
Air Canada dessert les destinations américaines avec une ponctualité et une fréquence dignes des plus grandes compagnies aériennes. Il y a, par exemple, trois vols quotidiens sans escale vers Chicago. De plus, le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et une place à bord d'un vol d'affaires.

L'art de bien voyager
Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion ou de fin de semaine? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails de ces tarifs excursion et de fin de semaine.

Dallas/ Fort Worth et Houston
- Un vol le matin, le samedi et le dimanche en 727
- Via Toronto, un vol tous les jours de la semaine

Chicago
- Trois vols quotidiens; tous sans escale: deux le matin dont un en 727 un l'après-midi en 727

Los Angeles
- Deux vols quotidiens en L1011 avec cinéma: un le matin et un l'après-midi

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976.

On y va? On y va!

AIR CANADA

TREACY LOWE

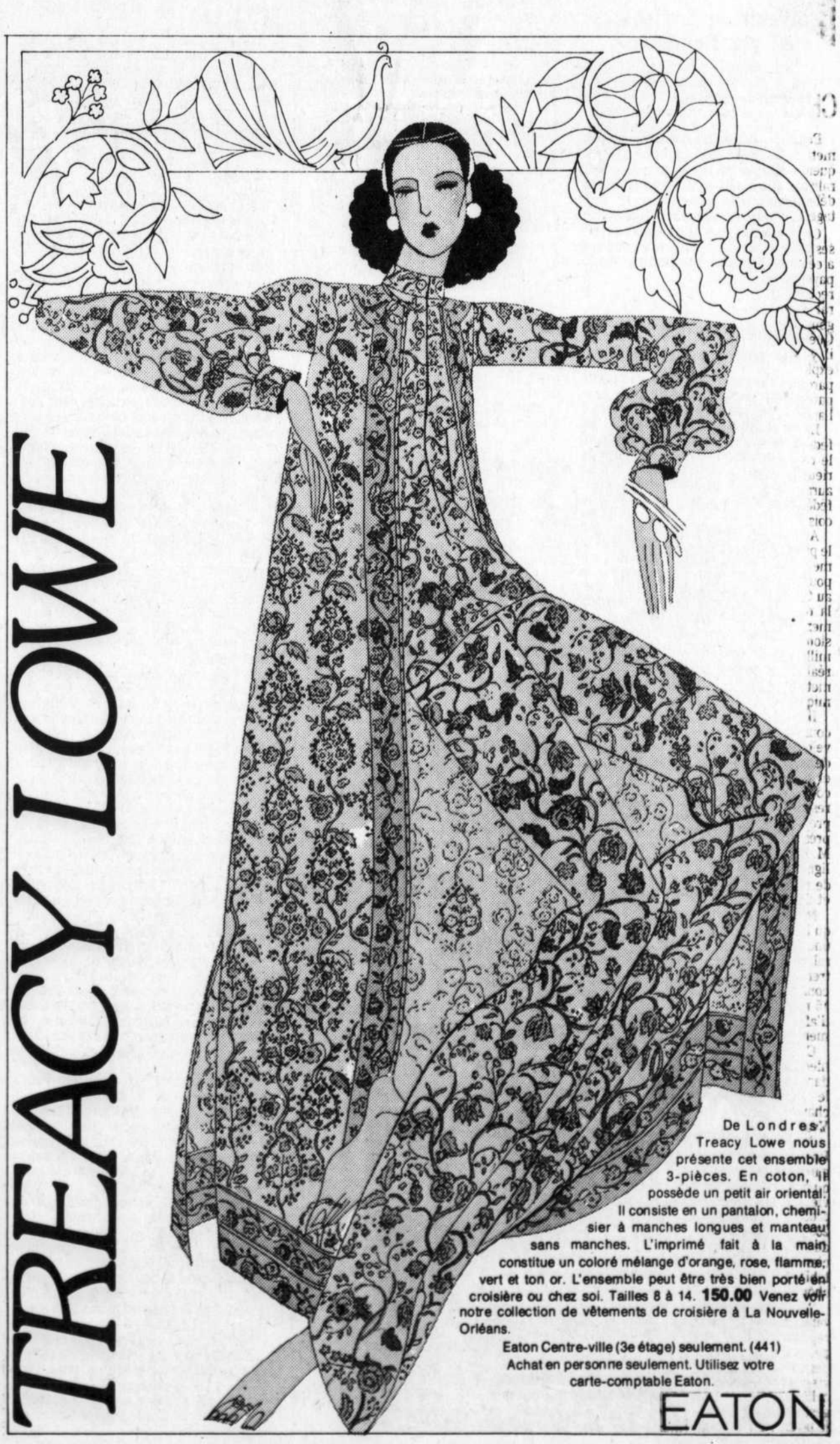

De Londres, Treacy Lowe nous présente cet ensemble 3-pièces. En coton, il possède un petit air oriental. Il consiste en un pantalon, chemisier à manches longues et manteau sans manches. L'imprimé fait à la main constitue un coloré mélange d'orange, rose, flamme, vert et ton or. L'ensemble peut être très bien porté en croisière ou chez soi. Tailles 8 à 14. **150.00** Venez voir notre collection de vêtements de croisière à La Nouvelle-Orléans.

Eaton Centre-ville (3e étage) seulement. (441)
Achat en personne seulement. Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

les élections du 15 novembre

QUÉBEC

Sur la trace des chefs

Le premier ministre et chef du Parti libéral, **M. Robert BOURASSA,** donne ce midi au centre Immaculée-Conception à Montréal, une conférence de presse sur le thème de la qualité de la vie et des loisirs. Il consacrera l'après-midi à son comté de Mercier puis se rendra en soirée présider une assemblée publique à East Angus dans le comté de Mégantic-Compton.

Le chef de l'Union nationale, **M. Rodrigue BIRON,** quitte ce matin l'aéroport de St-Hubert en direction de La Tuque et Rouyn-Noranda. Il reviendra en soirée à Montréal pour tenir une assemblée publique à l'école secondaire de Pierrefonds.

Le président du Parti québécois, M. **René LEVESQUE** descendra à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette à 18 heures pour une visite des comtés de Chauveau, Vanier, Montmorency, Limoilou, Taschereau, Jean-Talon et Louis-Hébert.

Le chef du Parti national populaire, **M. Jérôme CHOQUETTE,** amorce la journée par du porte-à-porte dans son comté d'Outremont, participera au débat-midi des étudiants du cégep Vanier et tiendra en soirée des réunions avec ses candidats des comtés de Lafontaine et Maisonneuve.

Le chef du Ralliement créditiste, **M. Camil SAMSON,** participera à des assemblées publiques à Thetford Mines et Lac Mégantic après avoir enregistré une série d'émissions de télévision.

Le chef de l'Alliance démocratique, **M. Nick AUF DER MAUR,** consacrera la majeure partie de la journée à faire du porte-à-porte dans son comté de Westmount puis présidera en soirée une réunion publique regroupant les candidats du West Island.

Il souhaite un ménage dans son propre parti

Les libéraux ne cessent d'étonner. A les voir multiplier les bourdes on jurerait qu'ils font tout pour perdre les élections et se débarrasser du pouvoir. C'était déjà inhabituel d'entendre tant de députés contester aussi librement et publiquement la politique linguistique de leur gouvernement. On croyait les limites de l'entendement dépassées quand le député George Springate a dit de son chef qu'il était le plus méprisé des leaders politiques. Le député de Kamouraska-Témiscouata vient de battre tous les records en déclarant en pleine campagne électorale: "On est plusieurs à espérer qu'un bon ménage va être fait au lendemain des élections et que des ministres vont prendre la porte et vont se faire battre." En attendant, M. Pelletier qui se dit "écoeuré" suggère aux étudiants qui résident dans son comté de voter contre le gouvernement Bourassa.

L'avenir de Trudeau passe par Bourassa

C'est essentiellement ce que l'adversaire de M. Parizeau dans le comte de l'Assomption, le libéral Roland Comtois, a tenté hier de démontrer. Selon M. Comtois, c'est la détérioration du climat socio-politique québécois qui l'a convaincu avec les ex-ministres Marchand et Mackasey à quitter Ottawa pour Québec. M. Comtois estime en outre que le leadership de M. Trudeau à la tête des libéraux fédéraux ne survivrait pas plus de six mois à un affaiblissement trop sensible du gouvernement Bourassa aux élections du 15 novembre.

A travers le prisme d'un militant libéral

La tangente que prend la campagne électorale inquiète beaucoup de libéraux, plaît aux péquistes mais surtout laisse sceptiques les observateurs les plus détachés. Un organisateur libéral nous a donné un coup de téléphone de mise en garde contre toute tentation de "perdre les pédales" en concluant prématurément à un renversement du gouvernement. Selon lui, les choses se passent exactement comme M. Bourassa l'avait planifié. Quand le chef libéral réclamait un mandat clair pour aller négocier le rapatriement de la constitution, explique le militant libéral, il souhaitait précisément l'élection d'une trentaine de députés péquistes, pour être en mesure d'obtenir du reste du pays des garanties qui satisfassent les aspirations du nationalisme québécois et parviennent à freiner la montée du séparatisme.

Les biologistes s'inquiètent

L'Association des biologistes du Québec trouve urgent que les futurs leaders du Québec précisent dès maintenant leurs intentions quant à la protection de l'environnement. Ils soulignent l'indissolubilité de la dimension de l'environnement dans la qualité de la vie.

Marchand et le droit de grève

L'ex-ministre fédéral Jean Marchand se dit opposé au retrait du droit de grève dans les services publics. Jadis leader de la CSN, M. Marchand favoriserait néanmoins une règlementation qui ne permettrait que les grèves dites "d'avertissement". Selon M. Marchand, ces grèves de courte durée, c'est-à-dire de 24 à 28 heures, suffiraient à faire prendre conscience au gouvernement ou à la population qu'une situation ne peut plus être tolérée. Il souligne en outre que les centrales syndicales françaises ont recours à ce type de pression plutôt qu'au déclenchement de ce qu'il qualifie de "grève à la mort".

Un homme de principes

Le candidat libéral du comté de Robert-Baldwin s'est rallié au clan des contestataires de la politique linguistique de son parti. Participant à l'émission animée par John Robertson, sur les ondes de CFCF, M. John O'Gallagher s'est prononcé pour le libre choix de la langue d'enseignement. Aux trois candidats adverses qui lui rappelaient le dernier avertissement du chef libéral, John O'Gallagher s'est déclaré "homme de principes" et a indiqué qu'il n'hésiterait pas à quitter le caucus si cela devenait nécessaire.

Biron défie Parizeau et Garneau

Conformément à l'engagement pris l'autre soir dans le comté de L'Acadie, le chef de l'Union nationale rendra public aujourd'hui le coût de réalisation de son programme électoral. S'adressant à MM. Raymond Garneau et Jacques Parizeau, "deux gars qui ont la réputation d'être de solides économistes", M. Rodrigue Biron a défié le Parti libéral et le Parti québécois d'en faire autant.

Le problème de Terrebonne

Candidat péquiste dans le comté de Terrebonne, M. Elie Fallu ne s'embarrasse pas de longues dissertations et de nuances sur les causes profondes de la perturbation socio-économique. Pour exprimer sa pensée, il a trouvé une formule lapidaire: "Le principal problème, c'est le député Hardy".

Les fonctionnaires fédéraux avec le PQ

Le Conseil du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) encourage ses militants à faire campagne derrière les candidats du Parti québécois. Le bureau de direction du SCFP rappelle aux militants syndicaux que le PQ est le seul qui puisse, "dans une certaine mesure", respecter les aspirations des travailleurs.

PIERRE O'NEILL

Dans l'Outaouais

À quoi bon rapatrier l'AANB, si l'on en vient à perdre son comté

par Lise Bissonnette

OTTAWA — À quoi sert de ramener l'Acte de l'Amérique du Nord britannique si l'on vient à perdre son comté? On a beau vivre dans l'ombre élégante du Parlement fédéral, dans l'Outaouais québécois, on se soucie pour le moment de la constitution comme d'une guigne. Le martien qui débarquerait actuellement à Hull et dans les environs immédiats se croirait tout simplement au coeur d'une élection municipale.

Des fusions, qu'on ne pardonne guère au ministère des Affaires municipales et au docteur Goldbloom, jusqu'au bout de la rue Machin qui n'a pas été terminé en contravention avec le règlement 504-86 voté le 3 mai 1974, il n'est question ici que de ce que le citoyen moyen obtient en retour de son compte de taxes, foncières de préférence.

À Gatineau (qui est dans le comté de Papineau et non de Gatineau contrairement à ce que toute personne sensée pourrait croire) hier midi, quatre candidats rencontraient les membres de la Chambre de commerce locale. Ils vilipendent tous les quatre — le libéral y allant plus doucement pour des raisons évidentes — la fusion qui a créé la grande municipalité de Buckingham à partir de trois villes et cinq villages en janvier 1975.

Ce n'est pas un mince problème. Il y a des propriétaires qui vivent à Notre-Dame de la Salette, un petit bled à 20 milles de Buckinghan, qui n'ont jamais voulu du regroupement, et qui paient aujourd'hui des taxes foncières aussi élevées que s'ils avaient un pas de porte sur la rue principale de Buckingham: une augmentation de 500%.

Le candidat libéral, M. Normand Racicot, un ex-maire de Gatineau qui remplace le libéral sortant répudié de l'intérieur du parti, M. Mark Assad, n'a pas osé répéter hier qu'il favorisait une réouverture du dossier. Il l'avait dit la semaine dernière mais M. Victor Goldlboom, qui passait par là, a nié aussi sec que cela soit possible.

M. Racicot n'en est pas réduit pour autant aux généralités du programme libéral: il fait campagne en promettant des foyers d'hébergement, des centres d'accueil, des écoles secondaires, la reconstruction de la montée Mitchell, l'aménagement du ruisseau Moreau. Pour compenser les effets financiers de la fusion, il aimerait bien que Québec songe à rembourser une partie de l'impôt foncier aux gens de l'âge d'or.

Le candidat de l'Union nationale, Sylvio Huneault, dont le Parti québécois et le Parti libéral supputent les chances avec une certaine anxiété car Papineau n'est rouge que depuis 1970, avec la vague, ne promet rien moins que le dégroupement" si cela s'avère avantageux. Courtier en immeubles, il flirte aussi avec la chose municipale et n'hésite pas à remettre en question l'existence de la Communauté régionale de l'Outaouais. Il promet un foyer, un hôpital. Pour les thèmes nationaux, il récite par coeur le petit catéchisme mis au point par M. Biron, rien de plus.

Le candidat du PQ, Jean Alfred, ne saurait être en reste puisqu'il est conseiller municipal à Gatineau. Le mal est fait, estime-t-il, il faut plutôt accorder des subventions à court terme à la municipalité de Buckingham pour qu'elle évite la faillite qui la menace. Porté à la grandiloquence péquiste, M. Alfred a dû en rabattre sur le terrain. Ses trois thèmes sont ancrés sur terre: le regroupement municipal, la lutte aux foyers-ghettos pour le troisième âge, le chômage local des jeunes.

Et le candidat du PNP, Gilbert Dupuis, cameraman de Télémétropole à la colline parlementaire, a déjà le sentiment du devoir accompli. Citoyen de Buckingham, farouche militant contre la fusion, il a attaché sa voiture à celle de M. Choquette pour se donner une tribune. Il a si bien réussi que tous ses adversaires piétinent sur son terrain. Ils ne lui laisseront guère de suffrages et il le sait, mais il est fort satisfait d'avoir réveillé un mécontentement tel que Papineau est l'un des rares comtés de l'Outaouais où l'on commence à douter sérieusement de la victoire libérale.

Le candidat créditiste, Herbert Carrière, réclame aussi le "dégroupement", mais il le fait par écrit car il ne veut pas sortir de chez lui: il a le trac devant les caméras, les journalistes le public et ses adversaires.

Dans le comté voisin de Gatineau, qui va d'Aylmer sur l'Outaouais jusqu'au nord de Maniwaki, on est un peu plus "national" dans les thèmes électoraux.

Le candidat UN, un anglophone qui se nomme Jacques Crépeau, voudrait bien faire campagne pour l'abolition de la loi 22 et il a un certain succès à Aylmer, où la moitié de la population est anglophone. Et le candidat libéral, Michel Gratton, fort peu en danger semble-t-il, aimerait bien engager le débat sur les relations de travail dans le secteur public. Le jeune créditiste Gérard Ouellette philosophe — sur l'argent" qui a été créé pour l'homme", et le péquiste Marc-André Tardif sur la participation et le dialogue.

Mais il y avait lundi soir une assemblée contradictoire à Aylmer, une superbe assemblée dans la plus pure tradition du terroir: salle enfumée, micros capricieux, fiers-à-bras saouls avant d'entrer, chaises grinçantes. Après les exposés d'usage, on est venu aux vrais problèmes: la fusion Hull-Aylmer est-elle définitivement écartée? Construira-t-on le pont Britannia-Deschênes?

Il y fut bien question de la loi 22, pour embêter M. Gratton, mais la partie était truquée. C'était un jeune péquiste parfaitement bilingue qui posait les meilleures questions, en anglais, et qui expliquait doucoureusement comment "le Parti québécois est plus honnête avec nous, les anglophones". Il allait ensuite discuter le coup à l'arrière avec le principal organisateur de Marc-André Tardif. Il en est d'autres qui prétendaient que les fiers-à-bras qui faisaient semblant de se battre à l'arrière distrayaient l'attention de la foule pour le compte des libéraux.

M. Gratton, qui défend son siège sans présomption, donne d'ailleurs une bonne idée des distances entre l'Outaouais et le "national". Il a trouvé moyen, depuis une semaine, de se dissocier du programme de son parti en ce qui concerne le droit de grève dans le secteur public, les modalités d'application de la loi 22 pour lesquelles il approuverait pleinement le programme du PQ, affirme-t-il sans broncher, et la volonté d'annexion d'Aylmer par Hull, voeu premier d'Oswald Parent et autrefois de Victor Goldbloom.

A Hull même, les problèmes municipaux, visibles à l'oeil nu, ont évidemment la vedette. M. Parent, qui y règne en maître depuis 20 ans, ne promet rien de moins que de faire du centre-ville abandonné aux projets fédéraux "le coeur de la capitale régionale et une composante de la capitale canadienne". Il fait miroiter un avenir de ville universitaire, et de "pôle culturel francophone".

Sa seule véritable adversaire, la candidate péquiste Jocelyne Ouellette, contre-attaque vivement sur le même terrain: spéculation foncière, présence massive du fédéral qui grignote lentement le territoire.

Le candidat unioniste, M. J. Dan Brunet, avait promis une vive campagne sur des thèmes semblables mais il semble être rentré chez lui aussitôt et ses affiches de courtier en immeubles qui parsèment cette ville toute en transactions paraissent lui tenir lieu de présence électorale.

Centrés sur les rues, leurs hôtels de ville, leurs rôles d'évaluation, leurs hôpitaux et leurs écoles, les candidats font campagne comme cela l'exige: en battant la semelle sur les trottoirs, au porte a porte, dans les cuisines. Certains déplorent même qu'on les invite trop souvent à de plus grandes tribunes: Chambres de commerce, associations diverses. Ce n'est pas là qu'on trouve des électeurs, se disent-ils, et chaque heure est précieuse.

Le PQ, par exemple, a décidé de cesser toute assemblée publique d'ici le scrutin. On va plutôt ratisser une dernière fois les foyers.

Dans des comtés comme Gatineau et Papineau, la campagne électorale est partout. A Hull, bizarrement, c'est le calme plat. A lire les journaux de la région, on finit par se passionner plus pour la lutte des unionistes et créditistes résurgents dans les "hauts de comtés" que pour le duel Ouellette-Parent en ville.

Les urbains n'ont droit qu'à des brochures de circonstance, à des kioskes d'information dans les halls des centres commerciaux, où les bénévoles tricotent au lieu de faire des adeptes. M. Parent, qui accepte avec plus que bonne grâce le titre de "parrain" de tout l'Outaouais, que l'opposition lui décerne unanimement, n'a jusqu'à maintenant fait distribuer à domicile qu'un petit dépliant portant l'adresse du poll du votant. On le voit en photo, signant une lettre de la main droite, souriant au téléphone qu'il tient de la main gauche. La légende est intimiste et remarquablement non partisane: "Oswald, l'homme au travail."

Mouvement ouvrier et condition féminine

Les revendications pour l'émancipation réelle des femmes sont notoirement absentes des programmes des partis bourgeois, affirme la Coalition NPD-RMS qui fait siens les documents discutés et adoptés par le mouvement ouvrier en ce qui a trait à la condition féminine.

"Nous faisons nôtres l'ensemble des revendications du mouvement ouvrier visant l'émancipation des femmes et nous nous engageons à lutter pour qu'elles obtiennent satisfaction, ont déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse les deux candidates féminines de la Coalition, Lorraine Vaillancourt, travailleuse du secteur vêtements, membre du NPD, candidate dans Dorion, et Micheline Ruelland, secrétaire, membre du NPD, candidate dans Bourget.

Lise Gravel, de l'Alliance des professeurs de Montréal, membre du RMS et Hélène David, sociologue, membre du comité sur la condition féminine à la CSN et membre du RMS assistaient également à cette rencontre présidée... par un homme, Roch Denis, agent officiel de la campagne du NPD.

Se plaignant d'avoir eu peu d'occasions d'exposer leur programme car on oublie souvent d'inviter les candidats de la Coalition, on a donc tenu à organiser une conférence de presse traitant uniquement des revendications des femmes. Malheureusement, une fois de plus, les medias étaient peu représentés.

Le droit au travail pour les femmes, c'est un réseau public et gratuit de garderies, peut-on lire dans le document remis à la presse. Le plan Bacon, actuellement en vigueur rend précaire la survie de toute garderie et rend impossible l'accès à des garderies pour la plupart des enfants de femmes travailleuses: les 9,323 places offertes pour les 274 garderies dans l'ensemble du Québec font qu'il n'y a que six places par 100 enfants dont les mères travaillent. La Coalition exige donc un réseau de garderies public, gratuit, contrôlé par les usagers, ouvert 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Le droit à la maternité cela veut dire des congés-maternité complets, c'est-à-dire être payées et sans perte des droits reliés à l'emploi avant, pendant et après l'accouchement. "Les femmes enceintes ont le droit d'être soustraites à des conditions de travail et exemptées de travaux dangereux pour elles et leurs enfants, sans perte de salaire ou autres droits rèliés à l'emploi", peut-on lire dans le document officiel.

La Coalition affirme d'autre part que le droit des femmes de décider de leurs maternités ne sera entier que lorsqu'elles auront acquis le droit à l'avortement libre et gratuit. "Les partis bourgeois, y compris le Parti québécois, passent cette question sous silence dans leur programme, pour ne pas avoir à se prononcer. Leurs candidats tentent de la réduire à une question de "conscience individuelle" lorsqu'on cherche à connaître leur politique à ce sujet. N'en déplaise à Lise Payette, candidate péquiste qui se prétend "défenderesse" des droits de la femme, nous revendiquons que tous les articles du Code criminel touchant l'avortement soient abrogés."

Le NPD et le RMS réclament également que toute décision à ce sujet soit laissée à l'entière liberté de la femme. Cela implique donc que la décision de recourir à l'avortement ne doit pas être soumise à l'approbation des comités thérapeutiques des hôpitaux. En outre, les coûts de l'avortement devrait être assumés par le régime d'assurance-maladie du Québec.

Au chapitre de l'égalité dans les conditions de travail, la Coalition affirme qu'il faut non seulement combattre la discrimination évidente entre des emplois semblables, pour lesquels les femmes sont moins payées, mais il faut également revaloriser (par l'amélioration des salaires et des conditions de travail) les emplois dits "féminins" parce que les femmes y sont plus nombreuses.

Ce parti qui au lieu de "promettre", revendique — réalise, il se rend bien compte que lundi prochain il ne sera pas celui qui sera au pouvoir réclame que la loi permette le divorce sur demande d'un des conjoints et que les procédures soient simplifiées de manière à réduire considérablement les coûts; il s'engage en plus à combattre pour que les articles du code civil ainsi que les règlements internes d'institutions ou d'entreprises qui font des femmes une mineure soumise à l'autorité de son mari ou d'autres personnes soient abolis.

LE 15 NOVEMBRE... ALLEZ-Y ET VOTEZ!

De toutes les libertés démocratiques, la plus importante c'est le droit de voter.

Le 15 novembre, vous avez le droit de voter si votre nom est inscrit sur la liste électorale.

Il y a un bureau de votation tout près de chez vous, ouvert de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Allez-y et votez!

LE PRESIDENT GENERAL DES ELECTIONS DU QUEBEC.

Ça ne peut plus continuer comme ça.

Nos taxes ont triplé en 6 ans.

On a besoin d'un vrai gouvernement.

votons Parti Québécois

Le parti des Québécois

Annonce payée par Robert St-Jean, agent officiel du Parti Québécois, 8785 avenue du Parc, Montréal.

"Sans précédent" en septembre

Le chômage d'octobre s'est encore aggravé

OTTAWA (d'après CP) — La population active du Québec était en chômage dans une proportion de 10.1% le mois dernier, c'est-à-dire de 0.4% de plus qu'en septembre, bien qu'on ait ce mois-là signalé que le taux mensuel, à 9.7%, était sans précédent depuis la fin de la 2e Guerre mondiale. Dans l'ensemble du pays, d'autre part, le taux désaisonnalisé d'octobre se chiffrait par 7.6%, également sans précédent depuis mai 1961, selon ce qu'a annoncé Statistique Canada hier.

Le nombre total des chômeurs, qui se chiffrait par 679,000 à l'échelle nationale, était en chiffres exacts inférieur aux chiffres de 800,000 relevés à quelques reprises depuis le début de l'année, mais il n'en reflète pas moins, après pondération saisonnière, une détérioration continue de la situation de l'embauche. En fait le taux le plus élevé antérieurement relevé cette année l'avait été en avril, et avait alors atteint la cote de 7.4%. En octobre 1975, l'indice désaisonnalisé était de 7.1%.

Un an plus tôt, c'est-à-dire en octobre 1975, le taux désaisonnalisé du chômage au Québec était également moins élevé; il n'était que de 8.4%. Le nombre des sans-travail s'est effectivement accru dans toutes les provinces, au cours d'octobre, à l'exception de celles de la Colombie-Britannique, où il a diminué de 1.2% (il est ainsi tombé à 7.3%), de Terre-Neuve où il a régressé de 0.5% (13.9%) et de l'Alberta où il est demeuré à 3.7%.

Le Québec avait en octobre un nombre de sans-travail (234,000) inégalé numériquement par rapport à chacune des autres provinces. Même l'Ontario comptait 11,000 chômeurs de moins (223,000), bien que la proportion des aans-emploi s'y soit élevée de 5.7 à 6.3%, de septembre à octobre. Mais la proportion des chômeurs en rapport avec l'effectif des travailleurs s'est néanmoins révélée, dans plusieurs autres provinces, beaucoup plus élevée qu'au Québec.

Ainsi dans l'Ile-du-Prince-Édouard, où l'indice a fait un bond de 2.2%, le taux se chiffrait en octobre par 11.7%. En Nouvelle-Écosse, où il était déjà de 10.4% le moins précédent, le taux d'octobre a atteint les 10.9% et au Nouveau-Brunswick, il s'est haussé de 11.4 à 11.8%.

Statistique Canada a également annoncé que le chômage s'était de façon générale accru chez les hommes, et avait diminué chez les femmes. Il s'est élevé de 2% chez les mâles âgés de 15 à 24 ans, et de 0.6% chez ceux de 25 ans et plus. Mais il a baissé de 0.9% chez les femelles âgées de 25 ans et plus, et de 0.2% chez celles de 15 à 24 ans.

Trois catégories de permis

Ottawa règlemente la pêche au homard

OTTAWA (PC) — En annonçant officiellement l'établissement de trois catégories de permis de pêche du homard, le ministre des Pêches et de l'Environnement, M. Roméo LeBlanc, cherche à éliminer les pêcheurs clandestins dans les Maritimes.

Ces nouvelles catégories de permis découlent de consultations auprès des pêcheurs de homard et de représentants d'associations de pêcheurs.

Le ministre a souligné que 50% des détenteurs de permis ont donné suite à l'invitation de se prononcer sur cette politique envisagée par le gouvernement central, de ce nombre, 70% se sont dits d'accord pour favoriser ceux qui ne peuvent compter que sur la pêche pour leur subsistance.

Les autorités évaluent à environ 15,000 le nombre de pêcheurs de homard dans les Maritimes, où le nouveau règlement divise la pêche en plusieurs arrondissements.

Les trois catégories de permis tiennent compte des revenus de ceux qui s'adonnent à ce genre de pêche. En 1975, les prises de homard de cette région ont rapporté environ $41 millions, soit la valeur le plus élevée pour toutes les espèces.

Une première catégorie, "permis avec tous les privilèges," classifiée "A", sera réservée à ceux qui dépendent de la pêche du homard et qui n'ont ni emploi annuel ni aucun emploi saisonnier à plein temps qui coïncide avec la période réservée à cette pêche. Sur approbation du Service des pêches et de la mer, le détenteur d'un permis de catégorie "A" peut, dans des conditions précises, le céder à une autre personne.

Le permis de catégorie "B", permis avec privilèges restreints, sera alloué à un titulaire qui occupe un emploi régulier ailleurs, lequel peut obtenir certains droits de participation à la pêche au homard à cause du temps qu'il y a consacré.

Ainsi, quiconque a pêché le homard depuis 1968 ou avant, est automatiquement admissible à l'obtention de ce genre de permis. De plus, le pêcheur détenteur d'un permis de catégorie "B" pourra utiliser 30% du nombre maximal de casiers autorisé dans son arrondissement. Ce permis n'est valide que pour son détenteur et expire définitivement lorsque celui-ci abandonne la pêche.

La catégorie "C", permis temporaire, concerne le pêcheur qui a un emploi à plein temps ailleurs et qui a commencé à pratiquer cette activité après 1968.

Les capitaines des trois bateaux de pêche arraisonnés sont accusés

HALIFAX (d'après CP) — Le ministère fédéral des Pêcheries a porté hier des accusations formelles contre les capitaines — deux Soviétiques et un Cubain — des trois bateaux de pêche de Cuba que les services canadiens de surveillance côtière avaient arraisonnés lundi au large de la Nouvelle-Écosse, les ayant pris en flagrant délit de pêche commerciale dans les eaux territoriales canadiennes.

Les accusations se rapportent à un article relativement bénin de la loi sur la protection des pêcheries, toutefois: les trois capitaines ont été inculpés d'avoir sans autorisation mené des bateaux de pêche étrangers en eaux canadiennes. Ils sont ainsi passibles d'une peine maximale de $2,000 d'amende ou d'un mois de détention, ou des deux peines en concomitance, alors qu'on aurait pu loger des accusations plus graves entraînant des amendes de $25,000 et des laps de détention de deux ans. Par la bouche d'un avocat haligonien, les inculpés ont présenté un déni de culpabilité; ils iront donc en procès, et celui-ci s'instruira au début de janvier.

Selon les autorités canadiennes, les trois bateaux: deux chalutiers et un navire-usine, portant respectivement les noms de Playa Giron, Playa Colorado et Oceano Atlantico, avaient été repérés au radar à plus d'un mille à l'intérieur des limites territoriales de 12 milles. Les capitaines ont répliqué qu'ils se trouvaient au-delà des limites, selon leur propre interprétation de la zone territoriale.

Les services de surveillance avaient dû recourir lundi aux bons offices des bâtiments et des avions des forces armées, pour convaincre les bateaux cubains de mettre le cap sur Halifax. Deux d'entre eux s'étaient pliés à la requête, mais le troisième avait viré de bord et pris la fuite. Le destroyer Iroquois avait été lancé à sa poursuite; le capitaine a cru opportun de reformer le trio.

Dans l'intervalle l'intervention d'une société d'assurance a transformé l'incident en fête pour les trois équipages et leurs capitaines. L'entreprise s'est en effet engagée hier après des autorités canadiennes, au nom des trois navires cubains qu'elle représente, à assumer le paiement éventuel des réparations, du mouillage, du ravitaillement et, le cas échéant, des amendes. On a donc consenti à laisser descendre les membres d'équipage, on a donné droit de mouillage aux capitaines et on a autorisé le ravitaillement des navires.

La fête des Cubains dans le port de Halifax durera ainsi, semble-t-il, près de deux mois.

Détournement de fonds de $680,000 à Laval

Le maire de Laval, M. Lucien Paiement, a révélé hier qu'une enquête menée durant cinq mois par une équipe de comptables avait démontré qu'une somme d'au moins $680,000 avait été détournée du service de la trésorerie de sa municipalité.

Le magistrat lavallois a révélé en outre avoir pris connaissance du rapport des vérificateurs mais il a refusé d'en dévoiler les détails tant et aussi longtemps que la compagnie d'assurances qui se porte garante des employés de la municipalité n'aura pas été informée des derniers développements de cette affaire.

Pour sa part, le directeur intérimaire de la police de Laval, M. Jules Charbonneau, a déclaré qu'au moins cinq employés seront traduits devant les tribunaux en rapport avec des détournements de fonds.

Les comptables ont rapporté que des sommes d'argent d'environ $200,000, qui étaient disparues entre les mois de janvier et avril 1976, avaient été retirées des fonds publics de façon régulière. Le rapport mentionne en plus que l'indisponibilité de nombreux documents porte les comptables à croire que les détournements d'argent pourraient être encore plus importants que ce qu'ils ont découvert.

Par suite de ces irrégularités, les dirigeants municipaux lavallois ont procédé à un remaniement complet de la division de la perception de la taxe. Certains employés ont été congédiés, certains ont été promus, d'autres ont démissionné, tandis que plusieurs d'entre eux ont été mutés dans d'autres services.

L'enquête a d'autre part démontré que les fraudeurs, dont l'identité n'a pas été dévoilée, se seraient surtout appropriés certaines sommes versées par les contribuables en paiement de leurs taxes. Le détournement était effectué au cours des procédures qui suivent normalement ce genre de transactions.

Ces anomalies avaient été découvertes le printemps dernier mais l'administration lavalloise avait évité de les ébruiter afin de ne pas ternir l'image de la municipalité sur le marché européen, où elle tentait alors d'obtenir une émission d'obligations d'une valeur de $20 millions.

Pénitenciers

Le syndicat des gardiens boycotte les consultations

MONCTON, N.-B. (PC) — Le secrétaire-trésorier du syndicat qui représente les employés du Service pénitentiaire canadien, a déclaré que ce syndicat a boycotté les consultations régionales et nationales, et a lancé une campagne pour en finir avec ce qu'il estime être l'incompétence des directions et la surpopulation dans nombre de prisons du Canada.

M. Paul Caouette, qui représente au sein de l'Alliance de la Fonction publique les employés des services du Solliciteur général, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Moncton que 85% des pénitenciers du Canada ne sont pas convenablement administrés.

Il a affirmé que le problème était dû à l'inexpérience patente des responsables aux échelons régionaux et nationaux, qui ne connaissent rien en matière de pénitencier et qui fondent leur politique sur des rapports écrits.

La mauvaise communication entre la direction et le personnel d'une prison est chose courante et dans de tels cas "ils ne gérent pas l'institution en fonction du personnel, mais des prisonniers".

Selon M. Caouette, un garde peut être "brûlé" en dix ans et l'espérance de vie professionnelle des directeurs de prison est de cinq ans, à cause de la tension qui s'accumule.

M. Caouette a expliqué que les gardiens de pénitencier "travaillent sous tension, qu'ils sont fréquemment insultés et que depuis quelque temps, leurs vies sont menacées". Il a signalé qu'en plus du risque de prise d'otages, les prisonniers auraient signifié qu'en ce qui concerne sept fonctionnaires de pénitenciers du Canada, leur vie même était en jeu".

Le syndicat est favorable à l'idée d'institutions à sécurité super-maximale, et voudrait que soit entreprise immédiatement la construction des installations promises. Mais il a averti que ces nouveaux établissements ne fonctionneraient bien que si les prisonniers sont convenablement classifiés et si les directeurs gardent la liaison avec le personnel.

Grâce aux établissements à sécurité super-maximale, les contacts entre les prisonniers et les gardiens seront réduits au minimum, a dit M. Caouette. Les institutions à sécurité moyenne et minimale, non contaminées par la présence de dangereux criminelles, permettront à ceux qui veulent se réhabiliter, de le faire.

Le syndicat s'oppose, a-t-il dit, "au mélange des pommes saines et des pommes pourries". Les prisons sont maintenant si surpeuplées que les prisonniers sont casés "n'importe où, là où il y a un lit". Il manque à certaines prisons de 10% à 15% de leur personnel complet, et la surpopulation implique de longues heures de travail supplémentaire dans une atmosphère tendue.

Les membres du syndicat sont souvent réprimandés pour des situations auxquelles ils ne peuvent rien, a-t-il ajouté, et dans quelques établissements, 90 pour cent des suspensions de syndiqués qui en avaient appelé de la décision ont été annulées.

Dans un cas, un gardien qui avait trouvé des objets passés en fraude dans une cellule a sévi contre le prisonnier. Le directeur retira la punition mais réprimanda le gardien pour négligence dans sa surveillance.

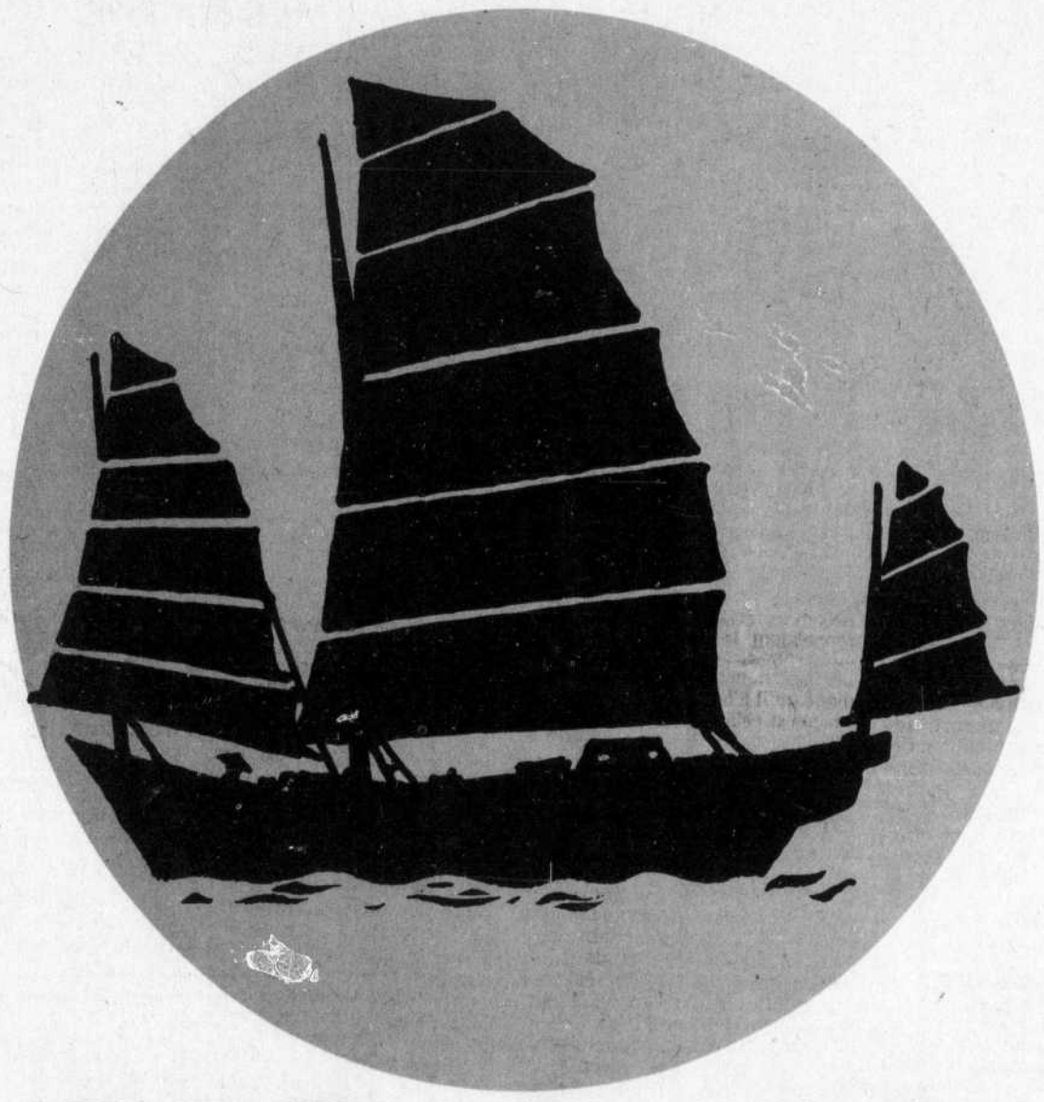

L'Orient
D'un bout à l'autre avec CP Air

Voici la chance de votre vie d'aller en Orient via le Pacifique, avec la même ligne aérienne pendant toute la durée du voyage.

Vols pratiques Nos 747 SuperOrange relient Vancouver et Tokyo sans escale, 3 fois par semaine. Ces trois vols vous mènent jusqu'à Hong Kong sans que vous ayez à changer d'avion: seul CP Air vous offre ce service direct.

En tout confort Voyagez à l'aise et sans escale de Toronto à Vancouver. Profitez de notre correspondance quotidienne 747 de 9h 40 au départ de l'aérogare No 1.

Vous aurez ainsi tout le temps voulu pour poursuivre, l'après-midi, votre trajet vers Tokyo à bord d'un jet SuperOrange.

Un moment de répit Ou encore, prenez un de nos vols Orange à destination de Vancouver et, si vous en avez le loisir, passez le reste de la journée et la nuit sur la Côte.

Vous pouvez aussi vous rendre à Vancouver sans escale avec notre vol qui décolle de Montréal en soirée et ne vous envoler pour l'Orient que le lendemain avec notre 747 SuperOrange.

A bord de nos avions, vous trouverez un personnel empressé et des mets délicieux.

En Orient Vous y verrez se côtoyer du moderne et des civilisations millénaires.

Cuisine savoureuse, architecture exquise, cités antiques et croisières éblouissantes agrémenteront votre séjour.

Appelez votre agent de voyages ou CP Air. Vous avez toutes les raisons du monde de partir avec nous.

Un fantastique voyage de 25 jours, que ce forfait-excursion "Les Splendeurs de l'Orient".

Forfait-excursion en Orient

Visitez, entre autres, le Japon, la Thaïlande, Singapour, Manille et Hong Kong. Arrêt à Hawaï au retour. IT5CP1TA21. Voyez votre agent de voyages.

C'est l'Orange qui nous mène en haut
CP Air

PERRETTE
PLUS D'UN DEMI-MILLION DE PERSONNES ACHETENT CHEZ PERRETTE CHAQUE SEMAINE
CIGARETTES
20' 70¢
25' 90¢
Régulières et longues
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE JUSQU'À 23 HEURES

Les Viking

Un succès malgré tout

WASHINGTON (AFP) — La première phase de la mission Viking d'exploration de Mars se termine ces jours-ci sans avoir pu répondre à la question de la présence ou de l'absence de vie sur la planète rouge.

Près de quatre mois après l'atterrissage de Viking-I et deux mois et demi après celui de Viking-II, les communications vont être coupées pour un mois entre les deux sondes et la Terre. Mars passe en effet derrière le Soleil par rapport à notre planète.

Les principaux scientifiques chargés d'analyser les informations transmises par les Viking ont déclaré hier au cours d'une conférence de presse à Washington qu'il était toujours impossible de déterminer s'il y a une certaine forme de vie sur la planète rouge.

Après avoir récapitulé tous les résultats fournis par les Viking, le Pr. Harold Klein, responsable de l'équipe de biologie, a indiqué qu'ils "ne prouvaient pas rigoureusement la présence de vie sur Mars et qu'ils ne l'excluaient pas non plus rigoureusement". "Sur la base des informations incomplètes que nous avons, nous ne pouvons pas dire avec assurance qu'il y a de la vie sur Mars", a-t-il ajouté.

Le Dr Carl Sagan a souligné que malgré cette incertitude, la mission Viking avait déjà été un "succès spectaculaire" qui a "révolutionné" nos connaissances sur Mars. Il a ainsi noté que les renseignements envoyés par les sondes avaient montré qu'il existait sur la planète rouge "toutes les conditions nécessaires mais pas automatiquement suffisantes à l'origine de la vie".

Ces informations ont ainsi permis de découvrir la présence d'azote et laissent penser qu'il y a eu autrefois de l'eau à la surface qui a creusé notamment des canaux.

Un autre participant au débat, le Dr Gerald Soffen, a déclaré pour sa part que même les "résultats négatifs étaient importants". Comme ses confrères, il a souligné que les deux sondes n'avaient exploré que deux points minuscules situés dans les régions les plus inhospitalières de Mars. On peut donc difficilement donner des conclusions générales sur la planète à partir des conditions particulières rencontrées dans ces deux sites, "Chryse" et "Utopia", a-t-il ajouté.

Dans l'avenir, ont estimé les scientifiques, l'exploration de Mars devra se faire avec des sondes dotées de petites jeeps automatiques pouvant aller étudier des zones accidentées.

Pendant la période où le Soleil se trouvera entre Mars et la Terre les deux sondes poursuivront leurs études scientifiques. Leurs résultats commenceront à être retransmis vers la Terre vers le 15 décembre.

Les causes des récents séismes

UPPSALA (AFP) — Les cinq tremblements de terre d'une assez grande intensité, qui ont eu lieu le même jour — dimanche — en Grèce, en Iran, en Chine, au Japon et aux Philippines, sont probablement dus à un lent déplacement du plateau continental asiatique, a déclaré hier le professeur Markus Baath, directeur de l'Institut de Sismologie d'Uppsala.

"Les régions où se sont produits ces tremblements de terre se trouvent aux frontières du continent eurasiatique", a-t-il précisé, affirmant que les récents séismes n'ont aucune relation avec les tremblements de terre de mai dernier, qui ont débuté dans le nord de l'Italie et se sont déplacés progressivement vers l'est. "Les séismes de l'été dernier ont été dus à une pression des plateaux continentaux africains et indiens contre celui de l'Europe, suivi d'une légère rotation", a-t-il ajouté.

"Nous ne pouvons cependant pas prédire l'avenir et savoir si les tremblements de terre de ces derniers jours sont annonciateurs d'un nouveau déplacement général de l'écorce terrestre", a ajouté ce professeur Markus Baath.

Devenez un participant à la Croix-Rouge

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

APPARTEMENTS À LOUER

EDOUARD-MONTPETIT: près Woodbury, magnifique 3½, complètement rénové, parquet et chêne, vitres-carreaux, etc. $230. Tél: 738-4614. 11-11-76

ILE DES SOEURS: 3 ½. 15e étage. $294. par mois. Récemment décoré. Sous-location 1er décembre. Vue superbe, piscine sauna, stationnement intérieur. Tapis à vendre. Tél: soir: 766-6534 15-11-76

AUTOS À VENDRE

MASERATI MERAK 1975, toute équipée, parfaite condition, 5,300 milles. $22,000. Tél: 334-5823. 13-11-76

CHRYSLER New Yorker, 1970, très bon état, très propre. Tél: après 6 p.m. 353-2873. 13-11-76

VOLKS Coccinelle, 1975, 5,200 milles, eonizer, pneus été-hiver, radio. Cause retour aux études. Tél: soir 527-6698. 11-11-76

CHRYSLER Newport, 1968, 2 portes, toit rigide, bonne condition. $325. 77,000 milles. Particulier 489-0118 après 3 p.m. 12-11-76

CAUDE DÉPART: Toyota Corolla, 1975, 4 portes, comme neuve. Aussi Toyota Celica ST, 1972, excellente condition. Tél: après 6 p.m. 352-5845. 13-11-76

CHALETS À LOUER

CHERCHONS couple avec enfant pour partager chalet et garde d'enfant. Val-David, ski de randonnée. Tél: 277-6310. 11-11-76

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison, semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-12-76

CANTONS DE L'EST: chalet meublé, chauffé, foyer naturel, au bord du lac Memphremagog, pouvant loger 7 personnes, à louer du 7 janvier au 15 avril inclusivement. Communiquer avec Mme H. O'Connel, agent à 873-3562 avant 4:30 heures et après 5:30 heures à 932-883 11-11-76

COMMERCES À VENDRE

HÔTEL DE CAMPAGNE dans la région de Thetford Mines. Très bien situé, salle de réception, 11 chambres, logement pour propriétaire. Bien financée. Cause: maladie. pour informations: Tél.: 418-427-3411 12-11-76

ST-JEAN: Motel 8 unités, très achalandé sur grande route en face d'un restaurant ouvert 24 heures, attaché à un bungalow de 5 pièces. Aubaine. Appelez Ginette Prévost: 651-5710 ou 677-5323. Immeubles Beaudry, courtier. 11-11-76

CANTONS DE L'EST: grande exploitation porcine, avec équipement complet. Bâtiments en bonne condition, très bien situés. Contacter: Felipe Silva, agent immobilier bur: 1-819-569-9114. Rés.: 1-819-567-9512. Caisse d'Établissement de l'Estrie, courtier (460-76) 11-11-76

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

OUTREMONT

Rockland et Van Horne
Edifice médical

12 espaces différentes grandeurs, $83. par mois et plus.

Climatisation, chauffage, tapis, tentures, maintenance, stationnement en option.

Tél: **jour: 288-4619**
Soir: 722-9040

11-11-76

FERMES À VENDRE

A 17 MILLES de Montréal, ferme d'équitation de 65 arpents. Maison-grange neuves. Appelez André Martineau: bur: 283-2418, rés: 474-0543 16-11-76

FOURRURES

TRÈS BEAU MANTEAU de mouton de Perse, noir, fini swakara, grandeur 16 ans, longueur 42". Tél: 284-0137. 13-11-76

MANTEAUX DE FOURRURE: rat musqué foncé — taille 16. Breitschwanz brun — taille 16. Étole vison pâle. Appelez soir: 279-1114 ou 388-5586 11-11-76

GARAGES DEMANDÉS

DÉSIRE GARAGE chauffé, pour remiser auto pour l'hiver, environ 4 mois. Téléphoner B. Soucy: 844-3361, entre 9 et 5 p.m. Dans Rive-Sud, ou Outremont ou Côte-des-Neiges. 12-11-76

BUREAUX À LOUER

Faites vite...
C'est déjà presque complet.

La Tour d'Affaires est reliée, entre autres, à un complexe de 1,350 appartements, une promenade de 85 magasins, un hôtel de 500 chambres, un stationnement de 1,000 places, des cinémas et un club de récréation.

La Tour d'Affaires, c'est aussi un centre médical. La Tour d'Affaires est gérée par les propriétaires et les taux de location sont raisonnables.

Pour plus de renseignements, communiquez avec: Devencore ou notre directeur du marketing, au 845-6231.

La Tour LaCité

Tous les courtiers sont entièrement protégés. 11-11-76

GARDERIES

GARDERAIS enfants chez-moi, le jour, du lundi au vendredi. N.D.G. Tél.: 486-5269 12-11-76

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT: chemin Ste-Catherine, duplex genre cottage, 10 pièces, 5 chambres, 2½ salles de bains. Garage. $700. Occupation immédiate. M. Savoie. 273-3653 Audette & Audette, courtier. 12-11-76

CÔTE-DES-NEIGES

Haut de duplex disponible bientôt. **7½ grandes pièces** bien éclairées. Sous-location jusqu'au 1er mai, puis nouveau bail. Veuillez communiquer avec **M.H. Curwell: 731-6817.**

Frank A. Norman & Co. Ltd.
courtier
11-11-76

MAISONS À LOUER

SPLENDIDE MAISON québécoise 18e siècle, en pierre, entièrement restaurée, poutres apparentes, foyer, chauffage électrique, tout confort, 9 pièces, cuisine et 2 salles de bains modernes, grand jardin potager, grange, proximité Mont Ste-Anne, Côte de Beaupré. Tél: après 18 heures 418-824-4038. 22-11-76

VILLE MONT-ROYAL

Grand split-level disponible bientôt. 5 chambres à coucher, boudoir, garage double. Tout équipé. $1,300. par mois. Veuillez communiquer avec **M. H. Curwell: 731-6817.**

Frank A. Norman & Co. Ltd.
courtier 11-11-76

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-ADÈLE: 1030 Ouimet, maison tout confort. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, 2 boudoirs. Location: saison. Tél: 737-7275 ou 737-1477. 13-11-76

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE

Près rue de la Montagne.

- Pas sténo, mais dactylo rapide, bons français et anglais.
- Présentation soignée.

Tél: **844-1197**
12-11-76

DACTYLO

Bonne connaissance écrite français et anglais.

— — Jeudi et vendredi, Emploi permanent, Avantages sociaux.

Tél: **288-6515**
12-11-76

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

- 2 ans ou plus d'expérience
- Bilingue

Étude située Place Du Canada.

Tél: **878-9381**
16-11-76

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Pour bureau de C.A. situé rue St-Jacques, près métro Victoria.

- Bilingue
- 3 ans ou plus d'expérience.

Tél: **849-2238**
13-11-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux. 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852 et à Québec: 843-7037. J.N.O.

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

L'HÔTEL-DIEU DE GASPÉ

EST À LA RECHERCHE DE:

UN(E) CHEF PHYSIOTHÉRAPEUTE

— A temps complet pour son département de physiothérapie.
— Rémunération établie d'après échelles de salaire du Ministère des Affaires Sociales.
— Toute personne intéressée à ce poste est priée de communiquer immédiatement avec:

Le Service du Personnel
de l'Hôtel-Dieu de Gaspé
C.P. 120, Havre de Gaspé
Gaspé, G0C 1S0

12-11-76

MÉTALLURGISTE

Demandé pour une opération minière moderne de 2,000 tonnes par jour; flottation sélective à circuit double.

Les responsabilités incluent: l'initiation et la direction d'un laboratoire du développement et des recherches de l'usine, de même que le contrôle des circuits métallurgiques.

Le poste requiert un diplôme d'une université reconnue ou d'une éccole minière et ayant au moins 3 ans d'expérience sur la flottation de métaux de base.

Logement de la compagnie disponible dans une communauté établie avec d'excellentes facilités récréatives et d'éducation jusqu'à la 11e année.

Les avantages marginaux habituels s'appliquent: salaire proportionné aux qualifications et à l'expérience.

Faites demande en joignant un résumé personnel à:

ORCHAN MINES LIMITED
Mattagami, Qué.
Attention: Surintendant du Concentrateur.

11-11-76

L'INSTITUT PHILIPPE PINEL DE MONTRÉAL

recherche les services

D'ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

Fonctions:
— Doit répondre aux besoins physiques, psychologiques et de rééducation des patients en élaborant et en animant des activités.
— Observe les comportements des patients et les rapporte aux dossiers cliniques et au personnel.
— Responsable de la sécurité des patients.

Conditions de travail:
Quart stable de jour et de soir.
Salaire hebdomadaire: $242. à $335.70 selon l'expérience.

Qualifications:
— Homme 21 ans et plus
— D.E.C. en éducation spécialisée **seulement**

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible ou communiquer avec la soussignée

INSTITUT PHILIPPE PINEL DE MONTRÉAL
a/s Mlle Renée Boisclair
Conseiller en gestion du personnel
12,333 est, Henri-Bourassa
Montréal
Tél: 648-8461, poste 216. 11-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO

Vous êtes transféré? J'ai la maison rêvée pour vous . . . dans secteur recherché. 4 chambres, salle à manger, foyer, garage, terrain superbe. N'attendez pas. Occupation avant Noël et prix raisonnable. **Laurette Dauphinais: 653-2496 ou 653-4288.**

Situé à quelques minutes de la gare, **excellent pour jeune famille.** Bungalow, 4 chambres, salle manger, foyer, salle familiale. Piscine creusée. Terrain 10,349'. $52,500. **Camille Lacoursière: 653-2496 ou 653-9970.**

Beau secteur. **Bungalow brique, aluminium,** salon 14' x 16', laveuse-sécheuse, salle de bain, belle salle familiale, bureau, garage. Près école, autobus, magasins. Faites une offre. **Monique Prévost: 653-2496 ou 653-0587.**

Bungalow pierre, aluminium, porte-patio, sous-sol foyer, décoration professionnelle. Laveuse-sécheuse salle de bain. Terrain 135' profondeur, patio, cabanon. Hypothèque fixe 9%. Possibilité 2ième 12½%. Aucun voisin arrière. Demandez: **Monique Prévost: 653-2496 ou 653-0587.**

STE-JULIE

Arrondissez fin mois, louez sous-sol, cuisine, 2 chambres, salon, foyer, toilette. Haut: **bungalow,** 3 chambres, salle dîner, salon 12' x 14', lave-vaisselle. Terrain clôturé, garage détaché. **Monique Prévost: 653-2496 ou 653-0587.**

Courtier en immeuble
11-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LANORAIE: Bord de l'eau, maison canadienne, 7 pièces, domaine 180,000 pieds carrés. M.L.S. Louise Robillard: 354-2950. DesRosiers, courtier. 11-11-76

ST-DENIS: près Faillon, propriété 3 logements, 6 pièces, bas libre, sous-sol fini 8 pieds avec voûte 8' x 8', garage chauffé. Idéal pour commerce ou professionnel. Tél: 681-8458 ou 388-5466. 15-11-76

OUTREMONT: 824 avenue Pratt, beau cottage semi-détaché, 7 pièces, idéal pour professionnel, système eau chaude. Galeries extérieures neuves ainsi que peinture. Tél: de 9 à 5 p.m. 849-3856 13-11-76

LONGUEUIL: duplex avec bachelor, revenu annuel de $3,480.00 situé dans zone commerciale. Comptant requis: $6,000. Appelez Lisette Morin: 651-5710 ou 678-3232. Immeubles Beaudry, courtier. 11-11-76

CARTIERVILLE: Superbe bungalow, 11 pièces, foyer pierre naturelle, garage double pour professionnel. Prix: $90,000. R. Gauthier: 384-8285 ou 334-0700. DesRosiers, courtier. 11-11-76

BOUCHERVILLE: Manoir de style canadien, situé sur terrain de 30,000 pi.ca. piscine intérieure, ascenseur, étang privé. 16 pièces, idéal pour professionnel. Pour de plus amples informations: Pauline Godin: 655-1375. M.L.S. Le Permanent, courtier. 11-11-76

ST-HUBERT: Professionnels, venez visiter la propriété de vos rêves. Cette maison offre une piscine intérieure chauffée, un immense foyer en pierre, 5,000 pi.ca. de plancher fini, 4 salles de bains, garage double, bar. etc. Faut voir. Pour informations demander Daniel Brissette: 651-5710 ou 679-8061. Immeubles Beaudry, courtier. 10-11-76

TERRAINS À VENDRE

ST-BRUNO: Sommet Trinité. Très beau terrain boisé, vue magnifique sur la vallée du Richelieu. Appelez Raymond Langlois: 653-7841. Immeubles Triton, courtier. 11-11-76.

Montréal Trust

VARENNES

Sur le St-Laurent. Terrains résidentiels. Boulevard Marie-Victorin, 3 milles des industries. Inf.: **Laurette Dauphinais: 653-2496 ou 653-4288.**

Courtier en immeuble
11-11-76

TRANSPORT

À BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

centraide montréal

autrefois La Campagne des Fédérations

288-1261

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT

Maison de ville en brique comprenant: salon, salle à manger, cuisine, salle familiale, 4 chambre à coucher, 2 salles de bains complètes, 2 "powder-rooms". Garage double. 2 terrasses. Chauffage électrique.

Stella Mongeau
849-4553 ou 342-5747
SHERBROOKE TRUST
courtier
12-11-76

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

N.D.G.

PRÈS COLLÈGE LOYOLA; **Libre, cottage détaché en pierre** de 8 pièces. Complètement rénové. Spacieux salon avec foyer; grande cuisine, 4 chambres à coucher. Garage en façade. Grand jardin. Seulement $55,000. **Françoise Bibaud: 935-8541, rés: 482-1143.** Exclusif.

LONGUEUIL

Joli petit cottage pour $21,500. 5 pièces, en très bonne condition, grand terrain, à quelques minutes du métro. **Pierre Bourque: 465-2510 ou 651-9650.**

11-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL

Nous avons la maison de vos rêves. Secteur de choix, près transport CTCUM. Faites vite, occasion exceptionnelle. **Jean-Pierre ou Marie-Andrée. 468-4238 ou 659-3370 ou 651-1000.**

MONTREAL TRUST *courtier*
11-11-76

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

N.D.G.

Aux limites de Westmount, cottage semi-détaché, salon avec foyer naturel, salle à manger adjacente, "powder-room" et salle de lavage près de la cuisine, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, garage, jardin. Ouvert aux offres.

Jeannette Laplante
288-4764 ou 735-6381
Courtier en immeuble
11-11-76

MAISON CANADIENNE. Sortie du Village Ham-Nord. Vue panoramique. 8 pièces, chauffage central. Terrain 225' X 185'. $15,000. Tél: 1-819-344-2074. 11-11-76

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

IMMEUBLE (1974) à vendre, 16 logements, tous occupés depuis janvier 1975. Laval-des-Rapides. Tél: 663-3504 15-11-76

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES OU ENCADRÉES

•

VOUS SEREZ TOUJOURS SATISFAIT DU SERVICE ET DU RÉSULTAT

844-3361

Compétence:
Mme Turgeon

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

le bridge

Où est la faiblesse

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ 84
♥ R 64
♦ A 10 9 8 4 2
♣ 64

OUEST
♠ V 7 6
♥ V 10 8 5 2
♦ 7 5
♣ R 8 7

EST
♠ A 9 3 2
♥ D 9
♦ R 3
♣ D V 9 3 2

SUD
♠ R D 10 5
♥ A 7 3
♦ D V 6
♣ A 10 5

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	3 SA	fin

Entame: le 5 de coeur par Ouest

Un bon bridgeur doit être muni des qualités les plus fondamentales du détective: l'observation et la déduction. Sinon une foule de contrats seront gagnés de justesse par l'équipe adverse des déclarants.

En effet, suivons le déroulement du jeu ci-dessus dès ses premières cartes.

L'attaque du 5 de coeur fut prise par le Roi du mort et le 8 de pique suivit. Le joueur Est ne voulut pas prendre cette levée. On lui a si souvent répété que la deuxième main devait jouer une basse carte afin de donner à son partenaire l'occasion de s'exprimer. Ce qui permit à Sud de prendre la main, d'affranchir le Roi de pique, d'affranchir ses carreaux, de rapporter 5 levées en cette couleur, une deuxième en coeur et l'As de trèfle. C'était son contrat de 9 levées. Cependant pour le bon défenseur muni des qualités du détective, il sursaute en voyant le jeu de ce 8 de pique! Le déclarant a une suite de 6 carreaux qu'il néglige d'établir dès les premières cartes se dit-il, c'est qu'il n'est pas en toute sécurité et sa faiblesse doit être dans la quatrième couleur le trèfle. Comptant les points d'ouverture de Sud et ceux de Nord, il est de grande augure de trouver le Roi de trèfle dans la main d'Ouest et si cette possibilité se réalise, c'est la chute du contrat. Le minutage doit être précis, Sud ne doit pas prendre la main afin d'enlever le Roi de carreau d'Est, entrée très précieuse. Observant et comprenant ce stratagème Est saisit la main immédiatement avec son As de pique et joue le quatrième trèfle de sa longue suite le 3 et voit à sa grande satisfaction poindre le Roi des mains d'Est. Celui-ci retourne cette couleur et 4 trèfles sont réalisés par la suite en plus de l'As de pique et du Roi de carreau, c'est la chute du contrat par deux levées.

En effet quoique Sud attendit au troisième tour de la couleur pour jouer son As de trèfle, Est avait une sentinelle très forte pour entrer en main le Roi de carreau, et rapporter 2 autres trèfles. Ces bonnes déductions sont du domaine des grands joueurs et leur récompense leur donne les premières places dans les tournois.

les MOTS CROISÉS du Devoir

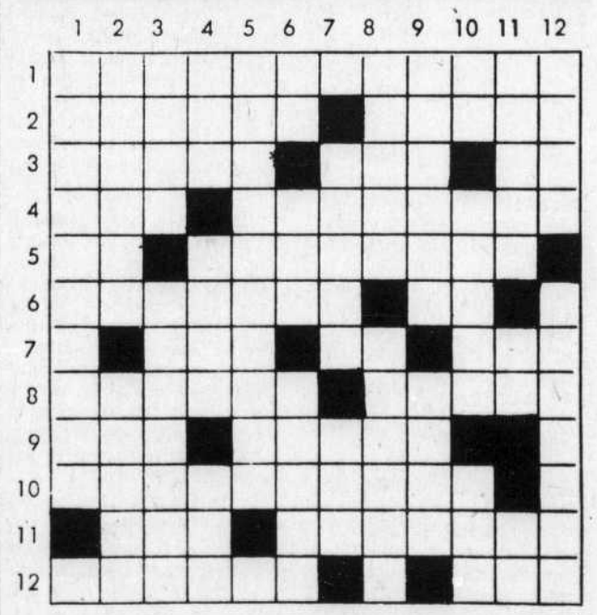

Horizontalement

1—Salle garnie de gradins où un professeur fait son cours.
2—Va de biais. — Représenter par gestes, sans paroles.
3—Pratique le ski. — Pareil. — Drame lyrique japonais.
4—Chacune des pièces de bois qui soutiennent un navire en construction. — Ordre d'arachnides.
5—Sert à lier. — Suit le premier.
6—Petite barque sans mât ni voiles. — D'un verbe gai.
7—Favorable. — Rubidium. — Titre anglais.
8—Convie. — Élu une seconde fois.
9—Personne sotte. — Levier à l'usage de la grosse artillerie.
10—Indispensable.
11—Durillon. — Petit os.
12—Tirer réparation de. — Seule.

Verticalement

1—Refus de participer à une discussion.
2—Joueur étoile des Black Hawks de Chicago. — Fille du frère.
3—Nourriture de chaque jour. — Muselière pour les agneaux.
4—Demoiselle. — Moitié. — Unité de travail.
5—Qui appartiennent à la religion juive.
6—Tellure. — Fond de certaines choses. — Action d'un oiseau qui prend son vol.
7—Imposer. — Progrès.
8—Mélange pulvérulent de corindon, de magnétite et d'hématite. — Bois réduit en charbons.
9—Équipier extérieur d'une patrouille de chasse. — Se trompe.
10—Thulium. — Mise en circulation. — Bienheureux.
11—Caribou. — Lui. — Dans.
12—Dieu de l'amour. — Elle a de l'érudition.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	O	I	S	I	N	A	G	E	■	V	A
2	I	V	R	A	I	E	■	R	N	■	U	N
3	T	I	E	N	■	P	L	A	C	E	■	T
4	R	B	■	C	R	E	O	S	O	T	E	R
5	A	O	U	T	E	■	I	S	B	A	■	E
6	I	S	S	U	E	■	N	E	A	N	T	■
7	L	■	S	A	L	E	■	M	I	C	H	E
8	■	V	E	I	L	L	E	E	■	H	E	M
9	D	U	■	R	E	L	A	N	C	E	S	■
10	U	L	V	E	■	O	U	T	R	I	E	Z
11	E	V	E	■	O	R	■	U	T	■	E	■
12	L	E	T	T	R	A	G	E	■	E	V	E

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mercredi 10 novembre 1976

Richard cherche à débloquer le dialogue rhodésien de Genève

GENEVE, (AFP) — Le président de la conférence sur la Rhodésie, l'ambassadeur britannique Ivor Richard a exprimé l'espoir à son arrivée" hier à Genève que les négociations s'engageront sur un autre sujet que la détermination d'une date pour l'indépendance du territoire afin de sortir la conférence de l'impasse.

Mais il n'a pas précisé sous quel angle il souhaitait aborder les négociations et il a affirmé qu'il n'était porteur d'aucune nouvelle initiative pour relancer les discussions.

Les nationalistes noirs exigent l'indépendance dans 12 mois tandis que le gouvernement blanc de Salisbury n'est disposé à transférer le pouvoir aux Africains que dans 2 ans environ. Sans parvenir à concilier leurs points de vue, les Britanniques avaient proposé l'indépendance dans 15 mois.

Il a assuré que l'impasse sur la date de l'indépendance de la Rhodésie était provoquée par des divergences d'ordre purement "technique".

Il a expliqué que sa visite éclair à Londres lui avait permis de remettre un "rapport personnel" sur l'état des négociations au secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Crosland et au premier ministre James Callaghan.

"Je n'ai pas été à Londres pour chercher de nouvelles initiatives et je n'en rapporte aucune", a dit M. Richard.

Interrogé sur la manière dont il voyait la conférence, M. Richard a répondu avec ambiguïté qu'elle se déroulait mieux qu'on s'y attendait mais plus lentement qu'il le souhaitait.

Il a réaffirmé que la conférence pourrait se prolonger jusqu'à Noël.

Auparavant M. Richard avait prédit à Londres qu'il y aurait "bien avant deux ans" un Zimbabwe indépendant avec un gouvernement élu par la majorité des habitants de ce pays.

M. Richard a estimé dans une interview accordée à la BBC que toute autre solution au problème de la Rhodésie signifierait que la conférence aurait passé son temps "à jouer sur les mots".

"Je pense qu'il y aura un Zimbabwe indépendant bien avant la période de deux ans, a-t-il dit, et ce devra être un Zimbabwe dans lequel le gouvernement aura été élu par la majorité du peuple de ce pays et dans lequel il y aura eu lors de ces élections un transfert du pouvoir évident et visible de la minorité à la majorité".

De son côté, le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a déclaré qu'il était prêt à retourner à Genève à n'importe quel moment à condition que la conférence envisage l'examen de l'accession à l'indépendance de la Rhodésie dans les termes prévus par les propositions anglo-américaines.

M. Smith a ajouté, dans une interview publiée, à Salisbury, qu'il jugeait que le fait que la conférence n'ait pas réussi à fixer une date pour l'indépendance du pays "avait peu d'importance" et qu'il était "surpris de voir que son président, le Britannique Ivor Richard, accepte de perdre autant de temps sur le sujet."

Le premier ministre a encore indiqué qu'il n'était pas prêt à accepter que l'indépendance de la Rhodésie intervienne au terme d'une période de quinze mois pendant lesquels la majorité noire serait déjà au pouvoir. La Rhodésie, selon lui, ne pourra accéder à l'indépendance avant deux ans conformément aux propositions anglo-américaines.

Enfin, MM. William Schaufele, secrétaire d'État adjoint aux affaires africaines et John Reinhard, secrétaire d'État adjoint aux relations publiques, ont rendu compte hier à M. Henry Kissinger de l'État des travaux de la conférence de Genève et des vues des cinq pays "de première ligne" à cet égard.

L'ONU reconnaît la légitimité de la lutte armée contre Pretoria

NATIONS UNIES (Reuter) — Par cent huit voix contre onze et vingt-deux abstentions, l'Assemblée générale de l'ONU a reconnu hier explicitement et pour la première fois la légitimité de la lutte armée des "peuples opprimés" d'Afrique du Sud.

Le mépris des résolutions des Nations unies sur l'apartheid, la poursuite de la répression, "notamment les massacres", ne laissent aucun autre choix aux Sud-Africains opprimés pour recouvrer leurs droits légitimes, précise la résolution.

L'Assemblée générale a "proclamé que le régime raciste d'Afrique du Sud est illégitime et n'a aucun droit de représenter le peuple africain", en adoptant, par 108 voix contre onze, avec 22 abstentions, un texte d'ensemble sur "la situation en Afrique du Sud."

Cette résolution "réaffirme que les mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA — l'African National Congress d'Afrique du Sud et le Pan-Africanist Congress — sont les représentants authentiques de l'immense majorité de la population sud-africaine", et "réaffirme la légitimité de la lutte que mènent, par tous les moyens possibles, le peuple opprimé d'Afrique du Sud et ses mouvements de libération pour s'emparer du pouvoir et exercer son droit inaliénable à l'autodétermination."

Le représentant des États-Unis, le révérend Robert Hupp qui a voté contre cette résolution, a déclaré que celle-ci était "l'équivalent d'un appel au soulèvement qui résulterait en un bain de sang."

Dans un programme en dix points adopté à l'issue de deux semaines de débats, l'Assemblée énonce les moyens susceptibles de forcer l'Afrique du Sud à abolir l'aparthied. La plupart des résolutions ont été proposées par les Africains ou les États du tiers monde.

Par cent dix voix contre huit et vingt abstentions, l'Assemblée générale demande au Conseil de sécurité de décréter d'urgence un embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud. Elle demande la fin de toutes relations diplomatiques, consulaires et autres avec le gouvernement de Pretoria.

La résolution sur la lutte armée prévoit que les États membres mettront fin à toutes les formes de coopération militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud. Elle demande aux États-Unis, à la France et à la Grande-Bretagne de "s'abstenir de faire un mauvais usage de leur droit de veto au Conseil de sécurité pour protéger le régime raciste sud-africain."

(Ces trois pays qui sont membres permanents du Conseil de sécurité ont opposé leur droit de veto le mois dernier contre un embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud.)

L'Assemblée générale suggère un embargo pétrolier et financier contre l'Afrique du Sud, l'interdiction de l'atterrissage de ses avions, la fermeture des ports à ses bateaux, l'interdiction de l'émigration vers ce pays et une interdiction des échanges culturels.

Une autre résolution condamne vigoureusement "la poursuite et le renforcement de la collaboration d'Israël avec le régime raciste sud-africain". M. Chaim Herzog, ambassadeur d'Israël, a dénoncé ce texte et refusé de prendre part au vote.

À l'initiative des pays nordiques, il a été décidé par consensus d'interdire tout nouvel investissement étranger en Afrique du Sud. Par ailleurs, toute coopération économique avec Pretoria sera considérée comme un acte hostile à l'encontre d'un peuple opprimé.

Dans le domaine sportif, l'Assemblée demande le boycottage lors des compétitions internationales de tous les organismes sportifs, de toutes les équipes et de tous les athlètes individuels d'Afrique du Sud. La résolution propose la formation d'une commission chargée de rédiger un projet de convention contre l'apartheid dans les activités sportives.

Enfin, l'Assemblée a adopté deux résolutions portant respectivement sur un programme d'action contre l'apartheid et le programme du comité spécial de l'ONU contre l'apartheid, qui prévoit la convocation en 1977 d'une conférence mondiale contre l'apartheid, d'une conférence internationale des syndicats contre l'apartheid, et l'établissement d'un "prix" qui sera décerné à des personnes qui auront fait une contribution signalée à la campagne internationale contre l'apartheid.

Des dissensions se sont manifestées lors des votes au sein des pays membres de la Communauté européenne:

— sur l'embargo des armes: l'Irlande s'est abstenue et le Danemark a voté pour contrairement aux autres pays membres;

— sur l'apartheid dans le domaine sportif: Danemark, Irlande, Italie et Pays-Bas ont voté pour. Belgique, Grande-Bretagne, France, RFA et Luxembourg se sont abstenus.

Liban: les chrétiens laisseront les Syriens entrer dans leur zone

BEYROUTH (AFP) — La force arabe de dissuasion devait commencer effectivement et officiellement sa mission peu après minuit au Liban, a-t-on appris hier soir à Beyrouth-est de Source informée.

Un porte-parole du Parti national libéral (PNL), a déclaré que les "casques verts" arabes étaient attendus à minuit à Kahalé, position avancée des forces chrétiennes sur la route Beyrouth-Damas. Les "casques verts" syriens se trouvent depuis lundi à quelques centaines de mètres de Kahalé, au pied d'Aley (ancien quartier général palestino-progressiste de la montagne, à une vingtaine de km à l'est de Beyrouth).

Le commandement militaire du PNL a demandé aux responsables de ses positions à Kahalé "de se retirer dès l'arrivée de la force de dissuasion", a indiqué le porte-parole. Il a ajouté que son parti "accepte l'entrée de la force de dissuasion, car elle représente la légalité".

Selon d'autres sources chrétiennes, c'est à minuit trente que les "casques verts" se mettront en mouvement.

On a précisé de mêmes sources que le colonel libanais Ahmed el Hajj, chef de la force arabe de dissuasion, est entré en contact au cours de la journée avec un certain nombre d'officiers chrétiens, et avec le général Hanna Said, commandant en chef en titre de l'armée libanaise, rallié au camp chrétien.

Le colonel el Hajj, a-t-on précisé de mêmes sources, a obtenu l'accord de cette faction de l'armée pour l'entrée des "casques verts" dans les régions de Kahalé-Hazmieh (banlieue est de Beyrouth, sur la route de Damas).

A quelques heures de l'entrée en action de la force arabe, la capitale libanaise subissait, hier soir, un bombardement à l'artillerie lourde. Des obus de gros calibres s'écrasaient à Beyrouth-Est et à Beyrouth-Ouest dans les quartiers habités où la population s'était une nouvelle fois mise à l'abri.

Si dans la montagne, on ne décèle pas une opposition ouverte à l'entrée des forces syriennes dans le bastion chrétien, il n'en est pas de même partout. Hier matin, dès le passage du nusée franchi, des miliciens chrétiens déviaient les automobilistes, interdisant ainsi l'entrée du quartier chrétien d'Acharafieh où toute activité a été suspendue pendant la journée en signe de protestation contre l'entrée des forces arabes dans les régions chrétiennes. Pour enrayer ce mécontentement populaire, qui a également atteint certaines unités militaires ralliées, les deux principaux dirigeants chrétiens M. Pierre Gemayel, et M. Camille Chamoun sont allés voir le chef de l'État, M. Elias Sarkis, pour obtenir des assurances qu'ils pourront communiquer à ceux qui ne veulent pas de "casques verts" dans leur région.

Ces miliciens appartiennent notamment aux "gardiens du cèdre", ainsi qu'à d'autres groupements extrémistes, hostiles à toute présence palestinienne au Liban et, par voie de conséquence, à l'intervention de la force arabe de dissuasion ayant pour mission d'assurer la "sauvegarde" de la résistance palestinienne au Liban, en même temps que le "respect de la souveraineté" libanaise.

Inquiets ou franchement hostiles, les habitants de la région chrétienne qui s'étend du Mont-Liban jusqu'au littoral, entre Beyrouth et Tripoli (nord-Liban), sont désormais convaincus que l'entrée des "casques verts" dans leur région n'est plus qu'une question d'heures.

Des colonnes de blindés et de camions syriens ont déjà traversé, lundi et hier certaines localités situées sur les crêtes du Mont-Liban, afin de prendre position pour être prêtes à faire mouvement au moment précis où le plan d'action de la force arabe entrera en vigueur.

Une demi douzaine de chars lourds, une vingtaine de camions, quelques canons, une dizaine de halftracks, étaient rassemblés hier entre le Bois de Boulogne et Aintourah, un des hauts lieux de la "bataille de la montagne" (mars-octobre).

L'un des points de départ des "casques verts" sera le village d'Aintourah (district du Metn, à quelque trente kilomètres au nord-est de Beyrouth), selon un responsable phalangiste.

Les troupes syriennes de la force d'intervention avanceraient sur trois axes: vers l'ouest (Bickfaya, plaine côtière), vers le sud-ouest (Baabdate, Beit Mery, Tall el Zaatar), et vers le nord ouest (Faraya, plaine côtière). Le long de ces axes, les "casques verts" occuperont un certain nombre de positions stratégiques et effectueront des patrouilles entre ces positions.

Cette région qui était sur pied de guerre depuis le printemps, est méconnaissable: les barrages de contrôle ont disparu, les miliciens en armes ne circulent plus en groupes dans les villages, les armes lourdes et les blindés ne sont plus visibles. Il n'y a même plus de poste de contrôle à l'entrée de Bickfaya qui est pourtant le village du chef des phalanges.

Cette démilitarisation de la montagne du Metn, qui pourra faciliter l'avance des "casques verts", n'est cependant pas synonyme de démobilisation. Les armes lourdes ne sont plus dans les rues, mais elles sont en lieu sûr, entre les mains des partis. "Il n'est pas question que nous rendions nos armes et d'ailleurs personne ne nous l'a demandé", remarquait un milicien de Dhour Choueir.

VIA vous a promis du NEUF...

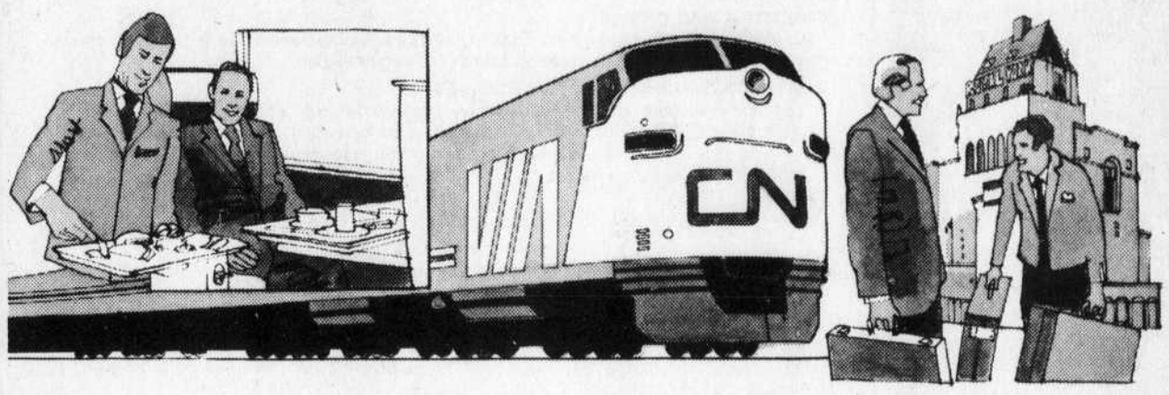

FORFAIT D'AFFAIRES POUR TORONTO À MOINS DE $100

Ce forfait comprend:

L'aller-retour Montréal-Toronto en voiture club

Les repas dans le train

Une nuit à l'hôtel Royal York*, relié directement à la gare.

Tout ça, à $99. Si deux personnes partagent la chambre, le prix est réduit à $88 par personne.

L'offre vaut dans tous les Turbo et tous les Rapido. Vous pouvez prendre le train à Dorval où le stationnement est gratuit. Moyennant ajustement, vous pouvez choisir un autre hôtel ou prolonger votre séjour.

Une excellente affaire...

VIA CN

No de permis 75-01-50369

LE 15 NOVEMBRE... ALLEZ-Y ET VOTEZ!

- De toutes les libertés démocratiques, la plus importante c'est le droit de voter.

Le 15 novembre, vous avez le droit de voter si votre nom est inscrit sur la liste électorale.

Il y a un bureau de votation tout près de chez vous, ouvert de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Allez-y et votez!

LE PRESIDENT GENERAL DES ELECTIONS DU QUEBEC.

Pourquoi pas un pendentif?

L'éclat d'une pierre précieuse peut dire tant de choses sur vos sentiments, vos aspirations les plus profondes.

Mappins sait allier la beauté iridescente d'une pierre à une monture joliment travaillée.

Choisissez la vôtre parmi plusieurs modèles: des solitaires, des chatons à plusieurs pierres.

Elle lui dira quelque chose de vous.

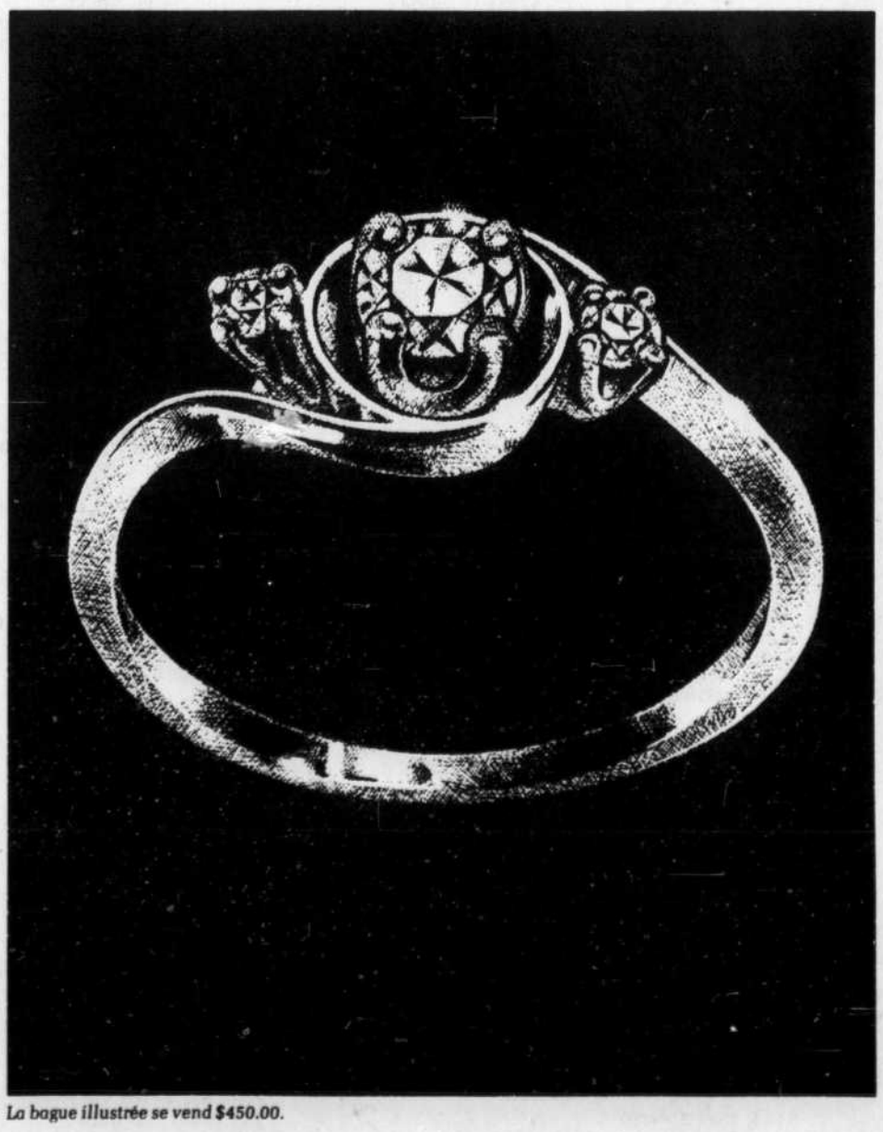

Mappins

Quel que soit votre choix.

1000 ouest, rue Sainte-Catherine 866-7431
3131, chemin Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
LES TERRASSES
705 ouest, rue Sainte-Catherine

La bague illustrée se vend $450.00.

Le culte de la personnalité du président Hua s'étend

PEKIN (d'après Reuter et AFP) — Un véritable culte de la personnalité se développe rapidement en Chine autour du président Hua Kuo-Feng. Poèmes et chansons célèbrent les qualités du successeur de Mao.

En même temps, la campagne contre la veuve de Mao et ses "complices" du groupe anti-parti de Changhai continue. Kuo Mo-jo, le plus connu des poètes chinois, président de l'académie des sciences et vice-président de l'assemblée nationale populaire publie dans le journal Kuang Ming un poème vengeur, intitulé "Ecraser le gang des quatre"

Il fait allusion à l'ancien vice-président du parti Wang Hung-Wen, qualifié de "Houligan politique", au théoricien du parti, Yao Wen-Yuan" spadassin littéraire", à la veuve de Mao "diablesse surgie d'un monceau de blancs ossements". Seule personne nommément désignée Chang Chun-Chiao "le conseiller à la tête de chien".

Par ailleurs, le Quotidien du peuple publie en première page un article exaltant les qualités personnelles et l'expérience politique du président Hua: il est désintéressé, franc direct, modeste et prudent.

Le camarade Hua Kuo — feng a un style de travail démocratique. Il est sans prétentions, facilement abordable, apte à s'entendre avec des camarades pour travailleur en commun", ajoute le journal.

Il rappelle que le président Mao voulait que les dirigeants révolutionnaires possèdent une riche expérience pratique. Il avait parlé de manière élogieuse de celle qu'avait acquise M. Hua à tous les échelons de l'administration chinoise municipale, préfectorale, provinciale et nationale.

L'article du Quotidien du peuple" avait été d'abord publié lundi par le journal de l'armée qui n'est pas vendu aux étrangers et qui paraît avoir pris l'initiative du culte du président Hua. Il a été le premier à proclamer qu'il était un dirigeant avisé et "un bon timonnier pour continuer à conduire la cause de Mao"

Intitulé "La montée du camarade Hua Kuo-feng à la tête de notre parti relève de la décision du président Mao", cet éditorial réaffirme que Hua a été "formé et choisi" par Mao de son vivant pour lui succéder. Et cela contre la volonté du "gang des quatre", c'est-à-dire de sa femme Chiang Ching et des trois autres dirigeants radicaux arrêtés au début du mois dernier à Pékin pour avoir voulu s'emparer du pouvoir.

Mao Tsétoung a avant de mourir, explique l'éditorialiste, conseillé lui-même à Hua d'écraser le "gang des quatre" en lui racontant l'histoire de Liu Pang, l'empereur qui avait fondé la dynastie des Han et avait découvert avant sa mort que l'impératrice Lui projetait avec des complices de "trahir la nation et usurper le pouvoir".

Ces faits ne sont pas nouveaux en eux-mêmes et plusieurs d'entre eux avaient déjà été abordés dans un éditorial officiel à la fin du mois dernier, mais le ton du texte publié hier sur le personnage et les qualités personnelles du président Hua constitue une nouveauté.

Ce ton élogieux n'avait été utilisé pour Mao Tsétoung qu'à certaines périodes bien précises de l'histoire chinoise. Dans le cas du président Hua, le texte insiste tellement sur les qualités du président, que de nombreux observateurs à Pékin se demandent si son objet n'est pas principalement de convaincre.

Les sinologues pensent que l'objectif principal de cette campagne de propagande est de familiariser les masses avec la personnalité du nouveau président. Voici à peine un an, M. Hua n'était que le ministre peu connu de la Sécurité publique, n'occupant que le onzième rang dans la hiérarchie du parti communiste. On cherche à imposer l'image d'un marxiste modéré, bon et résolu, possédant de hautes capacités administratives, mais bien éloigné du "charisme" révolutionnaire qui auréolait Mao.

L'article du Quotidien du peuple insiste sur la riche expérience amassée par le président Hua qui a fait la preuve maintenant qu'il était capable de maîtriser des problèmes du pays et du parti "dans des circonstances difficiles et compliquées".

Il parle avec faveur de son souci pour les petites gens, sa hauteur de vues, de son intuition, sa sagesse et sa détermination.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CSC

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT ET SURVEILLANT DE CHANTIER

NO DU CONCOURS: DSEC - 191176

ATTRIBUTIONS
L'emploi de Directeur des services de l'équipement comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion de l'équipement et comprend habituellement l'entretien préventif, physique et ménager, la protection des biens meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires (transport, alimentation), les équipements communautaires.
Le surveillant de chantier, conformément aux politiques de la Commission scolaire, assume les responsabilités inhérentes à la surveillance des travaux de construction de plusieurs écoles élémentaires: notamment, il vérifie les activités et les événements du cheminement du projet; il assure les modifications aux plans et supervise les travaux sur le chantier.

FONCTION PRINCIPALE
Pour les neuf prochains mois, le titulaire s'occupe principalement de la surveillance des travaux de constructions d'écoles en chantier à la commission.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle en génie ou en architecture.
— Huit années d'expérience pertinente (exceptionnellement, la commission se réserve le droit d'examiner les candidatures présentant une expérience qui ne répond pas totalement à l'exigence minimale)

TRAITEMENT
Conformément à la P.A.S. du M.E.Q. pour 1976-77 pour un poste de niveau:
D-2 minimum: **$18,618**
maximum: **$31,017**

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Dès que possible.

Les personnes intéressées à postuler pour cette fonction font parvenir un curriculum vitae détaillé, sous pli confidentiel, avant le 19 novembre 76 en mentionnant le numéro du concours

À: Monsieur le directeur du personnel
Commission scolaire Champlain
C.P. 8
Gatineau, Secteur Pointe-Gatineau, Qué.
Téléphone: 819-568-2365

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Entreprise privée recherche professeur de français langue seconde à temps plein.

— langue maternelle - français
— expérience requise
— bonne connaissance de méthodes audio-visuelles, plus particulièrement: "Le Français et la Vie" (Mauger/Bruézière) et "Transition" (VIF)
— Dynamisme et esprit de coopération.

Pour entrevue téléphonez au
849-5271 poste 373 ou 275
et demandez Mme Gisèle Mangiacotti

ÉCOLE DE LANGUES GÉRARD CARON LTÉE
PROFESSEURS

E.L.C. requiert les services de professeurs de français, langue seconde.

Exigences:

B.A. et au moins 450 heures d'expérience dans l'enseignement du français comme langue seconde à des adultes.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler au:
1-819-771-4355

Technicien en appareillage

La compagnie Noranda Mines a besoin d'un technicien pour diriger un groupe affecté à l'entretien de l'appareillage de leurs usines situées à Noranda.

Le candidat doit posséder au moins cinq ans d'expérience en entretien d'appareils et de commandes pneumatiques et électroniques.

On accordera la préférence à ceux qui possèdent déjà une expérience de surveillance car ce poste comporte la direction et l'organisation du travail de plusieurs techniciens stagiaires. L'usine de smeltage située à Noranda est la plus grosse au monde.

La région de Rouyn-Noranda a une population de plus de 35,000 habitants. On y trouve d'excellentes écoles, un vaste choix d'installations récréatives, de bons magasins et toutes les commodités d'une vie familiale agréable.

Salaire et avantages sociaux excellents.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Directeur du personnel
Noranda Mines Limited
B.P. 4000
Noranda (Québec)
J9X 5B6

groupe noranda

Économiste

Le Département des recherches de la Banque du Canada désire engager un économiste d'un niveau supérieur à celui de débutant pour travailler au sein d'un groupe chargé de rendre compte des développements économiques qui surviennent aux États-Unis, de préparer des prévisions trimestrielles et d'effectuer des recherches sur toute une gamme de questions relatives à la structure de l'économie américaine.
Le candidat choisi devrait posséder un diplôme universitaire en économique ou l'expérience équivalente en plus d'une formation théorique et une connaissance pratique dans le domaine des questions macroéconomiques et des méthodes quantitatives.
Le traitement est à discuter. Il sera fonction des qualifications et de l'expérience.
Les candidats sont priés de s'adresser à:
L'Agent à la dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9
Les candidatures seront étudiées avec la plus grande discrétion.

BANQUE DU CANADA

En vue de l'ouverture de 2 unités de vie, l'**Institut Philippe Pinel de Montréal** (hôpital psychiatrique) recherche les services de

4 CADRES comme RESPONSABLES ET ASSISTANTS-RESPONSABLES D'UNITÉS.

Fonctions:
— Planifie, coordonne et contrôle tant au plan administratif que clinique les activités relatives à la réadaptation des patients de son unité dans le but d'en permettre la réinsertion sociale.

Qualifications:
— Détenteur d'un diplôme universitaire de 1er cycle en soins infirmiers, psycho-éducation ou dans une discipline clinique pertinente.

Salaire:
$13,902. à $19,596. comme assistant-responsable.
$16,830. à $23,724. comme responsable.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible ou communiquer avec la soussignée.

INSTITUT PHILIPPE PINEL DE MONTRÉAL
a/s Mlle Renée Boisclair
Conseiller en gestion du personnel
12,333 est, Henri-Bourassa
Montréal
Tél.: 648-8461, poste 216.

DIRECTEUR
des Services d'Admission et Traitement Continu

Nous recherchons présentement les candidatures de psychiatres ou autres professionnels de la santé mentale possédant des aptitudes à la gestion et l'expérience leur permettant de diriger efficacement notre service d'admission des adultes et traitement continu débutant en janvier 1977.

Le titulaire sera appelé à coordonner les programmes des unités d'admission et des services spécialisés et à long terme ainsi qu'à coordonner et planifier ces services en conjonction avec les ressources des hôpitaux qui nous sont affiliés.

Ce poste offre de nombreuses occasions vers un poste de recherches et vers un poste à la faculté de l'Université McGill, Service de la psychiatrie.

La rémunération sera basée sur l'expérience et la formation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou votre demande d'informations additionnelles au:

Docteur Charles H. Cahn
Directeur des services professionnels

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE
HOSPITALIER DOUGLAS
6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

Économiste

Le Département des recherches de la Banque du Canada désire engager un économiste qui travaillera au sein du groupe chargé d'effectuer des prévisions en matière de comptabilité nationale.
Sous direction générale, le titulaire du poste entreprendra des travaux de recherche en vue d'évaluer divers aspects des perspectives économiques et devra se familiariser avec le modèle économétrique de la Banque de façon à pouvoir effectuer des exercices de simulation permettant d'apprécier l'incidence que peuvent avoir différentes politiques possibles. Ces travaux de recherche porteront sur toute une vaste gamme de questions macro-économiques et exigeront certaines connaissances des méthodes économétriques.
Le candidat choisi devrait posséder un diplôme universitaire en économique ou l'expérience équivalente en plus d'une formation en macroéconomie et une certaine connaissance des méthodes quantitatives. Un cours supérieur en finances publiques, bien que non essentiel, constituerait un atout.
Le traitement est à discuter. Il sera fonction des qualifications et de l'expérience.
Les candidats sont priés de s'adresser à:
L'Agent à la dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9
Les candidatures seront étudiées avec la plus grande discrétion.

BANQUE DU CANADA

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
Saguenay•Lac-St-Jean•Chibougamau

RECHERCHE

PSYCHOLOGUE
NO: 11 POUR LA FILIALE D'ALMA

SOMMAIRE DES TACHES:
Sous l'autorité du Directeur de la filiale:
— thérapie individuelle et auprès des couples et des familles et/ou des enfants;
— évaluation de personnalité (surtout d'enfants pour conseiller sur le placement, l'adoption, etc . . .);
— assurer la présence de sa spécialité dans les discussions de cas et les évaluations en équipe;
— agir comme consultant auprès des autres praticiens.

EXIGENCES:
— psychologue clinicien;
— être membre de la C.P.P.Q.

CLASSIFICATION ET SALAIRE:
selon convention collective.

PSYCHOLOGUE
NO: 210

ENDROIT:
Territoire de Chicoutimi - Jonquière

SOMMAIRE DES TACHES:
Sous l'autorité du Directeur du Service Social en Centre d'Accueil:
— offrir une présence conseil auprès des procureurs et de la Cour;
— fournir des expertises sur demande du juge et des procureurs;
— accueillir la clientèle à la Cour lors des comparutions et des auditions;
— faire la liaison entre la Cour et les principales ressources du milieu;
— intervenir de façon provisoire pour exécuter les décisions du juge;
— agir comme personne ressource auprès du personnel du C.S.S. en ce qui concerne l'accueil-évaluation et la Cour.

EXIGENCES:
— formation universitaire 2e cycle en psychologie.

CLASSIFICATION ET SALAIRE:
selon convention collective.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande par écrit incluant leur curriculum vitae au plus tard le 22-11-76 au:

Directeur des Ressources Humaines,
711, Jacques Cartier, C.P. 158,
Chicoutimi, Qué.
Tél. (418) 549-4853

Le C.E.G.E.P. André Laurendeau
requiert les services d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES ÉDUCATIFS

Attributions:
— remplir toutes les fonctions de l'administration-(direction, planification, coordination, organisation,, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement et des services aux étudiants.
— être responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audio-visuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovidéothèque), secteurs d'enseignement.
— être responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Avoir la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.
— avoir la responsabilité d'organiser et de coordonner les divers services offerts aux étudiants, tels que culte et pastorale, santé et clinique, placement et assistance financière aux étudiants, loisirs et sports, psychologie et service social, services socio-culturels, résidences.
— évaluer le personnel sous sa responsabilité.

Critères d'admissibilité:
— diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) années d'étude, en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.
— dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) ans à un poste de direction ou l'équivalent.

Traitement:
Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du Ministère de l'éducation.

Le(la) candidat(e) doit faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard le 26 novembre 1976 à 17.00h. à:

M. André Tétrault
Directeur du Service du Personnel
C.E.G.E.P. André Laurendeau
1111, rue Lapierre
LaSalle, Qué.

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(niveau élémentaire)

ATTENTION

RECHERCHONS une personne qui occupera une fonction de conseiller pédagogique en enfance inadaptée (50%) et d'enseignant dans des classes de dénombrement flottant ou d'orthopégagogie (50%).

- Le conseiller pédagogique en enfance inadaptée est chargé de l'implantation des programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de certaines clientèles spéciales de la commission scolaire (classes de récupération, d'attente ou d'orthopédagogie).
- Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès des orthopédagogues de la commission et auprès des responsables des classes de récupération de la commission et des classes d'attente.
- Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS
- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, avec option en enfance inadaptée ou orthopédagogie.

TRAITEMENT
- Selon l'entente régissant les conditions de travail des professionnels non-enseignants et selon le décret des enseignants.

ATTENDONS votre demande avant 17 heures, mercredi le 17 novembre 1976, au:

SERVICE DU PERSONNEL
COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HYACINTHE
2255 rue Ste-Anne - Saint-Hyacinthe
Tél: (514) 773-8428

Patrick Hillery élu président de l'Eire

DUBLIN (AFP) — M. Patrick Hillery, membre irlandais de la commission des Communautés européennes, est devenu hier le nouveau président de la république d'Irlande.

À l'heure de la clôture des inscriptions, M. Hillery était le seul candidat à la succession de M. Cearball O'Dalaigh qui a démissionné le mois dernier à la suite d'un grave désaccord avec le gouvernement de M. Liam Cosgrave.

La candidature de M. Hillery était soutenue par le parti d'opposition Fianna Fail, mais les partis de la coalition gouvernementale (Fine Gael et Labour) ont renoncé à présenter un candidat afin d'éviter une nouvelle élection qu'ils auraient sans doute perdue.

Aussitôt après la clôture des candidatures M. Hillery a été officiellement informé qu'il était devenu le nouveau président.

M. Hillery, qui est âgé de 53 ans, est docteur en médecine, fils de médecin et marié lui-même à un médecin. Il a cependant toujours partagé l'exercice de la médecine avec la politique puisqu'il a été élu pour la première fois au Dail — parlement irlandais — alors qu'il n'avait que 18 ans.

Depuis 1959, il a occupé quatre postes ministériels dans des gouvernements du Fiann Fail, dont celui des affaires étrangères de 1969-1972. Il a eu à ce titre de grandes responsabilités dans les relations difficiles avec la Grande-Bretagne au début des affrontements entre les communautés d'Irlande du Nord, ainsi que dans les négociations pour l'entrée de l'Irlande dans la Communauté européenne.

Depuis 1973 il est vice-président de la commission de Bruxelles, chargé des affaires sociales de la Communauté. Il sera remplacé à Bruxelles par une autre personnalité irlandaise qui n'a pas encore été désignée.

M. Hillery prêtera serment en qualité de président de la république d'Irlande le 3 décembre et entrera alors officiellement en fonctions.

Dix jours de corde raide pour Callaghan

LONDRES (AFP) — Le gouvernement de M. James Callaghan, qui a remporté à l'arraché lundi soir trois importantes batailles de procédure, a encore devant lui dix jours de "corde raide" avant la fin de la session parlementaire 1975-76.

En votant les motions de "guillotine" réclamées par le premier ministre, les députés ont certes levé un obstacle de taille au passage avant la fin de cette session de cinq projets chers au mouvement travailliste, et notamment à sa gauche. Il aurait été matériellement impossible de débattre ces cinq textes si le temps alloué à la discussion de chacun d'entre eux à la Chambre basse n'avait pas été réduit à six heures.

Mais M. Callaghan, dont la majorité de travail aux Communes est de une voix seulement depuis les élections partielles de la semaine dernière, va devoir encore se battre sur deux fronts: aux Communes d'abord, mais aussi à la Chambre des lords où la majorité composée de pairs conservateurs, travaillistes et indépendants amende et mutile "à tour de bras" les textes transmis par les élus de la nation.

Tout en se débattant au milieu d'une tourmente économico-monétaire sans précédent et en préparant ses entretiens avec le président Giscard D'Estaing demain et vendredi, le chef du gouvernement doit se soucier de l'heure des tétées d'un jeune supporteur de deux semaines, et des allées et venues d'un député indépendant d'Irlande qui a connu, trois ans durant, les prisons de sa Majesté la reine.

Hier soir lors du vote sur la démocratisation de l'enseignement secondaire, aujourd'hui pour le scrutin sur l'extension du monopole syndical de l'embauche hors des ports, puis demain lors d'un troisième vote sur la nationalisation de la construction navale et aéronautique, le gouvernement battra encore le rappel de tous ses supporteurs. Mme Hélène Hayman, la mère de Benjamin, le plus fameux nourisson du royaume, et Franck Maguire, le patron de pub républicain de Linaskea, seront à nouveau "courtisés" par les responsables travaillistes.

Quant aux quatre ministres qui participeront au côté de M. Callaghan aux entretiens de Paris, ils ont reporté à vendredi matin leur départ pour la capitale française afin de participer demain soir au vote sur les nationalisations, celui sans doute auquel les conservateurs sont le plus opposés. Les leaders tories ont cependant consenti à "coupler" le premier ministre avec un conservateur qui ne votera pas.

Cette guerre des nerfs reprendra d'ailleurs la semaine prochaine notamment quand les lords renverront aux Communes les textes votés entre temps par la Chambre basse.

Or, les pairs du royaume (moyenne d'âge 65 ans) sont d'humeur belliqueuse. Beaucoup ont reçu comme un camouflet le vote par les Communes des motions de "guillotine" qui réduisent considérablement le pouvoir législatif de la "mère des Parlements".

Il n'est pas impossible que le gouvernement décide par pragmatisme de faire au moins une concession aux lords, et à l'opposition, par exemple en excluant les petits chantiers de réparation du plan de nationalisation des constructions navales, estime-t-on à Whitehall.

L'essentiel pour M. Callaghan est de se "débarrasser" des cinq projets de loi contestés avant la réouverture de la prochaine session le 24 novembre. Entre le projet de création d'assemblées régionales en Écosse et au Pays de Galles, et la question des élections directes au Parlement européen, le Parlement sera déjà surchargé de travail.

En revanche, une fois votés ces cinq textes, les députés n'auront plus guère à débattre de projets sur lesquels conservateurs et travaillistes s'opposent de front. Mme Margaret Thatcher, le leader tory, aura le plus grand mal alors à réussir son tour de force de lundi soir: mobiliser sous sa houlette les nationalistes écossais ou gallois et les libéraux. Cette incertitude est le plus grand réconfort de M. Callaghan.

Le premier ministre a déclaré d'ailleurs devant la Chambre des Communes que le leader de l'opposition, Mme Margaret Thatcher, se rendait coupable de "falsifications presque dignes de Goebbels".

M. Callaghan faisait ainsi allusion aux propos tenus vendredi au cours d'une interview radiodiffusée par Mme Thatcher qui avait accusé les travaillistes de toujours laisser la Grande-Bretagne dans "le pétrin financier".

Sommée par M. Callaghan de retirer ses remarques, Mme Thatcher, sous les acclamations des députés conservateurs, s'est bornée à rétorquer en s'adressant aux bancs travaillistes "avec ce genre de premier ministre, je ne suis pas étonnée que vous soyez rejetés aux élections partielles".

Ces échanges particulièrement vifs ne font qu'illustrer l'atmosphère tendue régnant à la Chambre des communes depuis le débat sur les motions dites de "guillotine".

M. Callaghan a d'ailleurs déclaré à la Chambre des communes qu'il existait "une conspiration" de la Chambre des lords et du parti conservateur pour s'opposer aux projets de loi du gouvernement.

Prolifération nucléaire: conversations secrètes

LONDRES (Reuter) — Les États-Unis, l'Union soviétique et une douzaine de pays possédant une technologie avancée, tiendront bientôt des conversations secrètes à Londres, probablement demain, sur les moyens d'empêcher une plus grande dissémination des armements nucléaires, déclarait-on hier de source britannique.

Au cours des deux dernières années, la conférence de ces pays fournisseurs de technologie nucléaire a réuni les nations suivantes: États-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France, Canada, Allemagne fédérale et Japon. Ils ont été rejoints en juin par d'autres pays: Suède, Belgique, Pays-Bas, Italie et Allemange démocratique. On ajoute de même source que la prochaine session pourrait également comprendre la Pologne et la Tchécoslovaquie.

Au début de l'année, les sept premiers pays ont mis au point un code commun concernant l'exportation de matériel nucléaire destiné à des usages pacifiques. L'objet de ce code est d'obtenir des États ne possédant pas l'arme atomique la promesse qu'ils n'utiliseront pas ces équipements nucléaires à des fins militaires.

Ce "club" avait décidé que tout acheteur devrait au préalable conclure un accord de sauvegarde, de préférence avec la participation de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne.

Les milieux autorisés occidentaux sont inquiets, car une vingtaine d'États au moins pourraient bientôt posséder l'équipement et la technologie nécessaires à la production d'armes nucléaires et ils veulent s'assurer qu'ils ne le feront pas.

À présent, cinq puissances nucléaires seulement (États-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France et Chine) possèdent des usines pour enrichir l'uranium et le plutonium à des fins militaires.

Membres du comité pour la Fête Parisienne qui se tiendra le 26 novembre 1976 à l'Hôtel Ritz Carlton: Mme Claudette Javicoli, M. J. Jules Guilbault, Président du comité du Québec pour la Sauvegarde de Venise et Mme Marcel Marier.

La fin du cauchemar paraît proche pour Mme Claustre

ALGER (Reuter) — Le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) a repris le contrôle du Tibesti, la région où Mme Françoise Claustre est prisonnière depuis plus de deux ans et demi, et libèrera l'ethnologue française si elle n'a rien à se reprocher, a annoncé hier à Alger un porte-parole du Front.

Le Front est hostile au principe des prises d'otages et si Mme Claustre est "innocente", elle sera libérée comme avaient été libérés d'autres prisonniers tels que le pasteur français Paul Horala au mois de novembre dernier après six mois de détention dans l'est du Tchad, a-t-il précisé.

Mme Claustre était détenue jusqu'à présent par une branche dissidente du front dirigée par M. Hissène Habré. Mais celui-ci, a annoncé le Frolinat, a été "exclu" et "mis hors-la-loi" par les "cadres" de son groupe. Il est accusé d'être "un agent provocateur qui fut la cause des dissensions et des exactions de toutes sortes dans le Tibesti".

Le groupe de Hissène Habré s'est mis "à la disposition du haut commandement du Frolinat" qui est maintenant maître du sort de la captive, annonce le communiqué du front. Hissène Habré, pour sa part, "est recherché", a dit le porte-parole en déclarant ne rien savoir sur son sort. Des informations récentes venant de Libye et recueillies dans les milieux diplomatiques avaient fait état de la fuite du chef rebelle du Tibesti. Il se serait réfugié au Niger ou en Libye selon ces mêmes informations.

Dirigé par M. Abba Siddick, ancien ministre tchadien de l'Éducation, le Frolinat affirme maintenant "contrôler entièrement la situation au Borkou-Enedi-Tibesti (BET)", région préfectorale de l'extrême-nord du Tchad.

Mme Claustre dont le mari devait être à son tour fait prisonnier en tentant d'obtenir sa libération, est détenue depuis le mois d'avril 1974 par les rebelles toubous qui contrôlent pratiquement toute cette zone désertique.

Ceux-ci ont menacé de l'exécuter le 23 septembre 1975, incitant le gouvernement français à négocier directement avec Hissène Habré, après des démarches auprès du gouvernement de N'Djamena.

Pour satisfaire les exigences du chef rebelle, la France a fait parvenir au Tibesti par le canal d'un haut-fonctionnaire français une rançon de dix millions de francs. Cette initiative n'a pas porté ses fruits, Hissène Habré n'ayant pas libéré sa prisonnière et réclamant des armes.

En revanche, jugeant que la France avait violé la souveraineté tchadienne, le gouvernement du général Felix Malloum a immédiatement réclamé le départ des troupes françaises stationnées au Tchad, principale base militaire de la France en Afrique centrale. Le gouvernement tchadien avait alors accusé Paris d'avoir "torpillé" les négociations qu'il avait lui-même engagées pour obtenir la libération de Mme Claustre, d'avoir livré des armes aux rebelles et d'avoir "traité pardessus la tête du gouvernement légal".

Dans le même temps les militaires au pouvoir à N'Djamena renouvelaient leur offre de réconciliation nationale aux rebelles. En avril dernier, le président Giscard D'Estaing a fait état d'une nouvelle et importante initiative française pour obtenir la libération de Mme Claustre mais rien n'a filtré sur la nature de cette initiative.

La question nucléaire divise toujours la coalition Fälldin

par ALAIN DEBOVE
correspondant du Monde

STOCKHOLM — Le débat de politique générale qui a pris fin vendredi 29 octobre au Parlement suédois a été dominé par deux questions: l'énergie et l'économie. Sur le premier point, la politique du nouveau gouvernement reste imprécise en raison des divergences de vues manifestes entre les trois partis de la coalition non socialiste. Bien que le gouvernement, en accordant finalement les garanties de crédit réclamées entre autres par la direction nationale de l'énergie électrique, ait donné le feu vert à la poursuite des travaux de construction des trois réacteurs projetés, le premier ministre, M. Thorbjörn Fälldin, a tenu à souligner que les conditions posées à leur mise en service en 1977 et 1978 seraient "très difficiles à remplir". Les compagnies concernées devront présenter préalablement un dossier complet décrivant en détail le retraitement des combustibles irradiés et le stockage définitif des déchets radioactifs.

Le gouvernement devra alors prendre sa décision, et c'est à ce moment-là que les tensions latentes au sein de la majorité risquent d'éclater au grand jour. D'ailleurs, le ministre de l'Énergie, M. Olof Johansson, n'exclut pas l'organisation d'un référendum en cas de crise. Mais le leader de l'opposition, M. Olof Palme, s'y oppose catégoriquement: "Un référendum serait une procédure antiparlementaire s'il était utilisé uniquement dans le but de régler les problèmes internes du gouvernement."

Une délégation, conduite par le ministre du Commerce, M. Burenstam-Linder (conservateur), s'est rendue le 31 octobre en Iran, et des sources proches du gouvernement indiquent qu'elles seront habilitées, si l'occasion s'en présentait, à discuter d'éventuelles livraisons d'éléments nucléaires à Téhéran. Une façon habile, mais un peu cynique, de sauvegarder les intérêts de l'industrie suédoise dans ce domaine, surtout si l'on se souvient des déclarations catégoriques de M. Fälldin pendant la campagne électorale...

En ce qui concerne l'économie, le ministre des Finances, M. Gosta Bohman, a brossé un tableau sombre de la situation actuelle. La dette extérieure est importante, la compétitivité des entreprises exportatrices suédoises s'est nettement affaiblie, plusieurs secteurs industriels, tels que la construction navale, la confection et la sidérurgie, traversent une crise. L'une des premières décisions du nouveau gouvernement a d'ailleurs été de mettre au "réfrigérateur" pour cinq ans le fameux projet social-démocrate "Aciérie 80", qui devait fournir deux mille cinq cents emplois nouveaux dans le nord du pays.

C'est sur cette toile de fond assez grise que vont s'engager les négociations sur le renouvellement des conventions collectives. Les augmentations de salaire ont été considérables ces trois dernières années, et le ministre de l'économie espère qu'en 1977 les syndicats feront preuve de "responsabilité sociale et de modération". Sinon, a-t-il laissé entendre, le nouveau gouvernement n'hésitera pas, pour freiner la consommation privée, à recourir à des mesures impopulaires telles que la majoration de la taxe à la valeur ajoutée et l'épargne obligatoire.

De son côté, le patronat, qui sent le vent souffler en sa faveur, a carrément annoncé la couleur: "Seul un glissement des salaires de l'ordre de 4% l'année prochaine peut limiter l'inflation, problème numéro un, et donner par conséquent aux travailleurs une augmentation réelle de leur pouvoir d'achat". La centrale syndicale L.O. a rejeté catégoriquement, dès le 1er septembre, les propositions du patronat et présentera prochainement ses propres revendications.

Quarante-quatre ans d'habitudes...

Il est difficile d'oublier du jour au lendemain quarante-quatre ans de régime social-démocrate. Le débat de politique générale, qui a duré trois jours, au Parlement suédois en a donné la preuve. Mercredi 27 octobre, par exemple, lorsque le président du Riksdag donna la parole au ministre des finances, M. Gunnar Sträng, qui fut ministre social-démocrate des finances pendant vingt ans, se dirigea comme par réflexe vers la tribune, déjà occupée par son successeur, le leader conservateur Gösta Bohman. Il regagna son banc les bras ballants en signe d'excuse. Quelques minutes plus tôt, le leader de l'opposition social-démocrate, M. Olof Palme, souriant, avait remercié en faisant des courbettes, M. Per Ahlmark, ministre du travail, qui venait de s'adresser à lui en le qualifiant de "premier ministre". M. Halmark, chef du parti libéral, s'est vite repris et a déclaré: "Ce lapsus montre à quel point ce changement de gouvernement aura été utile!"

Les débats sont généralement ternes au Parlement suédois, mais, pour une fois, tous les députés, à droite comme à gauche, ont beaucoup ri.

Une réunion **plus facile.**

Plus facile,
parce que nous sommes au coeur du centre-ville. Vous pouvez vous y retrouver aisément.
On peut se rendre à pied jusqu'au Reine Elizabeth en parcourant les galeries souterraines.
On peut s'y rendre en voiture, en entrant directement dans notre stationnement intérieur.
On peut s'y rendre en train et descendre à la Gare centrale du CN, juste au-dessous du lobby de l'hôtel.
On peut s'y rendre en avion... La limousine de l'aéroport s'arrête d'abord chez nous.
Quel que soit le but de votre rencontre d'affaires: session d'étude, assemblée du conseil, dîner annuel, congrès... Le Reine Elizabeth est l'endroit idéal où se réunir à Montréal.

Le Reine Elizabeth
861-3511
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada

L'auto-examen des seins
5 minutes par mois... pour la vie!
Pour savoir comment s'y prendre, consultez votre médecin ou adressez-vous à la Société Canadienne du Cancer.
Dépister pour vaincre!
Société Canadienne du Cancer

On a besoin d'un vrai gouvernement... et d'un chef

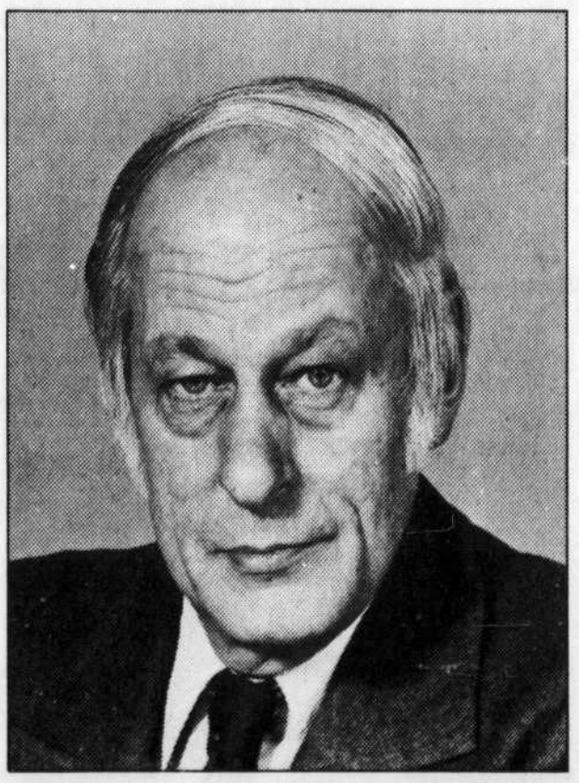

votons Parti Québécois
Le parti des Québécois

Annonce payée par Robert St-Jean, agent officiel du Parti Québécois, 8785 avenue du Parc, Montréal.

Le débat à la galerie Média

Une oeuvre contre un "bol de riz"

par Angèle Dagenais

Alors que les quelque 150 artistes réunis lundi soir à la galerie Média recherchaient plutôt des solutions qui leur permettraient de survivre de leur art (principalement des arts plastiques), les représentants des quatre partis politiques présents à ce débat (PQ, UN, NPD-RMS, et Parti communiste du Québec) se sont bornés à de grands énoncés de principe de leurs politiques culturelles, n'ayant pas grand-chose en commun avec la principale préoccupation des participants: "le bol de riz quotidien."

Ayant été définies au départ par l'animateur de la soirée M. Jacques Guay pour accommoder principalement M. Claude Charron qui a dû quitter très tôt pour se rendre à deux autres assemblées publiques, les règles du jeu prévoyaient un exposé initial de trois minutes de chacun des candidats suivi de questions adressées à l'un ou l'autre des panelistes ou aux quatre à la fois. Il faut signaler qu'en trois minutes, chaque représentant des partis ne pouvait se cantonner qu'à des généralités. Le débat prit donc une forme plus concrète à partir des questions de l'auditoire.

Tous ont regretté l'absence du Parti libéral y compris les représentants de "l'opposition", car le Livre vert, quoi qu'on en pense, polarise présentement tous les regards et sert de point de référence ou de point de départ, pour tout le moins, aux discussions dans le domaine des arts et de la culture.

Le candidat du Parti québécois dans Saint-Jacques, M. Claude Charron, a reconnu au Livre vert un objectif "réaliste et réalisable" mais est l'oeuvre, dit-il, d'une "résignation". En effet, a-t-il ajouté, le Livre vert est vraiment "le minimum que l'on peut faire à l'intérieur du fédéralisme canadien". Sans le contrôle des ondes de radio et de télévision, précise Claude Charron, sans l'argent dont dispose le fédéral qui est dix fois plus important que celui que dépense le Québec dans la culture québécoise, les Québécois ne pourront jamais prétendre contrôler le développement et l'évolution de leurs destinées culturelles.

Le Dr Dagenais-Pérusse, représentant de l'Union nationale à ce débat, reconnaît également au Livre vert certaines vertus mais prétend que le gouvernement a malheureusement "politisé" la culture québécoise. L'Union nationale verra à dépolitiser les arts et la culture en permettant aux artistes eux-mêmes et non aux politiciens, de définir en comités leurs priorités et de juger de la valeur artistique de leurs pairs pour les fins d'aide à la création.

Les représentants des deux partis des "travailleurs", M. Luc Bégin du NPD-RMS et M. Hervé Fuyet du Parti communiste, ont déclaré pour leur part que le Livre vert est nettement insuffisant en ce qu'il ne consacre pas d'une part, le droit au travail du "producteur culturel" et maintient d'autre part l'art et la culture tributaires des intérêts et de la bonne humeur des groupes financiers.

Le NPD-RMS préconise plus spécifiquement le regroupement en syndicats des travailleurs de la culture, main-d'oeuvre trop facilement exploitée tant par l'entreprise privée que par le gouvernement qui distribue très parcimonieusement son aide aux artistes, car la culture est l'un de ces domaines qui n'est pas immédiatement "rentable".

Le Parti communiste représenté à ce débat par M. Hervé Fuyet, candidat dans Saint-Jacques, préconise la formation d'un front commun des forces "progressistes" auquel appartiennent d'emblée les artistes. "Il n'est pas possible de civiliser le grand capital, a précisé M. Fuyet, il faudra donc nationaliser les secteurs clés et favoriser le regroupement des artistes en coopératives soutenues moralement et financièrement par le gouvernement".

Les artistes, pour leur part, ont reconnu que le grand absent à cette rencontre était le "consommateur d'art" et son intermédiaire, le "diffuseur d'art" (en l'occurrence le marchand de tableaux et l'éditeur) qui "manipulent" le marché et décident d'accorder la gloire à l'un ou de réduire le second à la famine. Parmi les créateurs des arts plastiques, qui sont peut-être les plus vulnérables aux fluctuations de marché et aux cotes d'amour de la société, le ressentiment est grand envers ces "éminences grises" qui contrôlent l'offre et la demande.

Tel que l'exposait un participant, comment trouver une justice sociale ou culturelle envers un créateur qui travaille dix heures par jour dans son atelier et dont l'oeuvre est jugée "inutile" par la société et donc pour laquelle on ne reconnaît aucune valeur marchande. Cet artiste a-t-il droit à son bol de riz?

Personne n'avait manifestement de réponse à cette question lundi soir sauf peut-être le sculpteur Robert Roussil qui a proposé que tout le monde se déclare artiste!

la boîte à échos

Le ministère des Affaires culturelles vient de classer monument historique la *maison Trestler* de la rue de La Commune à Dorion. Reposant sur un immense terrain au bord de la rivière Outaouais, la maison Trestler fut construite en trois étapes, 1798, 1805 et 1806. Sa maçonnerie rappelle les maisons du 18ème siècle et rien n'a été modifié de l'extérieur: portes et fenêtres sont d'époque.

●

Dans la série des Grands concerts, Radio-Canada présente vendredi à la salle Claude-Champagne *Le quintette à vent du Québec* qui interprétera des oeuvres de Sweelinck, Rosetti, Absil, Ibert, Mather, Persichetti et Poulenc. Pour cette soirée l'ensemble a fait appel au pianiste Louis-Philippe Pelletier. C'est à 20 h 30.

●

Devant l'énorme succès remporté par **Jean-Pierre Ferland** au Théâtre Maisonneuve depuis le 21 octobre dernier, Kébec Spec a dû ajouter sept spectacles supplémentaires qui seront présentés à la salle Maisonneuve toujours, du 7 au 12 décembre (comprenant deux représentations le samedi 11 novembre). Les billets pour ces représentations additionnelles sont déjà en vente aux guichets de la PDA.

●

Le Centre culturel de Dorval (1401 Bord du lac) présente à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 24 novembre un Salon des artisans de la région comprenant exposition et vente.

●

Après un succès montréalais, une reprise l'été dernier, une présentation parisienne sous son titre original de "Tourniquet", la pièce de Victor Lanoux qu'interprètent Jean-Louis Roux et Yvon Deschamps, **l'Ouvre-Boîte** sera présentée au Centre national des arts à Ottawa du 12 au 20 novembre. Près de 100,000 personnes ont déjà vu cette tragi-comédie acclamée unanimement par la critique québécoise et française.

danse

Aux Grands ballets canadiens

Renaissance et romantisme

par Marie Claude

Des poèmes d'amour chantés au treizième siècle par les moines d'un monastère bavarois avaient déjà inspiré le compositeur Carl Orff. Lorsque Fernand Nault les entendit pour la première fois vers les années 60, alors qu'il était à l'American Ballet Theatre, il en fut emballé. Même si déjà germait dans son esprit la possibilité de créer une chorégraphie, il dut se rendre à l'évidence... la production d'un tel spectacle demandait un orchestre et des choeurs et appelait des frais trop considérables qu'aucune troupe ne pourrait absorber.

"Et les années passent..." de se rappeler Fernand Nault. "Ayant été invité à Louisville, au Kentucky, j'acceptai avec empressement l'offre du directeur de la maison d'opéra de créer une chorégraphie sur les chants de Beuron (Carmina Burana). Je me suis même payé la fantaisie de me donner un rôle, le dernier." Si ce ballet a marqué le chant du cygne de Fernand Nault en tant que danseur, il a marqué un point important dans sa carrière de chorégraphe.

Revenu au Canada après avoir séjourné plusieurs années aux États-Unis, Fernand Nault devient directeur artistique adjoint aux Grands ballets canadiens où l'on songe déjà à la participation de la troupe au Festival mondial de l'Expo 67. Les projets amorcés ne peuvent se réaliser et madame Chiriaeff est à la recherche d'un ballet qui serait totalement différent de ceux qu'elle a présentés jusqu'ici. Fernand Nault propose "Carmina Burana" avec réserve tout d'abord car il connaît la difficulté de présenter un tel spectacle. Emballés par une telle idée, Ludmilla Chiriaeff et Uriel Luft n'hésitent pas à tenter l'aventure. Bien leur en prit car elle fut couronnée de succès à Londres, New York et Boston et fut qualifiée d'une des réalisations les plus importantes de l'histoire de l'art scénique au Canada par l'un de nos éminents critiques et connut un véritable triomphe à Paris.

Si l'on demande au chorégraphe comment il qualifie son oeuvre, il répond: "c'est un ballet classique moderne stylisé auquel j'ai donné une touche de la Renaissance en m'inspirant des peintures de Botticelli."

La présentation de "Carmina Burana" sera différente de celle donnée pour la dernière fois à Montréal en 72, car, selon Fernand Nault, le ballet devient plus fin et plus raffiné. "La danse étant toujours en évolution, j'ai apporté certaines modifications car je fais appel à de nouveaux danseurs qui ont tous une personnalité, un corps et une technique différents."

Au même programme: le deuxième acte du "Lac des cygnes" de Tchaikovsky. A partir de photos, gravures et maquettes de l'époque, en recueillant les rubans magnétoscopiques d'autres troupes et en glanant les souvenirs de ceux qui ont vu la chorégraphie originale, Brian Macdonald, assisté de Brydon Paige, a éliminé, dans la mesure du possible, les changements apportés au cours des années. C'est ainsi qu'on peut que le "Lac des cygnes" présenté pour la première fois aux Grands Ballets Canadiens, respectera l'esprit de ses créateurs, Marius Petipa et L. Ivanov.

Annette Paul et Vincent Warren des Grands ballets canadiens dans le deuxième acte du Lac des Cygnes.

musique

L'admirable récital de Fischer-Dieskau et Jorg Demus

par Gilles Potvin

Les mots viennent difficilement pour décrire comme il se doit l'admirable récital donné lundi soir, salle Wilfrid-Pelletier, par l'exceptionnel baryton Dietrich Fischer-Dieskau avec la collaboration non moins admirable du pianiste Jörg Demus. Certes, l'art du chanteur est connu par ses nombreux récitals et ses disques mais à chacune de ses visites, il réussit à nous emballer toujours davantage, confirmant la position unique qu'il occupe non seulement parmi les artistes vocaux, mais dans le monde musical tout entier.

L'an dernier, Fischer-Dieskau avait consacré son programme à Gustav Mahler. Cette année, il se tourne vers Johannes Brahms pour nous offrir, fort probablement en première audition ici, l'admirable cycle de 15 romances de Brahms, **Die Schöne Magelone**, version allemande de Ludwig Tieck d'un poème du XIIe siècle du chanoine Bernard de Trèves intitulé **Histoire de la belle Maguelonne et du Chevalier Pierre de Provence aux clefs d'argent.**

Dans son adolescence, Brahms avait lu ce poème en traduction mais ce n'est qu'en 1861 qu'il en entreprit une version musicale, laquelle ne fut terminée qu'en 1868. Le dédicataire de l'oeuvre est le baryton strasbourgeois Julius Stockhausen, élève de Manuel Garcia. Brahms fit de nombreuses tournées comme accompagnateur de ce chanteur considéré comme l'un des grands interprètes du lied.

Dans ces pages, contemporaines des deux quatuors avec piano, l'on retrouve portée à son sommet une passion romantique directement issue de Schubert et de Schumann. Les emportements fiévreux alternent avec les passages de méditation, de souffrance et d'extase, épousant le climat des divers épisodes de l'aventure des deux amants, leur fuite, leur séparation, puis leur réunion. Pour traduire toutes les facettes de cette odyssée amoureuse, il faut un chanteur de première grandeur, d'abord pour satisfaire aux exigences purement vocales du cycle et ensuite pour en pénétrer le sens profond.

Dietrich Fischer-Dieskau, qui a gravé le cycle à deux reprises, d'abord avec Demus puis avec Sviatoslav Richter, ne saurait être dépassé comme protagoniste de ce cycle, véritable opéra-miniature pour une voix. Pendant 50 minutes, le chanteur et le pianiste ont tenu l'auditoire littéralement envoûté par une exécution dont la sincérité allait droit au coeur. Chacun se sentait comme suspendu aux lèvres de ce grand artiste, dont l'art sait susciter la plus profonde des émotions ainsi que l'admiration la plus totale.

Les grands Ballets Canadiens
Lac des Cygnes
Acte II
Carmina Burana
12, 13, 18, 19, et 20 novembre a 20h30
Billets: $4, $5, $7, $9
Salle Wilfrid Pelletier
En vente aux guichets de la Place des Arts et au Montréal Trust (Place Ville-Marie) ou achetez vos billets par téléphone avec Chargex ou Master Charge a 487-1232 (Du lundi au vendredi)
Billets pour étudiants: $4.50
En vente jusqu au 6 novembre
(Carte d'étudiant requise à l'entrée).
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

DOMINIQUE MICHEL
DENISE FILIATRAULT
dans
Je suis loin de toi Mignonne
une comédie sentimentale de CLAUDE FOURNIER
POUR TOUS
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. RIVOLI: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. VERSAILLES: SEMAINE 7.15 & 9.15, SAMEDI & DIMANCHE 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. LAVAL: SEMAINE 7.20 & 9.25, SAMEDI & DIMANCHE 1.10, 3.15, 5.15, 7.20, 9.25. GREENFIELD: SUR SEMAINE 7.10 & 9.15, SAMEDI & DIMANCHE 1.00, 3.00, 5.00, 7.10, 9.15.
Le PARISIEN 1 — 486 STE CATHERINE O. 866-3856
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Rédisson
RIVOLI 2 — ST DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
MASKA (St-Hyacinthe) GALERIES de GRANBY CAPITOL (St-Jean) REX (St-Jérôme) JOLIETTE (Joliette)

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS (1976) INC.
présente
Sonate mi majeur, Opus 109
BEETHOVEN
Sonate si mineur,
LISZT
Sonate fa mineur, Opus 5
BRAHMS
ARRAU
29 NOVEMBRE, 20h30
Billets: $10, $8, $7, $5, $4
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Prolongation jusqu'au 12 novembre
"... des acteurs chevronnés — une des meilleures productions de la Poudrière" Gail Scott (Gazette)
À L'AFFICHE
LE MISANTHROPE MOLIÈRE
avec
LOUISE TURCOT - FRANÇOIS CARTIER
JEAN MARCHAND - ÉLIZABETH LESIEUR
MARGUERITE LEMIR - YVON BOUCHARD
ALAIN FOURNIER - DANIEL TREMBLAY
GASTON LEPAGE - JEAN-LUC MONTMINY
CLAUDE ST-GERMAIN
Mise en scène: François Cartier / Décors: Guy Beauregard
Direction générale: Jeanine Beaubien
La Poudrière — Ile Ste-Hélène — air conditionné
Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12 h à 18 h. Montreal Trust P.V.M.

CE SOIR
L'ATELIER N.C.T.
présente
LES NERFS À L'AIR
des textes de
Jacqueline BARRETTE, J. Jacques GRISÉ, Claude MEUNIER, Jean-Pierre PLANTE, Isabelle DORÉ, Serge THÉRIAULT
avec
Vincent BILODEAU, Michèle DESLAURIERS, Isabelle DORÉ, Claude LAROCHE, Denis MERCIER, Marc MESSIER, Francine TOUGAS
Mise en scène: Robert DUPARC
1200 Bleury — Renseignements: 866-1964

HAROLD ET MAUDE
Musique de Cat Stevens
Film de Hal Ashby
Harold Sem. 9:35 — Jonathan Sem. 7:30
Salle climatisée.
12e sem.
POUR TOUS
Aussi — Jonathan Livingston LE GOELAND
Musique de Neil Diamond
Film de Hal Bartlett
Cinéma 7e art 722-0302
3180 rue BÉLANGER

SALLE RESNAIS
Dès Vendredi
elysée 35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30
PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES
Après :
Ma nuit chez Maud
Le genou de Claire
L'amour l'après-midi
LE DERNIER CHEF-D'OEUVRE D'ERIC ROHMER
LA MARQUISE D'O...
EDITH CLEVER · BRUNO GANZ · EDDA SEIPPEL · PETER LUHR · OTTO SANDER

La compagnie Jean Duceppe 1975 Inc.
présente
MÉDIUM SAIGNANT (Revisited)
de Françoise Loranger
avec
Jean Duceppe
Pascal Rollin
et
Monique Joly
Madeleine Langlois
Lucille Papineau
Colette Brossoit
Lionel Villeneuve
Jacques Galipeau
Rolland D'amour
Roger Garand
Michel Côté
Alpha Boucher
Thomas Donohue
Robert Maltais
Jean Ricard
Alain Montpetit
Eric Gaudry
Marcel Gauthier
Roger Garceau
Yvon Dumont
Serge Turgeon
Mise en scène
Yvan Canuel
du 4 novembre au 1er décembre 1976
20h30
Théâtre Port-Royal
Bill 22

POUR TOUS
YVES MONTAND
CATHERINE DENEUVE
LE SAUVAGE
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
ATWATER 2
PLAZA ALEXIS NIHON
Étage modes 931-3313
Salle McLaren
FRANÇOIS TRUFFAUT
"L'ARGENT DE POCHE"
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7.30 - 9.30
Robert REDFORD / Dustin HOFFMAN
"LES HOMMES DU PRESIDENT"
CHAMPLAIN 1
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
12.20 - 2.30 - 4.50 - 7.10 - 9.30
les Cinemas Odeon
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
POLICE PYTHON 357
POUR TOUS
YVES MONTAND SIMONE SIGNORET
FRANÇOIS PÉRIER
MATHIEU CARRIÈRE
STEFANIA SANDRELLI
un film de ALAIN CORNEAU
CARREFOUR
STE-CATHERINE—BLEURY 866-6057
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
"CARREFOUR": 12.30 - 2.30 - 4.50 - 7.15 - 9.30
"VILLERAY ET MERCIER": SEM.: 7.15 - 9.30

elysée
Pour Tous
SALLE RESNAIS
6e Sem.
Drôle, brillant étourdissant éblouissant
Le couple le plus explosif du cinéma
Jean-Paul Belmondo
Geneviève Bujold
l'incorrigible
Une comédie de Philippe De Broca
SALLE EISENSTEIN
ALOÏSE ETAIT TROP DOUCE POUR SON ÉPOQUE
POUR TOUS
DELPHINE SEYRIG
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNES 1975
Aloïse
UN FILM DE LILIANE DE KERMADEC

Bien manger à bon compte

Une bible de l'alimentation pour consommateurs avertis

par Renée Rowan

Les beaux emballages multicolores coûtent au consommateur de 9% à 14% du prix des aliments. Les grosses compagnies d'alimentation consacrent à la publicité de 2% à 9% de leurs chiffres de ventes. Dans les supermarchés, on place de façon systématique, à la hauteur des bras ou des yeux, les aliments les plus chers forçant ainsi le client soucieux d'économie à se pencher pour aller dénicher le produit le plus avantageux.

Les consommateurs québécois sont-ils complices ou victimes de la société de consommation dans laquelle ils vivent? Comment contrer les attrapes de la publicité? À qui profite l'inflation? Est-il encore possible de bien s'alimenter sans qu'il en coûte trop cher?

Ces questions — entre beaucoup d'autres — ont amené Jocelyne Gauvin, diététiste, à écrire un guide du consommateur intitulé *Bien manger à bon compte* qui vient tout juste de sortir des presses.

Ce livre particulièrement dense, faisant appel aussi bien aux éclairages de l'économie que de la psychologie, de la nutrition et de quinze années d'expérience sur le chantier est unique en son genre. Il aborde non seulement l'alimentation sous l'angle nutritif, mais il constitue une critique parfois très dure de notre monde de surabondance.

"J'ai même dû changer d'éditeur en cours de route, note Jocelyne. Celui-là même qui m'avait demandé d'écrire ce guide du consommateur a refusé mon manuscrit n'acceptant pas certaines parties trop contestataires du livre".

Dès les débuts de sa carrière, Jocelyne Gauvin a choisi d'informer le consommateur, de le renseigner pour qu'il soit mieux en mesure de choisir. Elle a fait ses premières armes au service de l'alimentation d'Agriculture Canada; les auditeurs de la radio d'État se rappelleront les commentaires très pertinents qu'elle a faits, pendant trois ans, à l'émission *Le pain quotidien*. De là, elle est passée à Radio-Québec, comme conseiller pédagogique et principale invitée à l'émission *Honni soit qui mal y mange*. C'est sous son règne à la présidence du comité d'éducation du public en matière de nutrition à la Corporation des diététistes du Québec que naissait le service radiophonique *Une diététiste vous écoute*, malheureusement disparu aujourd'hui.

Renseigner, informer est chez elle une obsession. Mais c'est surtout sa démarche, depuis deux ans, avec le groupe Action-alimentaire du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles qui l'a amenée à écrire ce livre destiné à un auditoire beaucoup plus vaste.

"Ensemble, dit-elle, nous avons tenté de voir les problèmes d'alimentation d'un quartier, de chercher des solutions, de renseigner les gens des alentours au fur et à mesure de nos trouvailles. Grâce à ce groupe de femmes avec qui je travaille toutes les semaines, j'en suis venue à constater que des problèmes, telles l'inflation, l'influence de la publicité et du marketing sur nos habitudes alimentaires, débordent largement un quartier et que les questions de fond concernent toute une population, une société, une structure économique".

S'appuyant sur de nombreuses références statistiques et bibliographiques, sur des tableaux, cet ouvrage qui reste clair en dépit de la complexité des thèmes abordés — particulièrement dans la deuxième partie du livre consacrée à la publicité, aux attrapes, aux grandes chaînes de supermarchés, à l'inflation — est une mine de renseignements et un outil de réflexion pour tous ceux qui s'intéressent de près au problème de la consommation, c'est-à-dire nous tous.

L'auteur ne se contente pas de dénoncer en citant des noms de compagnies, en mettant le doigt sur des exemples concrets, en s'attaquant à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre profitent de notre crédulité et surtout de notre manque d'information, mais indique aussi des remèdes, ce qui en fait un véritable guide.

La première partie du livre, "Beau, bon, pas cher", met en évidence le titre même de cet ouvrage, bien manger à bon compte, faisant ressortir qu'alimentation et qualité de vie vont de pair. On y trouve de l'information sur l'achat des aliments, leur étiquetage, leur valeur nutritive, leur conservation et même sur la façon savoureuse de les apprêter.

Rien n'est laissé de côté: les repas, les collations ou comment ne pas grignoter ses économies, des menus pour quatre saisons, l'art de dresser sa liste d'achats, un tableau des fruits et légumes saisonniers du Québec et nous en oublions. On y trouve, en outre, une critique du régime nutritif suggéré par la commission Plumptree qui, à l'époque, rappelons-le, avait fait couler beaucoup d'encre. Jocelyne Gauvin replace dans le contexte québécois les chiffres fournis par la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires et n'hésite pas à affirmer qu'il faut plus que $40 par semaine pour bien nourrir une famille de deux adultes et deux enfants.

Véritable bible de l'alimentation, ce livre devrait être lu par tous ceux qui se veulent des consommateurs avertis.

Bien manger à bon compte, par Jocelyne Gauvin, Éditions Quinze, 230 pages, $6.50.

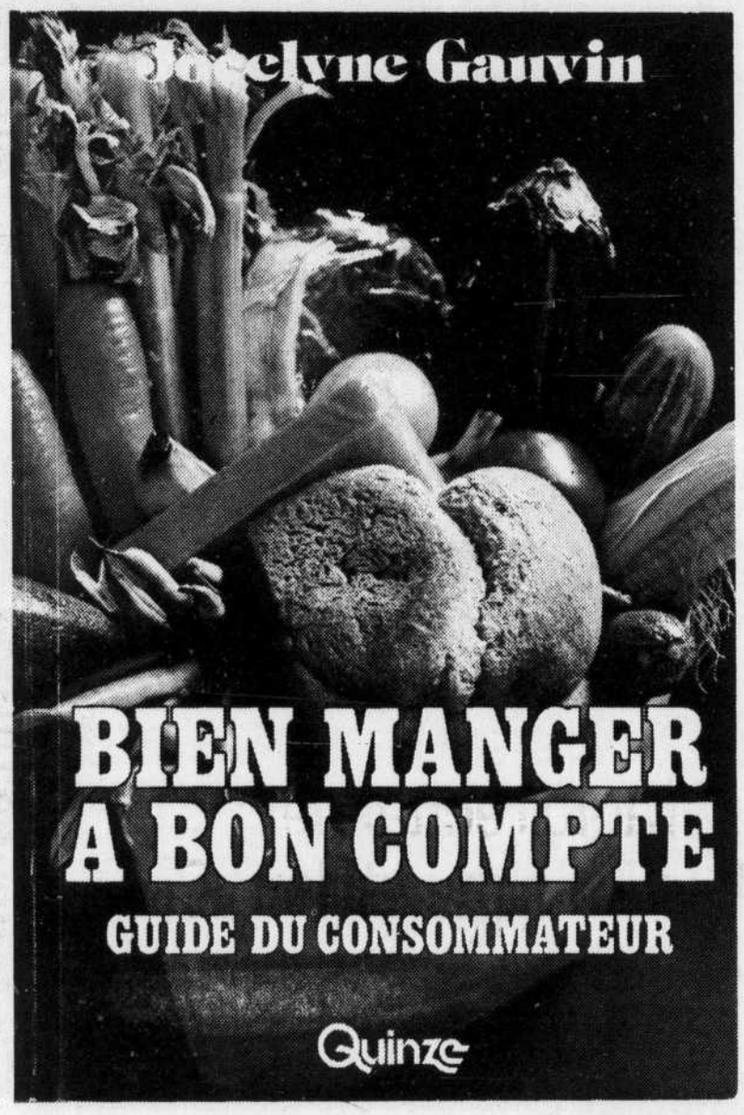

Ce livre de Jocelyne Gauvin est aussi une critique très dure de notre monde de surabondance.

Forget propose des amendements majeurs au processus d'adoption

par Claude Harmegnies

"La loi de l'adoption nécessite une révision en profondeur et c'est dans cet esprit que je soumets à l'opinion publique du Québec ce Livre blanc sur l'adoption", a déclaré hier à Montréal le ministre des Affaires sociales, M. Claude E. Forget.

La situation, a souligné le ministre au cours d'une conférence de presse, a changé depuis l'entrée en vigueur de la loi en 1969. Les parents désireux d'adopter des enfants sont maintenant plus nombreux que les enfants adoptables, et les mesures proposées visent à pallier les carences d'une loi qui n'a pas été amendée depuis.

Le Livre blanc vise à une meilleure protection des enfants et des parents, et consacre le rôle-clé des Centres de services sociaux dans l'application de la loi.

Il propose deux amendements majeurs au processus d'adoption proprement dit: la déclaration judiciaire d'abandon, pour obvier au refus systématique de certains parents de consentir à l'adoption d'enfants qu'ils ont abandonnés, et la disparition du délai de carence de six mois pour pouvoir présenter une requête en adoption lorsqu'un enfant est jugé disponible.

D'autre part, tous les placements d'enfants feront l'objet d'un contrat entre le Centre des services sociaux et les parents, contrat dont l'application sera évaluée périodiquement. Pour mettre fin aux placements pour un temps indéterminé, une période maximale de quatorze mois est prévue, avec des évaluations au sixième et au treizième mois. L'adoption de ces mesures devrait permettre de réduire de 18,000 à 13,000 d'ici 1982 le nombre d'enfants légitimes placés en famille d'accueil.

Le Livre blanc propose ensuite de restreindre l'adoption d'un enfant par une personne non choisie par un CSS aux seuls parents consanguins (oncles, tantes, grands-parents, frères ou soeurs majeurs), et d'avoir recours au code criminel pour freiner les adoptions clandestines d'enfants québécois, au Québec et à l'étranger. Des ententes internationales seront conclues pour éliminer le commerce d'adoption qui s'effectue actuellement au-delà des frontières canadiennes.

Quant aux enfants étrangers à être adoptés au Québec, il est proposé que leur recrutement et leur sélection se fassent par des groupes privés accrédités par le ministère des Affaires sociales, tout en réservant le choix des parents aux CSS.

En foyers d'accueil, le Livre blanc veut donner une certaine permanence aux liens qui s'établissent entre parents et enfants, et propose une tutelle familiale pour donner à ceux-ci plus de stabilité et de sécurité émotive. La tutelle familiale est destinée à assurer la protection de la personne et les biens du mineur. Elle permet au tuteur, qui le désire, de représenter la personne protégée dans l'exercice de tous ses droits civils, sauf en ce qui a trait au consentement à l'adoption de l'enfant, lorsque les parents naturels sont décédés ou déchus de leur autorité parentale. La tutelle ne pourra être brisée que par décision de la Cour de bien-être, et dans des situations bien précises.

Mentionnons enfin que les conditions que devront remplir les parents pour se voir accorder l'adoption d'un enfant par les Centres de services sociaux seront publiques, qu'il pourra en être appelé de leurs décisions à la Cour de bien-être, et que l'enfant naturel aura à sa majorité accès aux dossiers du CSS pour connaître, sous réserve de leur approbation, l'identité de ses parents.

En 1974-1975, 2,901 enfants ont été adoptés au Québec, dont 2,215 enfants naturels, et 696 enfants légitimes.

Le CRTC accorde un permis FM au Cégep de Trois-Rivières

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé, hier, l'octroi d'un permis d'exploitation d'une station de radio FM, à Trois-Rivières, dont la programmation sera orientée essentiellement vers les besoins scolaires et parascolaires de la région.

La station, dont les coûts d'installation seront assumés par le Cégep de Trois-Rivières, sera dirigée par sept membres représentant les milieux scolaire, étudiant et socio-économique de la région. La compagnie qui sera constituée pour administrer la station sera sans but lucratif.

Par ailleurs, le CRTC précise, dans sa décision, que la licence a été accordée à la condition que la société "soit effectivement et demeure indépendante des autorités publiques et parapubliques". Tout changement dans la composition du conseil d'administration devra être soumis à l'approbation du CRTC.

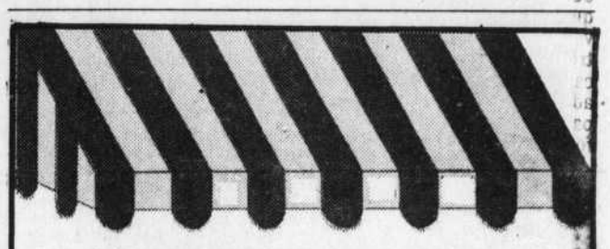

LA BOÎTE À PULL

Le Spécialiste du Tricot

est un rendez-vous d'élégance pour la femme moderne

Dans une ambiance sympathique et Bretonne vous aimerez toucher, essayer et adopter la mode européenne.
Et si vous avez besoin de conseils, vous nous trouverez toujours prêts à vous aider pour assortir pulls et blouses, avec jupes et pantalons.

Nous nous y connaissons!!!

Voyez également notre ligne de pulls unisex, en IMPORTATION DE BRETAGNE.
Pulls en jersey de coton rayé ou en pure laine, formidable pour loisirs, la neige ! . .

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR,

CENTRE D'ACHATS WILDERTON
et
LES GALERIES ST-LAURENT

Tél: 731-5298 et 331-8494

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 You Hou
10.15 Virginie
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Le comte Yoster a bien l'honneur ■
12.00 Skippy
12.30 Les Coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 Le grenier
5.00 Sur la côte du Pacifique
5.30 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Daniel Boone
8.00 Du tac au tac
8.30 Le travail à la chaine
9.00 Hors série:
"Michel Strogoff" (d'après l'oeuvre de Jules Verne).
10.00 Consommateurs avertis:
Le coût de la vie dans les grandes villes canadiennes: l'habitation
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Reflet d'un pays
12.05 Cinéma:
"Les quatre plumes blanches" (drame — Britannique)
2.30 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-Bienvenue
8.00 Les p'tits bonshommes
8.30 Fanfan Dédé
9.00 A la bonn'heure
10.30 Pour vous mesdames
12.00 Les p'tits bonshommes
12.20 Le 10 vous informe
12.30 Les tannants
1.30 Ciné-mercredi:
"Un corps, une nuit" (drame psychologique — Italien 1970)
3.15 Droits de parole
4.00 Patof voyage
4.30 Les cadets de la forêt
5.00 Pour tout le monde
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le dix vous informe
7.30 Chère Isabelle
8.00 A la canadienne
8.30 L'union fait la farce
9.00 Hawaii 5-0
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Cinéma:
"La chatte au fouet" (drame psychologique — Américain 1964)
2.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Parlons français II
13.45 Les Oraliens
14.00 Les cent tours de Centour
14.15 Mon ami Pierrot
14.30 Parlons français I
14.45 Intermède musical
15.30 Les prisonniers du zoo
16.30 Histoire sur le vif
17.30 Bien dans sa peau
18.00 Si on s'y mettait
18.30 Le drame de la survie
L'été des Esquimaux
19.00 Les marmitons:
Le pain
19.30 D'une école à l'autre:
20.00 Survile:
Être bête en ville
20.30 Poste frontière:
"L'institution Église".
21.30 Prête-moi ta plume
22.00 Approche:
"Couple et enfants".

CBMT 6

9.00 The friendly giant
9.15 Mon ami
9.30 Quebec school telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean show
12.55 CBC News
1.00 Mary Hartman
1.30 Love American Style
2.00 All in the family
2.30 The edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity cooks
4.00 It's your choice
4.30 Just for fun
5.00 The young chefs
5.30 Room 222
6.00 The City at Six
7.00 Hollywood Squares
7.30 Bluff
8.00 The new wave
8.30 One canadian —
The Political memoirs of
John Diefenbaker
9.00 National Ballet Anniversary
9.30 Musicamera
11.00 The national
11.22 Special Assignment
11.30 The City Tonight
12.01 Mary Hartman
12.31 Cine-Six:
"Werewolf of London" (drame — 1935) ■
2.00 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the air
6.30 Pots and pans
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper room
9.30 Kareen's yoga
10.00 The community
10.30 McGowan and Co
11.00 The art of cooking
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 Movie matinee:
"Speedway" (film musical — 1968)
2.30 The Alan Hamel show
3.30 Another world
4.30 The Flintstones
5.00 First impressions
5.30 The price is right
6.00 Pulse
7.00 The Jeffersons
7.30 Maude
8.00 Bionic Woman
9.00 The Wednesday movie:
"Singin in the rain" (comédie — 1952)
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve midnight movie:
"Cowboy" (drame — Américain 1958)
2.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Car wash" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Le sauvage" 7.20, 9.30.
AVENUE: 1224 ave Greene Westmount 937-2747 "The Ritz" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15.
BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1932 "A climax of Blue Power" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Rosebud" 1.30, 4.20, 7.10, 10.10.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Gator" 1.15, 5.30, 9.45 et "Buffalo Bill et les indiens" 3.15, 7.30.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "The Exorcist" 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.55.
CARREFOUR: 318 rue Ste-Catherine 866-8057 "Police python 357" 12.30, 2.30, 4.50, 7.15, 9.30.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Les hommes du président" 12.20, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30 (Salle II) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "L'exorciste" 12.30, 5.00, 9.30 et "Guet-apens" 2.40, 7.10.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-9933 "Obsession" 6.30, 9.40 et "Initiatrice" 8.00.
CLAREMONT: 5048 Sherbrooke ouest 248-7395 "Marathon man" 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Adieu ma jolie" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, (Salle II) "Cousin, cousine" 12.30, 2.20, 4.10, 8.00, 7.50, 9.40, (Salle III) "F comme fairbank" 12.40, 2.45, 4.55, 7.00, 9.10, (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20, 7.10, 9.20.
COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "The hiding place" 1.30, 4.15, 7.00, 9.35.
CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15.
DAUPHIN: 1296 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Le sauvage" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "L'argent de poche" 7.30, 9.30.
ELYSÉE: 35 Milton O. 842-6054 (Salle Resnais) "L'incorrigible" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "Aloise" 7.30, 9.30.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "The man who skyed down Everest" 7.00, 9.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Ma femme est dingue" 7.30 et "Obsession" 9.30.
MERCIER: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224 "Gator" 9.25 et "Buffalo Bill et les Indiens" 7.15.
MONKLAND: 5505 Monkland. "Survive" 12.30, 3.25, 6.25 et "Big Bus" 1.55, 4.50, 8.10.
OUTREMONT: 1243 Bernard Outremont 277-4145 "Ti-cul Tougas" 7.30 et "Le lion à sept têtes" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Carrie" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Je suis loin de toi mignonne" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle II) "Future world" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, (Salle III) "Parlez-nous d'amour" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20 (Salle IV) "Face à face" 1.20, 3.45, 6.10, 8.35.
PIERROT: 1590 St-Denis "La dernière femme" 12.00, 2.15, 4.35, 6.50, 9.10.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "The front" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "The Omen" 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Alex and the gypsy" 12.20, 2.30, 4.40, 6.55, 9.10.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Parlor games" 12.00, 3.00, 5.45, 8.30. "These pleasures condemned" 1.20, 3.00, 5.45, 8.30, "These pleasures condemned" 1.20, 4.00, 7.00, 9.45.
SNOWDON: 2552 Décarie 842-1322 "All screwed up" 7.20, 9.30.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Lies my father told me" 7.15, 9.15.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Police python 357" 7.50 et "Alleluia défie l'ouest" 6.10, 9.50.
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Police Python 357" 7.15, 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "2,001 space odyssée" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Burnt offerings" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.15.
CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Bld de Maisonneuve 979-4349. "Tribute to Chuck Jones" 8 H 30.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle I) Relâche (Salle II) Relâche
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Ines-Père et Inat Tendû" de Réjean Ducharme. Complet tous les soirs sauf vendredi 19 h 30 et samedi: 20 h 30. Relâche. Dimanche.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1132 Monique Leyrac Semaine et dim: 21 h 00. Samedi: 20 h 00 et 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: Relâche
LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821 Relâche
SALLE WILFRID PELLETIER: L'Orchestre symphonique de Montréal Les grands concerts, au pupitre Klaus Tennstedt 20 h 30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. Relâche.
THEATRE MAISONNEUVE: Jean-Pierre Ferland — 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. Relâche.
THEATRE DU RIDEAU VERT: 355 Gilford 845-0267 "Le lion en hiver" de James Goldman, du mardi au samedi: 20 h 00. Dim.: 19 h 00 relâche: lundi.

Rien ne sert de conduire. Il faut marcher à point.

Participaction

Marchez. Dès aujourd'hui.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

AVIS

À TOUS LES ÉLECTEURS

LES BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN SERONT OUVERTS DE 2 HRES P.M. À 10 HRES P.M. LES VENDREDI ET SAMEDI 12 ET 13 NOVEMBRE

Les Présidents d'élection de tous les districts électoraux délivreront les attestations requises pour voter aux bureaux spéciaux de scrutin. Ces attestations seront délivrées entre 1 hre p.m. et 10 hres p.m. les 12 et 13 novembre aux électeurs qui en feront la demande et qui auront le droit de voter à ces bureaux spéciaux de scrutin conformément à l'article 283 de la loi électorale du Québec.

"Sont seuls admis à voter dans un bureau spécial de scrutin les employés de chemin de fer, des postes et de messageries, les navigateurs, prêtres-missionnaires, voyageurs de commerce et toutes autres personnes que leurs occupations habituelles contraignent à s'absenter du lieu de leur domicile et qui ont raison de croire que leurs occupations ordinaires les obligeront, le jour fixé pour le scrutin général, à s'absenter de la municipalité où ils ont leur domicile et les empêcheront de voter à l'élection en cours". (Article 283).

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

Vous est donné que le sept décembre Mil neuf cent soixante-seize (1976) . . . . . une requête sera présentée à la Cour Supérieure, district de Montréal, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Monsieur ANDRE LACOSTE et Dame SUZANNE CUIELLERIER, épouse dudit ANDRE LACOSTE, demeurant tous deux au numéro 3494 rue Marcil, Montréal, P.Q. constatées en un contrat de mariage reçu le vingt-sept octobre mil neuf cent soixante-seize (1976),. . . . . devant Me Guy Lacoste, Notaire, sous le numéro 13,907 de ses minutes.

GUY LACOSTE, Notaire.
Procureur

Prenez avis que Sherbrooke Express Inc., détentrice d'un permis portant le no 222-V et ayant sa place d'affaires sur le boul. Bourke, Rock Forest, à Sherbrooke s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer les clauses a) et b) de son permis, à M. Reduth Gauthier, ayant sa place d'affaires au 905, Belvedère Sud, Sherbrooke, Québec. Toute personne désirant faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
1ère publication 10 novembre 1976
2ième publication 11 novembre 1976
3ième publication 12 novembre 1976

CORBEIL & DUFRESNE
Procureurs

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO.: 500-12-061896-761

JOCELYNE LUSSIER, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal
REQUÉRANTE
-vs-
JACQUES FORGET, autrefois résidant et domicilié à Los Angeles, Etat de Californie, U.S.A., présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé JACQUES FORGET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 (soixante) jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 5 novembre 1976
CLAUDE DUFOUR
Régistraire-adjoint

Me CLAUDE H. CHICOINE
31 Saint-Jacques
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-020871-768

JAMES T. LAPPAS, ex-qualité, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de la Succession de feu Milka Romanova, de son vivant résidant à Buenos Aires, République d'Argentine; présentement résidant et domicilié à Miami, Etat de Floride, U.S.A.
Demandeur
-vs-
SARKIS DIARBEKIRIAN, marchand de Buenos Aires, République d'Argentine.
-et-
LEARMONT CORPORATION LTD.,
Défendeurs
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL.
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur SARKIS DIARBEKIRIAN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 5 novembre 1976
A. BEAULIEU D.P.C.S.M.
Mes POLLACK & POLLACK
800 ouest boul. Dorchester, NO 1410
Montréal, Qué.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500/12-064642-766

OLIVETTE GAUTHIER, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.
REQUÉRANTE
-vs-
FRANCESCO MANTINO, présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé FRANCESCO MANTINO est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 (soixante) jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 5 novembre 1976
CLAUDE DUFOUR
Régistraire-adjoint
Mes TRUDEL LABERGE & TOULET
1010 est Ste-Catherine, #530
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

VILLE D'OUTREMONT

A l'Assemblée générale du 3 novembre 1976, le Conseil a adopté les règlements suivants:
1100 autorisant le Conseil à réaliser le programme d'amélioration de quartier ainsi qu'à subventionner la restauration des bâtiments résidentiels visés par le programme de restauration et approprianr à cette fin les soldes disponibles sur les règlements 1087 et 1088
1063-11 modifiant le règlement de construction numéro 574 en amendant le chapitre 15 relatif aux piscines
1063-2 modifiant le règlement numéro 1063 relatif aux prohibitions et nuisances, afin d'interdire les salles de tir, les galeries d'amusements, de même que les jeux de billard et tous jeux similaires dans tout endroit public de nature commerciale dans les limites de Ville d'Outremont
Tout intéressé peut prendre connaissance de ces règlements au Bureau du Greffier de la Ville d'Outremont
DONNE en la Ville d'Outremont, ce 10 novembre 1976
Pierre Faivre, o.m.a.
Greffier de la Ville

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 octobre 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DUNE DECK CORP. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29 jour d'octobre 1976, sous le numéro 2735237.

Ce 3ième jour de novembre, 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que la compagnie GOLF & SPORTS NATIONAL LTÉE — NATIONAL GOLF & SPORTS LTD. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 8 novembre 1976
WILLIAM R. TELFER
Président

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 15 octobre 1976 par lequel Silberman Canada Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes, réclamations et demandes, présentes et futures, à First Chicago Investments Canada Limited, à l'exception des dettes découlant de la vente d'immeubles ou de dettes de Silberman Fur Corporation, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 octobre 1976 sous le numéro 2734816. First Chicago Investments Canada Limited.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 octobre 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à A. & A. KERR CO. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29 jour d'octobre 1976, sous le numéro 2735236.

Ce 3ième jour de novembre, 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné par la présente que Elizabeth Alice Asbury, domiciliée et résidante à 1645 rue de Maisonneuve ouest, app. 1817, dans la Ville de Montréal, Province de Québec, demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec l'adoption d'un décret changeant son nom à ELIZABETH ALICE NEVARIE. Ce changement vaudra aussi pour sa fille mineure, ALIZA KARIZAN.
Montréal, le 19 octobre, 1976.
Roman B. Karpishka,
Procureur des Requérantes.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que LES AUTOMOBILES Y. JOYAL INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de RICHELIEU a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 7ième jour du mois d'octobre 1976 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de RICHELIEU le 13ième jour du mois d'octobre 1976 sous le numéro 166540.

Daté à Montréal ce 3ième jour
du mois de novembre 1976
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-064770-765

THEODOSIOS PANAGOPOULOS,
Requérant
-vs-
GEORGIA STEFANOPOULOU,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée GEORGIA STEFANOPOULOU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 5 novembre 1976
CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE
Borenstein, Duquette & Brott
5311, Avenue du Parc
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-06461-768

TERRENCE FARNSWORTH, instructeur, 12 Saratoga Drive, Kirkland, Québec.
Requérant
-vs-
TOSHIKO SATO, professeur, autrefois du 6550 rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec, présentement d'adresse inconnue.
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée TOSHIKO SATO est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce, affidavit du requérant, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du régistraire ont été laissés au greffe des divorces, Cour Supérieure, pour le District de Montréal, à son intention.
Prenez de plus Avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
MONTRÉAL, le 4 novembre 1976
Vermette, Ryan,
Dunton & Clacla
PROCUREURS DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT
ART. 2.59.1 — REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE le requérant-cédant, "FERNAND FOUCAULT", détenteur du permis no. 22481-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à transférer tous ses droits, titres, intérêts et privilèges se rapportant au permis no. 22481-V, des dossiers de la Commission des Transports du Québec, au requérant-cessionnaire, "TRANSPORT REAL FOUCAULT LTEE".
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: 8 novembre 1976, (lundi)
2e publication: 9 novembre 1976, (mardi)
3e publication: 10 novembre 1976, (mercredi)
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques,
Suite 900, Montréal, P.Q.

AVIS est donné que Naud Martin, 2612 rue Montarville, Longueuil détenteur du permis M 501-576-D-001 catégorie Artisan Région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Royal Martineau, 4007 rue Mance, St-Hubert, catégorie Artisan Région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la 3ième parution dans les journaux.
1ère parution: 8 novembre 1976
2ième parution: 9 novembre 1976
3ième parution: 10 novembre 1976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500/12-064842-762

DAME CLAUDETTE GIROUX,
Requérant(e)
-vs-
RAYMOND BISSONNETTE,
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RAYMOND BISSONNETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 8 novembre 1976
(S) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE
BARRIÈRE, NEUER & LAMARCHE
1024 rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500/12-064839-768

DAME CÉCILE LAPALME, ménagère, résidant et domiciliée au 3070, rue Mercier dans lés ville et district de Montréal;
Requérante,
-vs-
BENARD LEONARD, de lieux inconnus;

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé BERNARD LEONARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 5 novembre 1976
(S) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE
Me Robert Monette, Avocat,
6850 est, Sherbrooke, suite 350,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-064798-766

DAME THERESE BERGERON,
Requérante;
-VS-
YVON ST-JEAN
Intimé;

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 2 novembre 1976
A. BEAULIEU
REGISTRAIRE
Me Florent Philibert, avocat
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-005660-764

PATRICK LAPPAS, domicilié et résidant à Montréal, district de Montréal, au No 6843 43ième avenue
DEMANDEUR
VS
ANDRÉ MOREL, autrefois résidant à 16 Place Poitras, Apt. 5, St-Gabriel de Brandon, et maintenant de lieux inconnus.
DÉFENDEUR

Il est enjoint au défendeur ANDRÉ MOREL à l'intention duquel une copie, du Bref, et de la Déclaration a été laissée au greffe de cette Cour de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 25 octobre 1976
A. Beaulieu
Greffier Adjoint

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

EN RELATION AVEC Le régime matrimonial entre LEON HAZAN et DAME JACQUELINE FEDIDA, ledit LEON HAZAN, architecte, de la cité de St-Laurent, district de Montréal, résidant et domicilié au 1115 St-Aubin,
Requérant

PRENEZ AVIS que le requérant présentera pour adjudication, devant la Cour Supérieure, Division de Pratique, pour le District de Montréal, le 15 décembre 1976 à 9:30 a.m. ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête pour homologation d'un acte de modifier le régime matrimonial entre lui-même et son épouse exécuté devant Me Jacqueline Labelle, Notaire, le 26 octobre 1976, établissant la séparation de biens comme régime matrimonial.
Montréal, ce 4ème jour de novembre 1976.
CHAIT SALOMON GELBER REIS
BRONSTEIN LITVACK ECHENBERG
& LIPPER
1 Place Ville Marie, Suite 3635
Montréal H3B 3P3, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-057177-754

MONIQUE DUBREUIL, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.
Requérante
-vs-
AMBROZIE SURDUCAN, autrefois résidant et domicilié à Granby, district de Bedford, présentement d'adresse inconnue.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé AMBROZIE SURDUCAN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE rendu par l'Honorable Juge Rejane Laberge-Colas, le 29 septembre 1976 a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 5 novembre 1976
Mes CLOUTIER TELLIER DUMAIS
& CORBEIL
4139 rue Amiens, No 104
Montréal-Nord, QUÉ.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500/05-020603-765

LIUDMILLA BANCIO, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.
DEMANDERESSE
-vs-
PAUL JETTE, autrefois résidant et domicilié à Longueuil, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur PAUL JETTÉ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 5 novembre 1976
A.BEAULIEU P.A.C.S.M.
Mes TRUDEL LABERGE
& TOULET
1010 est Ste-Catherine, #530
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-020195-762

DAME PARASKEVI KEFALA
Demanderesse
-vs-
IONNIS ELIAKIS
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur IOANNIS ELIAKIS est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, 4 novembre 1976
A. BEAULIEU
Protonotaire-C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-064663-762
DIVISION DES DIVORCES

DAME PAULINE LAVOIE
REQUÉRANTE
C.
ROLLAND VEILLEUX
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance lui accordant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 4 novembre 1976.
ANDRÉ BELHUMEUR, AVOCAT
1641 rue St-Hubert
Montréal, H2L 3Z1

ÉTAT DE NEW YORK
DISTRICT DE SARATOGA

COUR SUPRÊME
(DIVISION DES DIVORCES)

HUGUETTE OUIMET DION,
Requérante
-vs-
ALBERT DION,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Albert Dion est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Cour Suprême, État de New York, district Saratoga à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Hon. J. Raymond Amyot
Me John L. Desmond
Procureur de la requérante
123 Mohawk avenue
Scotia, New York 12302
U.S.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-06385-769

DAME RITA BOYER
Requérante
-vs-
GERMAIN LAPORTE
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GERMAIN LAPORTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention, au greffe des Divorces, au Palais de Justice, 10 est, Craig à Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal ce 5 novembre 1976
A. BEAULIEU,
Protonotaire-Adjoint
MES DAGENAIS ET WOLFE, avocats
581 boul. Des Laurentides
Pont-Viau, Laval

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 septembre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Alimair Ventilation Inc. Ventilation Alimair Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25 jour de octobre 1976, sous le numéro 2733760.

Ce 1er jour de novembre, 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500/12-064730-769

DAME ROLANDE DUPRÉ,
requérante
-vs-
PAUL MAJOR,
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé PAUL MAJOR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 2 novembre 1976
(S) Claude Dufour
LE REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-064841-764

DAME TILETA HINDS,
Requérante
-vs-
LEROY BROWN,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé LEROY BROWN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 5 novembre 1976
(s) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE
Borenstein, Duquette & Brott
5311, Avenue du Parc
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Permis Spécial art. 2.74
Règlement no 2

Prenez avis que la requérante Boisjoli Transport Inc. détentrice du permis 2084-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:
Transport Restreint — Longue Distance — Rayon — Contrat
De Joliette à toutes les localités situées dans un rayon de 200 milles des limites de cette ville, pour le transport, par camion isotherme, de poulets abattus, originant de/ou destinés à Canada Packers Ltd de Joliette et retour avec marchandise destinée à Canada Packers Ltd.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec adopté en vertu de la Loi des Transports (1972 chap. 55 L.Q.)
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la 3ième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.
1ère parution: 9 nov. 76
2ième parution: 10 nov. 76
3ième parution: 11 nov. 76
GAGNON, BAZINET & QUENNEVILLE
820 rue Notre-Dame
Joliette, P.Q.

SENTOID INDUSTRIES
(CANADA) INC.

Prenez avis que la Compagnie Sentoid Industries (Canada) Inc. demandera au secrétaire de la Province, la permission d'abandonner sa chartre.
Daté à Montréal ce 25ème jour d'octobre 1976.
John De Carlo
Secrétaire

Léo Lanctot 315 St-Georges St-Jean, M-507090.
Gustave Touchette 255 Rang des Marais Ste-Martine, M-500212, 2 demandes.
Laberge et Frères Ltée 704 Boul. St-Jean, Ste-Martine, M-506822, 2 demandes.
Yvan Harnois 2660 Choquette St-Hyacinthe, M-504504.
François Ménard 720 Terres Noires Verchères M-501067.
Marcel Foisy 2440 Dumesnil St-Hyacinthe M-502162.
Denis Desnoyers Ste-Angèle de Monnoir, M-503668.
André Desnoyers Ste-Angèle de Monnoir, M-503667.
demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre des permis additifs région 10 pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1976-77.
Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les cinq jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ère parution 10 novembre 1976
2ème parution 11 novembre 1976
3ème parution 12 novembre 1976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE:

LES COVENTIONS MATRIMONIALES ENTRE:

ALBERT ABDEL OUAHED, commerçant, de la Ville de Montréal, y demeurant au 4858 Côte des Neiges Road, App. 1105, et son épouse Dame NIVIA LÉVY
Requérants,

PRENEZ avis que les requérants présenteront devant la Cour Supérieure siégeant pour et dans le District de Montréal, à 10 heures de l'avant-midi, dans la chambre 2.16 du Palais de Justice, le 15 décembre, 1976 ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Régime Matrimonial entre les requérants, passé le 2 novembre 1976 devant Me Solomon Katz, notaire, afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de société d'acquests. Montréal, le 5 novembre 1976.
Me Solomon Katz, notaire
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 635,
Montréal, Quebec H3B 1G1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500/12-064565-769

LISE DALLAIRE, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.
REQUÉRANTE
-vs-
PIERRE LAPOINTE, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé PIERRE LAPOINTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 (soixante) jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 5 novembre 1976
A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint
Mes TRUDEL LABERGE & TOULET
1010 est Ste-Catherine, #530
Montréal, QUÉ
PROCUREURS DE LA REQUERANTE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 octobre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ADAM EXPORT-IMPORT LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27 jour d'octobre 1976, sous le numéro 2734412.
Ce 26e jour d'octobre, 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BIBIANE PELLETIER METHOT, Ménagère &
RENÉ METHOT, manurentionnaire
2520 Iberville, app. 1, Montréal (Québec)

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que RENÉ METHOT & BIBIANE PELLETIER METHOT, ont fait cession de leurs biens le 5ième jour de novembre 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de novembre 1976, à dix heures (10:00) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
Le 8 novembre 1976
C.A. MICHAUD
SYNDIC.
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD — SYNDIC
110 Ouest, Place Crémazie
Suite 320
Montréal, Québec
Tél.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-038515-768

ROMÉO LABRE, résidant et domicilié en la cité de Verdun, district de Montréal,
DEMANDEUR
-vs-
DONALD LAMARRE, autrefois résidant et domicilié en la cité de Verdun, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur DONALD LAMARRE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
Montréal, ce 5 novembre 1976
A. BEAULIEU G.A.C.P.M.
Me PIERRE GEOFFROY
3555 rue Berri, NO 1703
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500/12-064643-764

PIERRETTE GRAND'MAISON, ménagère, épouse contractuellement séparée de biens de Adrien Lefebvre, résidant et domiciliée au 3041 rue Bolduc, dans les ville et district de Montréal,
requérante
VS
ADRIEN LEFEBVRE, d'adresse inconnue,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) ADRIEN LEFEBVRE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 29 octobre 1976
(S) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE ADJOINT
Mes Hargreaves, Monette,
Trudel, Leduc
6850 est, Sherbrooke, suite 350
Montréal

APPEL D'OFFRES

PROJET: BUANDERIE CENTRALE DE MONTRÉAL
MUNICIPALITÉ DE ST-JEAN DE DIEU
PROVINCE DE QUÉBEC

PROPRIÉTAIRE: LE CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
3535, CHEMIN DE LA REINE-MARIE, CHAMBRE 520,
MONTRÉAL, P.Q.

CONCEPTEUR SPÉCIALISTE CONSEIL EN BUANDERIE: PIERRE DE GUISE ET ASSOCIÉS
10,087, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL, P.Q.

"LAUNDRY PROCESS CONSULTANT": MARK NAGATA, INGÉNIEUR

Le Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Métropolitain demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'équipement de buanderie pour la Buanderie Centrale de Montréal.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre dépôt non remboursable d'un chèque visé de ($50.00) cinquante dollars.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun étant égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat. Elles devront de plus se conformer aux conditions additionnelles contenues aux instructions aux soumissionnaires.

Les soumissions (l'original et une copie) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Métropolitain jusqu'à 12:00 heures, midi, heure en vigueur localement, le septième jour du mois de décembre 1976 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément à la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q. 1971, ch. 48).

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Jean Morin
Président du C.S.S.S.M.M.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, l'Esplanade Laurier, Tour de l'Est, 16ième étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, Ontario K1A 0

Malgré le ménage signé Emile Francis

Le Canadien écrase les Blues

ST-LOUIS — Le Canadien de Montréal a infligé, hier soir, aux Blues de St-Louis, une leçon de hockey qui devrait donner à ces derniers des "bleus" mémorables. Non seulement les Blues ne s'étaient-ils pas laissé battre sur leur patinoire depuis six matchs, mais encore le Canadien leur a-t-il passé la dégelée, 8-1, devant plus de 14,000 spectateurs, une foule comme l'amphithéâtre des Blues n'en avait pas accueilli depuis longtemps.

En dépit du ménage qu'a effectué dans l'équipe le nouveau gérant-général de l'équipe, Emile Francis, les Blues, contre le Canadien, n'ont démontré aucune cohésion, aucune habileté particulière, et on semblait, en troisième période, bel et bien terrassé, dans l'uniforme bleu et blanc de l'équipe hôtesse.

De toute façon, peu importe le compte, les Blues s'y attendaient bien un peu, à cette défaite, puisqu'ils n'ont pu vaincre le Canadien depuis plus de deux ans.

Steve Shutt, toujours détenteur du premier rang des marqueurs de la Ligue nationale, a compté ses 17e et 18e buts, pendant que Peter Mahovlich y allait de deux buts. Par ailleurs, Yvan Cournoyer et Guy Lafleur, en troisième, ont scellé le sort des Blues. Lafleur a obtenu hier soir ce but et trois passes.

Le premier but du match de Shutt a suivi ceux de Larry Robinson et Réjean House, en premier vingt, donnant au Canadien une avance de 3-0. Mahovlich a enregistré ses deux buts, ses quatrième et cinquième cette saison, sandwichant celui du St-Louis, marqué par Larry Patey en deuxième.

D'autre part, à Uniondale, Jean Potvin et Bob Bourne ont marqué des buts, lors d'échappées, en deuxième période, et les Islanders ont écrasé les Red Wings de Detroit 8-1. Bourne a d'ailleurs dirigé l'attaque des Islanders avec deux buts.

Clark Gillies, Denis Potvin, Jude Drouin, Bryan Trottier et Jean-Paul Parisé ont marqué les autres filets des Islanders, qui n'ont pas subi la défaite au cours de leurs six derniers matches. Walt McKechnie a inscrit le seul but des Red Wings lors d'un avantage numérique en première période.

Les Red Wings en étaient à leur cinquième défaite en six matches à l'étranger cette saison, tandis que les Islanders n'ont pas subi la défaite à domicile et possèdent une fiche de six victoires et deux matchs nuls.

Pendant ce temps, à Landover, au Maryland, les Capitals de Washington, après avoir joué à court d'un homme pendant huit minutes consécutives sans accorder de but, en deuxième période, ont défait les Canucks de Vancouver 4-2. Doug Patey, Mike Lampman, Garry Meehan et Guy Charron ont réussi les filets des Capitals, tandis que Rick Blight et John Gould ont riposté pour Vancouver.

sommaires

Ligue Nationale

Canadien 8, Blues 1

Première période

1—MONTRÉAL: Robinson (4)
Gainey, Jarvis 2:31
2—MONTRÉAL: Houle (7)
Risebrough, Bouchard 9:09
3—MONTRÉAL: Shutt (17)
Lafleur, Savard 17:54
Aucune pénalité.

Deuxième période

4—MONTRÉAL: Mahovlich (5)
Lapointe, Shutt 1:34
5—ST-LOUIS: Patey (3)
Seiling, Lefley 4:44
6—MONTRÉAL: Mahovlich (6)
Robinson, Lafleur 12:09
Pénalités: Butler SL 0:17, Jarvis M, Larose SL 7:20, Houle M 18:51.

Troisième période

7—MONTRÉAL: Cournoyer (6)
Lambert 2:42
8—MONTRÉAL: Shutt (18)
Mahovlich, Lafleur 6:13
9—MONTRÉAL: Lafleur (14)
Van Boxmeer, Shutt 17:38
Pénalités: Unger SL 0:03, SL banc servie par Larose 16:44.

Tirs au but

Montréal	12	9	11	—32
St-Louis	7	11	7	—24

Gardiens: Dryden (M); Staniowski (SL).
Assistance: 14,820.

Islanders 8, Red Wings 1

1ère période

1—ISLANDERS: Trottier (1)
Harris, Gillies 2:10
2—ISLANDERS: Drouin (5)
Westfall, Paris 6:41
3—DETROIT: McKechnie (3)
Harvey, Lapointe 11:28
Pénalités — Lapointe Det 1:09, Hart I 8:31, Gillies I 11:21, Harvey Det 18:20.

2ème période

4—ISLANDERS: Parisé (5)
Westfall, Price 4:46
5—ISLANDERS: J. Potvin (3)
Drouin, Price 12:48
6—ISLANDERS: Bourne (3)
Nystrom, Howatt 19:57
Pénalités — Hart I 8:30, 10:27.

3ème période

7—ISLANDERS: Gillies (6)
Lewis 1:39
8—ISLANDERS: Bourne (4)
Nystrom, Hart 5:18
9—ISLANDERS: D. Potvin (8)
Gillies 8:12
Pénalité — McKechnie Det 16:53.

Tirs au but

Detroit	10	8	6	—24
Islanders	13	12	22	—47

Gardiens — Giacomin, Détroit; Resch, Islanders.
Assistante: 14,865.

Capitals 4, Canucks 2

Première période

1—WASHINGTON: Patey (1)
Bennett, Bragnalo 5:15
2—WASHINGTON: Lampman (1)
Charron, Green 6:28
3—WASHINGTON: Meehan (4)
White, Green 11:32
Pénalités: Smith W 2:43, Lane W 8:38, Oddleifson V 13:08, Grisdale V 16:08, Ververgaert V majeure 19:57.

Deuxième période

Aucun but.
Pénalités: Bailey W 5:19, White W, Walton V, Snepsts V majeures 6:15, Smith W 18:56.

Troisième période

4—VANCOUVER: Blight (9)
Gassoff, Lalonde 2:54
5—VANCOUVER: Gould (5)
Kearns, Oddleifson 4:03
6—WASHINGTON: Charron (10)
Labre, Lynch 19:36
Pénalités: Bennett W, Oddleifson V mineure double 15:56, Bennett W, Oddleifson V, Spruce V majeure, inconduite 18:15, Monahan V 18:48, Dalley V majeure, inconduite 19:36.

Tirs au but

Vancouver	9	13	14	—36
Washington	7	5	10	—22

Gardiens: Maniago (V); Low (W).
Assistance—6,387.

Association Mondiale

Nordiques 4, Bulls 3

1ère période

1—QUÉBEC: C. Bordeleau (4)
Tardif, Cloutier 10:21
2—BIRMINGHAM: Simpson (5)
Napier 14:02
Pénalités: Constantin Q 2:51; S. Bernier Q. 13:40.

2ème période

3—BIRMINGHAM: Nedomansky (10)
Napier 8:51
4—QUÉBEC: Grenier (9)
Boudrias, Lacombe 9:33
5—BIRMINGHAM: Farda (4)
Simpson, Hoganson 13:20
6—QUÉBEC: C. Bordeleau (5)
Tardif, Cloutier 19:25
Pénalités: Weir Q. 8:31; J. Bernier Q. 12:03; Ball B. 18:24; Cunningham B, S. Bernier Q., 19:16.

3ème période

7—QUÉBEC: S. Bernier (14) 3:24
Pénalités: Brackenbury Q. 1:48; Nistico B. Majeure, S. Bernier Q. majeure et mineure, Weir Q. inconduite, 10:16.

Tirs au but

Birmingham:	8	6	5	—19
Québec:	11	10	22	—43

Gardiens: Brodeur, Québec; Garrett Birmingham.
Assistance: 8,825.

Mission Québec 76 présente avec fierté son rapport final

par Gilles St-Jean

Mission Québec 76, l'organisme qui a pavé la voie à une participation substantielle du Québec aux Jeux olympiques de Montréal — 30.6% — a présenté hier son rapport final. Ce rapport, volumineux, qui marque la fin d'une époque du sport amateur d'élite québécois, signifie par ailleurs l'avènement d'une relève à l'organisme, l'Institut des sports du Québec.

Le président de Mission Québec 76, l'ex-maire du village olympique, M. Yvan Dubois, a présenté le rapport en soulignant combien Mission Québec a bien rempli son mandat. L'organisme, fruit d'une décision du haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, avait pour tâche principale de coordonner les efforts en vue d'une participation importante aux Jeux de Montréal. Par la suite, Mission Québec 76 devait voir greffer à son mandat la responsabilité de coordonner les sports olympiques d'hiver et la relève en sports olympiques.

Au bilan de Mission Québec 76, c'est principalement la participation de 98 athlètes et 121 officiels québécois, une moyenne de respectivement 25.2 et 38.9% des effectifs totaux du Canada qui retient l'attention. Ces chiffres marquent une progression de 12.9% quant à la participation des athlètes et une régression de 2.0% quant aux officiels. Le fait que les Jeux aient eu lieu au Canada ont grandement amélioré les chances des athlètes québécois d'y participer, et Mission Québec a vu à leur donner les chances de le faire.

Le rapport stipule que le Québec a atteint, aux Jeux de Montréal, plus que son objectif premier, soit une participation de 30%. Le Québec a, en effet, délégué à Montréal 30.6% de l'équipe canadienne, dont 64.2% de francophones. C'est la région de Montréal qui remporte la palme avec 73% des participants du Québec, suivie par Québec, avec 6%.

Plusieurs fédérations nationales ont choisi plus de 30% des effectifs au Québec. Celles où le Québec a prédominé, la boxe, l'escrime et le handball, comptaient entre 55% et 100% d'athlètes québécois.

Comme le phénix qui renaît de ses cendres, Mission Québec a créé son successeur, l'Institut des sports du Québec, lui aussi destiné à coordonner la préparation et l'aide à l'élite amateur québécoise. L'ISQ est la concrétisation d'une année d'études et de consultations entre Mission Québec 76, de comités divers, et est destiné à poursuivre le travail entrepris au cours des quatre dernières années, dès mercredi en huit.

Le but de l'Institut n'est pas de travailler dans le secteur du sport scolaire, ni aux sports de groupe, mais bien, dans la continuité de Mission Québec, d'alléger le fardeau quotidien de l'athlète d'élite, celui qui participera peut-être aux Jeux de Moscou. Il est prévu que l'ISQ organise des rencontres nationales et internationales qui permettront d'évaluer le potentiel du Québec.

Par ailleurs, au cours de la conférence de presse au cours de laquelle Mission Québec a présenté son rapport, on a remis à la jeune Robin Corsiglia, de Pointe-Claire, la plus jeune participante des Jeux et lauréate d'une médaille d'argent en natation par équipe, ainsi qu'à Everett Bastet, qui a réalisé une cinquième place en voile, une plaque commémorative de leur performance.

La Wolf WR1, première voiture canadienne de formule-un, a été présentée hier à Londres. Au volant, le Sud-Africain Jody Schekter, entouré, dans l'ordre habituel, du propriétaire Walter Wolf, du dessinateur Harvey Postlethwaite et de l'ancien directeur de Lotus, Peter Warr. (Téléphoto AP)

Pilotée par Jody Schekter

Le Canada a sa formule-un

LONDRES (AFP-CP) — Une nouvelle voiture de formule-un, la Wolf WR1 fera ses débuts au grand prix d'Argentine en janvier prochain. La voiture — la première formule-un canadienne — sera pilotée par le Sud-Africain Jody Schekter qui a quitté l'écurie Tyrrell.

Walter Wolf, 37 ans, un Autrichien qui a fait fortune dans le domaine de la construction à Montréal, a dévoilé hier à Londres sa voiture d'un coût de $66,000. Autour de Schekter, le millionnaire a réuni ce qu'il affirme être l'une des meilleures équipes professionnelles du moment avec notamment Peter Warr, directeur de l'équipe Lotus, et Harvey Postlethwaite, ancien de l'équipe Hesketh, chargé des questions techniques. L'équipe Wolf sera la seule à ne pas être commanditée par une grande marque automobile.

Selon certaines informations le transfert de Jody Schekter a coûté à Walter Wolf la rondelette somme de $165,000. La nouvelle équipe se rendra la semaine prochaine en France pour des essais sur le circuit Paul Ricard.

D'autre part, Wolf et M. Michael Meighen, président du Parti progressiste-conservateur, tentent d'obtenir les autorisations nécessaires à la construction d'une piste de grand prix sur le site des Jeux olympiques de Montréal. M. Meighen, qui est également directeur de la firme montréalaise K.D. Marine, une des entreprises de Walter Wolf, a précisé que l'autorisation devra venir de la Régie des installations olympiques.

Wolf est venu au Canada en 1960 et s'est installé à Montréal. Il a alors créé sa compagnie spécialisée dans la construction d'égouts et d'aqueducs. Ayant aujourd'hui élu domicile en Suisse, Wolf possède maintenant des compagnies opérant au Moyen-Orient et dans la mer du Nord.

Il pilote un jet personnel autour du monde et a même déjà conduit une voiture au Mans. Wolf est également propriétaire d'une voiture de formule 5000 que pilotera l'an prochain le Néo-Zélandais Chris Amon.

Wimbledon refuse la parité aux femmes

LONDRES (Reuter) — Le All-England Tennis Club, organisateur des championnats internationaux de Wimbledon, a opposé un nouveau refus aux exigences des joueuses qui réclament la parité de prix avec les joueurs. Des conversations qui se sont déroulées le week-end dernier n'ont pas abouti. Mais l'on ignore si l'association des joueuses de tennis maintient son projet de boycottage des championnats de 1977 qui seront ceux du centenaire de Wimbledon. "Rien n'est encore réglé. C'est tout ce que nous pouvons dire sur les conversations que nous avons eues ces jours derniers", a déclaré David Mills, secrétaire du club.

●

HILTON HEAD, Caroline du Sud (Reuter) — Bjorn Borg, le jeune et talentueux joueur de tennis suédois, risque d'attirer les foudres des collégiennes qui se pâment au moindre de ses lobs sur tous les courts de tennis du monde. Il est en effet fiancé à la deuxième raquette roumaine, Mariana Simionescu. Institutrice de tennis au très exclusif Sea Pine Racket Club de l'île Hilton Head, Mariana a annoncé la nouvelle hier en précisant qu'elle a demandé à bénéficier de l'asile politique aux États-Unis pour convoler en justes noces avec le blond Suédois. Tous deux ont 20 ans et Borg lui a proposé de l'épouser vendredi dernier alors qu'ils séjournaient à Chicago. Ils se connaissent depuis 18 mois. Le père de Mariana, Oprea Simionescu, est lui aussi instructeur au club de Sea Pines et Marina a déclaré qu'elle tentait d'obtenir que sa mère les rejoigne aux États-Unis.

●

SYDNEY (Reuter) — Bien qu'elle n'ait que 16 ans, la nageuse australienne Jenny Turrall a annoncé hier qu'elle abandonnait la compétition. Elle avait acquis la notoriété il y a près de trois ans en battant les records du monde des 800 et 1,500 mètres. Le premier record tint jusqu'en mai dernier quand il fut amélioré par l'Allemande de l'Est Petra Theumer, mais le second tient toujours. Jenny Turrall a été quelque peu démoralisée par ses médiocres performances aux Jeux olympiques de Montréal.

●

TORONTO (CP) — Les Blue Jays de Toronto auront peine à rivaliser avec les équipes de la Ligue américaine à leur première saison l'an prochain, mais ils pourraient toutefois battre des records au guichet. En effet, les Blue Jays ont déjà vendu 5,000 abonnements en quatre semaines seulement et ils pourraient facilement établir un record à ce chapitre pour une équipe de l'expansion à sa première saison. Le record appartient aux Royals de Kansas City qui ont vendu 7,500 billets de saison à leur première année en 1969. Le prix de l'abonnement varie entre $231 et $500.50.

La famille Howe avec San Diego?

SAN DIEGO — L'instructeur des Mariners de San Diego, Ron Ingram, a dit qu'il se pourrait bien que son équipe mette sous contrat la famille Howe, actuellement avec les Aeros de Houston.

Il a précisé qu'il avait appris de bonne source que Gordie, Mark et Marty Howe avaient l'intention de quitter Houston à cause d'un différend avec la direction du club et qu'ils seraient intéressés à se fixer à San Diego.

Il a ajouté que les Mariners attendaient le feu vert de la ligue et l'accord des Aeros pour entamer des négociations avec le trio Howe.

Ballard Smith, directeur-gérant des Mariners, a dit, de son côté, qu'il était intéressé à transiger avec les Aeros et qu'il était de l'intérêt des Aeros de faire vite car Mark et Marty Howe, qui ont déjà refusé une transaction des Aeros avec les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, pourront jouer pour le club de leur choix à la fin de leur contrat qui expire à la fin de la saison.

D'autre part, le défenseur André Dupont des Flyers de Philadelphie a été hospitalisé hier afin de subir des traitements au dos. Blessé dimanche contre les Sabres de Buffalo, Dupont sera absent du jeu pendant une période indéfinie.

hockey

Ligue Nationale

Hier soir
Montréal 8, St-Louis 1
Islanders NY 8, Detroit 1
Washington 4, Vancouver 2
Ce soir
Montréal à Atlanta
Washington à Rangers NY
Philadelphie à Chicago
Pittsburgh à Minnesota
Boston à Détroit
Toronto à Los Angeles
St-Louis à Buffalo
Cleveland à Colorado
Jeudi
Islanders NY à Boston
Vancouver à Philadelphie

Association Mondiale

Hier soir
Québec 4, Birmingham 3
Houston, 7 Indianapolis 2
Winnipeg 5, N.-Angleterre 4
Ce soir
Edmonton à Cincinnati
Indianapolis à Phoenix
Jeudi
San Diego à Birmingham
N.-Angleterre à Minnesota
Winnipeg à Calgary

Ligue Majeure du Québec

Lundi
Chicoutimi 4, Laval 4
Hier soir
Hull 7, Trois-Rivières 5
Cornwall 8, Sherbrooke 2
Jeudi
Laval à Montréal
Shawinigan à Cornwall
Sherbrooke à Hull
Trois-Rivières à Sorel

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ISLANDERS NY	15	11	2	2	61	31	24
PHILADELPHIE	15	7	6	2	54	47	16
ATLANTA	16	6	7	3	49	54	15
RANGERS NY	15	6	7	2	61	56	14

Section Connie Smythe

ST-LOUIS	15	9	6	0	51	58	18
CHICAGO	16	7	8	1	56	57	15
VANCOUVER	17	5	11	1	42	67	11
MINNESOTA	15	4	10	1	39	68	9
COLORADO	15	4	10	1	36	49	9

Section Charles Adams

BOSTON	14	11	3	0	60	44	22
BUFFALO	13	7	5	1	39	33	15
TORONTO	15	5	7	3	55	58	13
CLEVELAND	14	4	7	3	45	47	11

Section James Norris

MONTREAL	17	13	3	1	94	37	27
LOS ANGELES	17	8	5	4	60	51	20
PITTSBURGH	15	4	6	5	47	60	13
DETROIT	14	4	8	2	37	47	10
WASHINGTON	14	4	8	2	36	57	10

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	14	11	3	0	74	48	22
CINCINNATI	15	8	5	2	81	60	18
N.-ANGLETERRE	12	5	7	1	38	43	11
BIRMINGHAM	16	5	10	1	59	72	11
INDIANAPOLIS	13	4	8	1	41	64	9
MINNESOTA	15	3	10	2	39	57	8

Section Ouest

WINNIPEG	15	10	5	0	76	44	20
HOUSTON	16	8	6	2	57	47	18
SAN DIEGO	14	7	5	2	52	48	16
PHOENIX	14	7	7	0	53	72	14
CALGARY	13	6	6	1	45	41	13
EDMONTON	13	5	8	0	37	53	10

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CHICOUTIMI	20	12	7	1	118	95	25
QUEBEC	20	12	7	1	103	90	25
TROIS-RIVIERES	20	10	7	3	125	82	23
SOREL	21	5	14	2	87	135	12
SHAWINIGAN	19	2	14	3	65	117	7

Section Ouest

CORNWALL	20	12	7	1	95	82	25
SHERBROOKE	22	11	9	2	122	110	24
MONTREAL	20	10	8	2	89	86	22
HULL	19	9	8	2	84	76	20
LAVAL	21	8	10	3	93	108	19

football

Ligue Canadienne

Samedi (Demi-finale de l'Est)
Montréal à Hamilton, 14h

Dimanche (Demi-finale de l'Ouest)
Edmonton à Winnipeg

Ligue Nationale

Lundi
Cincinnati 20, Los Angeles 12
Dimanche
Tampa Bay à Jets NY
Washington à Giants NY
San Francisco à Atlanta
Philadelphie à Cleveland
Houston à Cincinnati
N.-Angleterre à Baltimore
Green Bay à Chicago
Seattle à Minnesota
Detroit à N.-Orléans
Miami à Pittsburgh
St-Louis à Los Angeles
Denver à San Diego
Kansas City à Oakland
Lundi
Dallas à Buffalo

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	16	9	6	1	411	346	19
HAMILTON	16	8	8	0	269	348	16
MONTREAL	16	7	8	1	305	273	15
TORONTO	16	7	8	1	289	354	15

Section Ouest

SASKATCHEWAN	16	11	5	0	427	238	22
WINNIPEG	16	10	6	0	384	316	20
EDMONTON	16	9	6	1	311	367	19
C.-BRITANNIQUE	16	5	9	2	308	336	12
CALGARY	16	3	12	2	316	442	6

Ça ne peut plus continuer comme ça.

On a besoin d'un vrai gouvernement.

Parti Québécois
Le parti des Québécois

Annonce payée par Mlle Marguerite Cornut, 108 Victoria, Pointe-Claire, Agent officiel du Parti Québécois dans Pointe-Claire.

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Résidences - industries - institutions
Tous matériaux
Estimés gratuits
Mtl: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Belleteuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

toronto

Baisse des cours

La Bourse de Toronto a terminé la journée hier sur une forte baisse et le marché a été léger.

L'indice des industrielles a perdu 1.55 à 174.49, les métaux communs 0.63 à 81.39 et les pétroles de l'ouest ont reculé de 1.48 à 107.47. L'indice des aurifères a gagné 1.83 et terminé la journée à 195.85, soit son plus haut niveau depuis cinq mois.

Sur 647 titres observés mardi, 129 étaient en hausse, 258 en baisse et 260 sont demeurés stables. La veille, sur un total de 633 titres, 129 étaient en avance, 275 en recul et 229 n'avaient pas varié de valeur.

Le volume des transactions a atteint 1.55 million de titres évalués à $13.73 millions, au regard de 1.94 million et $15.2 millions la veille.

Dans les 16 compartiments des industrielles, seules les raffineries et les chimiques ont enregistré des gains. Les communications, l'immobilier, l'acier, les boissons et les valeurs minières ont subi les plus fortes baisses.

Sur le marché des options 206 contrats ont été transigés, contre 102, lundi.

Parmi les autres titres industriels, Canron a reculé de 1 à $22, Northern Telecom de 1 à 32 1-2, Noranda A de 7-8 à $33 1-4, Grafton Group de 3-4 à $2 3-4 et Inco A de 3-4 à $30 1-4.

Par contre, GSW Ltd A a monté de 5-8 à $8, Imperial Oil A de 1-8 à $19 3-4, Carling O'Keefe de huit cents à $2.80, Abitibi Paper de 1-8 à $10 1-2 et John Labatt A de 1-8 à $17 1-2.

Parmi les aurifères Dome a gagné 3-4 à $43 et Dickenson a monté de 15 cents à $4.15 et parmi les titres pétroliers, Canadian Merrill a progressé de 1-2 à $12 3-4 et Qasar Petroleum de 1-2 pour atteindre $7 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	1100	155	155	155	+ 3
Abby Gln A	400	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Abitibi	6665	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Acklands	100	$11¾	11¾	11¾	
Acme Gas	13000	6½	6	6½	+ ½
Advocate	1400	272	270	272	+ 2
Afton Min	500	$6	5¾	6	+ ¼
Agnico E	10542	435	410	425	+ 5
Agra Ind A	1100	$6⅝	6½	6½	
Akaitcho	1000	74	74	74	— 5
Albany	12000	29	27	29	+ 2
Alt East G	100	$13½	13½	13½	
Alt Energy	2530	$11⅞	11¾	11⅞	
Alta Gas A	3422	$13	12⅞	13	
Alta G F	600	$26	26	26	
Alta G 9.76	1080	$25⅞	25½	25½	— ⅜
Alta Nat	500	$27½	27½	27½	— ¼
Alcan	18130	$23⅞	23½	23⅝	— ⅛
Algoma St	1865	$22	21¾	22	
AStel p	2150	$26⅜	26½	26⅜	
Algonq pr	192	475	475	475	—50
Allarco Dv	1000	$10¾	10½	10½	— ¼
Alminex	1620	$6⅞	6⅝	6⅞	
Alum 3rd p	1500	$27¾	27⅜	27¾	— ⅛
Am Bonza	7800	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Am Eagle	4000	39	39	39	— 2
Andres W	200	$8½	8¼	8½	
Ang CT 290	z40	$29½	29½	29½	
Aquitaine	5425	$16⅜	16½	16½	— ⅛
Arbor C	1000	75	72	72	— 3
Argus	500	$28½	28½	28½	
Argus C pr	2000	$14	14	14	— ½
Asamera	1300	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Asbestos	1112	$28½	28¼	28½	
Ashland C	1900	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Atco A	2475	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Auric Res	1500	23	22	22	— 1
BC Sugar A	400	$21¾	21½	21½	— ½
BP Can	900	$7⅞	7⅝	7¾	+ ⅛
Bad Boy	400	280	280	280	
Banister C	700	$8⅜	8½	8½	— ½
Bank BC	180	$20¼	20¼	20¼	
Bank Mtl	9838	$15½	14¾	15	
Bank N S	1334	$42¾	42½	42¾	
Bankeno	1600	140	136	136	— 4
B Cdn Nat	300	$14	13½	13½	— ½
Bary Expl	500	60	60	60	
Baton B	1100	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Beavr E A	100	375	375	375	—30
Bell Canad	20073	$49⅛	48⅜	48¾	— ¼
Bell A pr	z15	$48⅜	48⅜	48⅜	
Bell C pr	530	$25¾	25¾	25¾	
Bell D pr	1150	$50	49⅞	50	— ½
Bell 2.28	2100	$26⅞	26½	26½	— ½
Bell 1.80	1350	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Bell Can W	29925	455	435	450	— 5
Beth Cop A	235	$11⅜	11⅜	11⅜	
C Hidrogas	500	90	90	90	— 2
C Homestd	2800	$5⅞	5¾	5⅞	
C Hydro	2000	$6⅝	6½	6½	— ⅛
C I Bk Com	5650	$25⅜	25	25⅛	— ¼
C.L.I Pete	5000	35	33	35	+ 1
C Marconi	250	375	360	360	—15
C Merrill	5260	$12¾	12⅛	12¾	+ ½
C Occental	1400	$15¼	15⅛	15⅛	— ¼
CP Inve	1995	$17¾	17½	17½	— ½
CP Inve pr	115	$35¾	35¾	35¾	— ½
CP Ltd	17390	$16¼	15⅞	16¼	
CPL A p	1567	$9	9	9	
CPL 4 p	z20	$6½	6½	6½	
CPL UK p	400	$5¼	5¼	5¼	
C Reserve	3200	425	420	425	+ 5
Cdn Sup O	350	$38¾	38¼	38¼	— ¾
Cdn Tire A	725	$39⅞	39¾	39¾	— ¼
C Utilties	200	$12¾	12⅝	12¾	— ⅛
C Util 5 pr	z10	$51½	51	51½	
C Util $1.25	z5	$25	25	25	
C Util w	4100	425	420	420	— 5
C Vickers	z10	$20	20	20	
Canbra	1000	355	355	355	
Canron	19900	$22¾	22	22	— 1
Capit Div	1000	27	27	27	
Carl OK	11190	280	272	280	+ 8
Carl A p	200	$22	22	22	
Carl B p	600	$26⅜	26⅜	26⅜	
Carma A	200	$9	8⅞	9	+ ¼
Cassiar	610	$5⅝	5⅝	5⅝	— ¼
Celanese	700	345	340	340	
Celan 175 p	500	$16½	16	16	— ¼
Ctl Fund A	300	$6½	6½	6½	— ½
Cent Pat	1000	70	70	70	
Centurion	1000	$5½	5½	5½	
Charter Oil	200	325	325	325	
Chib Kay	2200	12	12	12	
Chib M	500	26	26	26	+ 1
Chieftan D	1100	$9⅜	9½	9⅜	
Chieftain p	1280	$48⅞	48½	48⅞	+ ⅛
Chimo	2000	96	95	96	+ 3
Chrysler	5200	$18⅜	18¼	18¼	— ¼
CHUM B	z50	$7¼	7¼	7¼	
Claiborne	2000	65	65	65	
Coch Will	2000	32	30	32	+ 1
Coldstm	1210	29	29	29	+ 7
Coles Book	325	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Cominco	3698	$36½	36	36⅜	— ⅛
Cominco A	100	$26⅜	26⅜	26⅜	— ¼
Com Cap	1400	360	355	360	+ 5
C Holiday I	2100	350	340	340	
CH Ins A p	z50	$19½	19½	19½	
Coniagas	2000	79	72	79	+ 1
Con Bath A	z20	$30¼	30¼	30¼	
Con Bath p	200	$15½	15½	15½	— ½
C Bath 68 w	600	$12¾	12¼	12⅜	— ⅜
Con Fardy	2200	300	292	300	
C Durham	6500	65	63	63	— 2
C Marben	1100	110	108	110	+ 5
C Morisn	600	160	160	160	
Cons Prof	14143	19½	19	19½	— ½
C Rambler	500	126	126	126	
C Rexspar	2000	86	83	86	+ 4
Con Textle	300	205	200	200	—10
Con Distrb	700	390	385	390	+ 5
Cons Gas	7800	$12⅝	12⅜	12½	— ¼
Con Gas D	700	$21¼	21¼	21¼	+ ⅜
Con Glass	z50	$15⅜	15¼	15⅜	
Conwest	600	300	300	300	
Copeland	100	110	110	110	
Cop Fields	5000	155	145	155	— 5
Corby vt	100	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
Cornat Ind	1552	$5	490	490	— 5
Corp Food	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Coseka R	10200	385	370	370	—10
Costain R	100	$8½	8½	8½	— ⅛
Costin R w	1700	245	225	230	—25
Craigmt	1050	$5½	5½	5½	
Crain R L	300	$9	9	9	— ⅜
Crestbrk	400	390	385	385	—10
C Zelrba A	z25	$17¼	17¼	17¼	
Crush Intl	1460	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Cuvier M	2000	63	63	63	— 1
Cyprus	z40	$8⅞	8⅞	8⅞	
DRG Ltd A	500	$5	495	5	
Daon Dev	900	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Daon A	200	$6½	6⅜	6⅜	
Datline	z31	315	315	315	
Decca R	600	$6⅜	6½	6½	— ⅛
D Eldona	80800	56	55	56	+ 1
Delhi Pacr	1000	½	½	½	
Deltan Ltd	2043	$5⅛	5	5⅛	— ⅛
Denison	1025	$52¼	52	52	
Dicknsn	5500	415	395	415	+15
Discovry	620	47	47	47	+ 1
Dist Tr A	700	$5	5	5	— ⅛
Domar I	1100	440	435	435	— 5
Dome	1744	$43	42¼	43	+ ¾
Dome Pete	1400	$36⅛	35¾	35¾	— ¼
D Bridge	1270	$19¼	18¾	18¾	— ¼
D Explor	z200	10	10	10	
Dofasco A	6275	$25⅛	24⅞	24⅞	— ⅜
Dom Store	1500	$14⅜	14⅜	14⅜	
D Textle A	2208	$8¼	8	8	— ¼
Domtar	4475	$18¼	17½	17¾	— ⅜
Domtar pr	300	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅜
Donlee M	350	$8½	8½	8½	— ⅛
Dover pr	z25	$6	6	6	
Du Pont	305	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ¼
Dylex L A	600	$6	6	6	
E-L Fin	500	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
East Mal	2500	188	175	180	+ 5
East Sul A	110	110	110	110	
Econ Inv	z50	$12¾	12¾	12¾	
Econ Inv p	z25	$27½	27½	27½	
Ego Mines	2800	53	52	53	+ 3
Electro A	z50	365	365	365	
Emco	625	$6	5⅞	5¾	— ¼
Emco w	4200	175	150	150	—25
Extndcar	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
Falcon C	2900	$6	5¾	5¾	— ¼
Falcon	789	$36¼	36	36	— ½
Fed Ind A	6100	485	480	480	— 5
Fed Pion P	20	$101	101	101	— 1
Fields S	7000	$9	9	9	
Finning T	700	$13½	13½	13½	
Fireco SA	100	245	245	245	—40
F City Fin	200	$12	12	12	— ¼
F City F wt	200	$5½	5⅜	5⅜	— ¼
Fittings A	z5	$30	30	30	
Foodcrp Lt	200	375	375	375	
Foodex S	500	$5¼	5¼	5¼	
Ford Cnda	z110	$89½	89½	89½	
F Sea A pr	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Francana	1600	$6⅛	6	6	— ⅛
G&H Steel	300	430	430	430	+ 5
GSW Ci A	2200	$8	7⅜	8	+ ⅜
GSW Ci B	900	$7¼	7	7¼	+ ¼
GSW C pr	z10	$85	85	85	
Galt Mal A	100	$8	8	8	
Gaz Metr	704	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Gaz 5½ p	100	$54	54	54	— 2
G Distrb A	240	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Genstar L	200	$21¾	21¾	21¾	
Gnt Masct	4600	130	126	126	— 4
Giant Yk	2140	$7⅞	7⅝	7⅝	— ⅛
Gibraltar	1750	$5⅞	5¾	5¾	
Glendale	1000	140	120	120	—15
Goldund M	7800	33	31	31	+ 2
Goldray	z33	44	44	44	
Graft G	1900	$26¾	26¾	26¾	— ¾
Granduc	1000	100	100	100	
Gt Oil Sds	200	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
G L Papw	500	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Gt West S	1600	310	300	300	— 5
G Goose A	z50	$5⅜	5⅜	5⅜	
Guar Trst	632	$5½	5¼	5½	+ ¼
Gulf Can	3250	$24⅞	24½	24½	— ¼
Gulfstrm	17300	90	86	87	— 2
Hambro C	100	290	290	290	— 5
Ham Tr	900	$15½	15	15½	+ ½
Hardee	20050	95	91	91	— 1
Harlequin	1100	$9⅞	9⅞	9⅞	
H Wood	500	87	87	87	
Hawker A	2900	$5	485	485	—15
Hayes D A	110	$6¼	6¼	6¼	
Hedway A	300	310	310	310	—10
Holinger A	800	$33	32¾	32¾	
Homco A	2700	111	100	100	—10
Home A	1680	$25½	25	25	
Home B	600	$20½	20½	20½	— ¾
Horne Pit	z20	380	380	380	
Howdn DH	100	$8	8	8	
Hud Bay A	565	$16	16	16	— ⅛
H Bay Co	13010	$15¾	15¼	15¾	
HB Oil Gas	5092	$33	32¾	32¾	— ⅜
Husky Oil	700	$17¼	17	17¼	+ ¼
Husky B pr	z60	$32½	32½	32½	
Husky E w	2100	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Hydra Ex	2580	25	25	25	+ 1
Hy's Ltd	200	210	210	210	+ 5
IAC	2900	$16⅜	16⅛	16⅜	— ⅛
ITL Ind	500	105	105	105	— 5
IU Intl	5845	$10⅞	10½	10⅝	— ¼
IWC Com	2600	215	213	215	+ 4
Imasco A	1024	$22¾	22¾	22¾	— ⅜
Imasco A p	100	315	315	315	—15
Imp Gen	100	340	340	340	— 5
Imp Oil A	26634	$19⅞	19½	19¾	+ ⅛
Imp Oil B	700	$19¾	19½	19¾	+ ¼
INCO A	26229	$30¾	30	30¼	— ¾
Indusmin	z8	$9¾	9¾	9¾	
Inland Gas	500	$9½	9½	9½	
Inland G p	100	$10½	10½	10½	
Inter-City	3200	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Inter C B w	1100	289	289	289	— 6
Intrmetco	1600	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅛
IBM	110	$252	250	252	+ 2
I Mogul A	300	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
Interpool	700	$13	12⅞	13	+ ¼
Int Pipe A	2575	$13¾	13⅝	13⅝	— ¼
Int Pipe B	400	$13¾	13¾	13¾	
Ipsco	3100	$12	12	12	
Inv Group	900	$6⅝	6½	6⅝	
Inv Grp A	2295	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Inv Grp p	z50	$13	13	13	
Irwin T A	100	175	175	175	—15
Island Tel	100	$10¾	10¾	10¾	
ISO	1500	102	102	102	
Ivaco A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Jannock	900	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Jannock A	250	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Jannock B	250	$12	12	12	
Jannock D	1100	$6⅞	6¾	6¾	
Jelex	2527	6	6	6	
Joliet	1000	7½	7½	7½	— ½
Jorex Ltd	2000	15	15	15	
Kaiser Re	1657	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Kaiser wt	z50	$9¾	9¾	9¾	
Kam Kotia	4000	54	54	54	
Kaps Tran	1700	63	63	63	+ 3
Keen Ind	z200	52	52	52	
Keeprite B	1700	$10	10	10	
Kelly D A	150	465	465	465	
Kelsey H	500	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Kenting	z50	$16¼	16¼	16¼	
Kerr A A	1166	$13¼	12¾	12¾	— ½
K Anacon	z66	13	13	13	
Koffler A	2760	490	480	485	— 5
La Luz	100	$6	6	6	
La Vrndr	100	475	475	475	+10
Labatt A	4985	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Labatt A p	425	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅜
Lab Min	z50	$32⅜	32⅜	32⅜	
Lacana	1000	375	365	365	—15
Laidlaw A	1200	$6⅛	6	6	— ⅛
Laidlaw B	100	$6	6	6	
L Ont Cem	1000	330	320	320	— 5
L Shore	z50	215	215	215	
Laurasia	4000	36	36	36	+ 2
Lau Fin	151	$6½	6½	6½	— ⅛
Lau Fn 140	z15	$14¾	14¾	14¾	
Lau F 2.00	z50	$22	22	22	
Leigh Inst	1450	180	171	180	+10
LL Lac	795	149	149	149	+ 4
Lob Co A	600	380	380	380	—10
Lob Ltd Ap	200	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Lob Ltd Bp	130	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Lochiel	2000	116	114	114	— 4
Logistec A	200	215	215	215	
Logistec B	300	215	215	215	
Lytton M	z300	28	28	28	
MDS Helth	200	210	210	210	
MICC	100	$9	9	9	
MICC A	200	$26	26	26	+ ¼
Maclarn A	100	$34⅛	34⅛	34⅛	— ⅜
MH Cable	200	$10½	10¼	10¼	— ¾
MB Ltd	6059	$21¾	21⅜	21⅜	— ¼
Madeline	6710	99	97	99	+ 4
Magnetcs	z100	58	58	58	
Magnum	z20	$21¾	21¾	21¾	
Maher pr	300	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Maislin I	350	315	315	315	+10
Majstc Wil	800	171	170	171	+ 3
Malartic	z100	70	70	70	
Man Bar	3500	70	69	69	— 1
M Lf Mills	225	$28½	28¼	28¼	— ¼
Marcana	z33	8	8	8	
Maritime	695	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Mass Fer	14586	$22½	21¾	22⅛	— ⅛
Mas F A	1450	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Mas F B	350	$26	26	26	
Matchan	2000	8	8	8	—1½
Mc Adam	5000	46	45	45	+ 1
McGraw H	1000	450	450	450	—10
Mc Intyre	1118	$29⅛	29	29	— 1
Melchers	1000	240	240	240	+10
Melcor	500	400	400	400	
Mentor	2500	135	130	135	+10
Mercantil	1542	$16	15⅜	15⅜	— ⅜
Merland E	13000	315	310	310	
Met Storsp	z10	$13¼	13¼	13¼	
Met Trust	z1	$19¼	19¼	19¼	
Mindamr	2000	14	14	14	— 1
Mindustri	100	$5½	5½	5½	+65
Minri Res	3000	170	165	165	— 7
Moffat A	750	$9	8¾	9	+ ½
Molson A	3585	$18	17⅞	18	+ ⅛
Moneco A	800	$8½	8⅛	8⅛	— ⅜
Mtl Trust	100	$12½	12½	12½	+ ½
Moore	13255	$34⅜	33⅛	33¾	— ½
Multi Acc	659	425	420	420	— 5
Murphy	3024	$6	5⅞	6	
Mymar M	1111	39	39	39	— 3
NBU Mine	3200	161	160	160	— 1
NRD Min	4000	11	11	11	— 2
NaChrs I	375	490	490	490	
Nabrs Dlg	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Nat Pete	500	24	24	24	— 1
Neonex	1250	165	164	164	
New Ath	7000	5	5	5	+ 1
NB Tel	500	$17	17	17	— ⅛
N Dimens	2000	37	37	37	— 2
N Provid D	z200	9	9	9	
N Senator	8920	10	8½	8½	—1½
N York Oil	6045	63	61	62	— 3
Newconx	1300	385	375	375	— 5
Nfld LP A	790	$11½	11½	11½	— ⅛
Nfld L9P r	9939	13	13	13	
Nfld Tel	500	$6⅝	6⅝	6⅝	
Noranda A	5645	$34	33	33¼	— ⅞
Norbaska	z300	13	13	13	
Norcen	1782	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Norcen B	300	$21	21	21	
Norcn 150	600	$19½	19½	19½	
Norcen w	1700	104	100	104	— 6
Nordair L	150	190	190	190	+10
Norlex	16000	8½	8½	8½	
NC Oils	16065	$6⅜	6¼	6⅜	— ¼
Nor Tel	2303	$33¼	32½	32½	— 1
NTecm B w	2980	$13½	13	13⅜	+ ¼
Northgat	1000	390	390	390	
Northld	2000	8½	8	8½	+1½
NS Savngs	z20	$11½	11½	11½	
Nowsco W	700	$16⅞	16½	16½	— ⅛
Nu-Wst A	4000	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Nudlama	4000	23	21	21	+ 1
Nufort Res	4333	19½	18½	19½	+1½
Numac	700	$9⅜	9⅛	9¼	+ ⅛
OPI Ltd	1300	440	430	440	+15
OSF Ind	300	320	320	320	
Oakwood P	1400	130	129	130	+ 1
Obrien	51320	130	117	122	— 7
Ocelot B	15700	$7¾	7½	7⅝	+ ⅛
Orchan A	1100	245	242	242	— 8
Orlando	z30	$11¼	11¼	11¼	
Oshawa A	210	365	365	365	
Oshawa w	z500	2	2	2	
Oxford A	400	$10½	10½	10½	— ⅛
Pac Coper	7700	109	97	102	— 7
Pac Pete	3930	$27½	27¼	27⅜	— ⅛
Page Pet	4885	270	255	260	—10
Paloma P	453	225	225	225	+ 5
Pamour A	5000	335	320	325	— 5
Pamour B	1000	330	325	325	— 5
Pan Centr	z16	66	66	66	
Pancana I	700	62	62	62	— 9
PanCan P	3100	$22¼	22¼	22¼	
Pango Gld	500	21	21	21	— 1
Patino N V	285	$15½	15⅛	15⅛	
Paulin A	100	345	345	345	
Pe Ben O	600	235	235	235	+20
Pembin A	157	335	335	335	
Pembin B	z40	330	330	330	
P Dept S	5338	430	425	425	— 5
P Jewl C	100	$5	5	5	
Petrol	6650	206	195	205	+12
Peyto Oils	100	440	440	440	—10
Pick Crow	z75	8	8	8	
Pine Point	1725	$32	31½	31¾	+ ¼
Pitts C	900	445	440	440	
Place G	500	33	33	33	
Placer	125	$20½	20½	20½	
Pop Shops	6750	490	475	490	+10
Pow Corp A	2800	$8⅞	8⅜	8⅜	— ½
Pow C 4¾	200	$28¾	28½	28¾	
Precamb	4500	46	46	46	+ 3
Preston	2700	$13⅜	13⅜	13⅜	
Price Co	1900	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Prov B Can	125	$12¼	12¼	12¼	
Qasar Pet	5050	$7¼	7	7¼	+ ½
Q Mattgmi	z100	14½	14½	14½	
Que Sturg	25066	100	98	99	— 2
Ram	1000	495	495	495	
Ranger	3440	$14⅜	14¼	14¼	— ⅜
Rank Org	1900	180	175	180	
Rayrock	725	60	60	60	
Realty A	400	265	265	265	— 5
Redpath A	z8	$25¾	25¾	25¾	
Redstone	7500	41	39	41	+ 2
Reed Pap A	334	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
Reed Osir A	1800	$6	5¾	5¾	— ½
Reichhold	285	$22	22	22	— ¼
Reid Dom p	z5	$41	41	41	
Reitman	2000	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Repub Res	500	142	142	142	— 6
Res Servic	1000	115	115	115	— 2
Revelstk p	175	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Revnu Prp	2947	67	65	66	
Rileys D	z50	72	72	72	
Rio Algom	592	$28	27¾	27¾	
R Little	1000	153	153	153	— 2
Rolland	700	470	470	470	
Roman	400	$17¼	17	17¼	— ¼
Ronyx Cor	2600	120	120	120	
Rothm 2p	400	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Rothmn w	1145	64	64	64	— 1
Royal Bnk	4673	$27½	26⅝	26¾	— ¼
Royal Tr A	1340	$17⅝	17½	17½	— ¼
Russel H	400	$9¾	9½	9½	
Sandwell A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Schneid	300	$11	11	11	+ ¼
Schneid p B	300	$7½	7½	7½	— ¼
Scot Paper	100	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Scot York	200	165	165	165	
Scotts	1600	$8	8	8	
Seagram	4624	$22½	21⅞	22	— ½
Seaway pr	165	$5½	5½	5½	— ⅜
Seaway w	227	30	30	30	
Seco Cem	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Selkirk A	1000	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Shaw LE A	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Shaw Pipe	300	445	435	445	
Shell Can	9416	$13⅜	13¾	13⅜	+ ⅛
Sheperd P	100	225	225	225	—35
Sherritt A	5673	$6⅜	6¼	6¼	
Siebens	375	$13¼	13¼	13¼	
Sigma	100	$18	18	18	— ½
Silverwd A	1000

Forte progression au cours des derniers mois

L'épargne des Québécois dépasse les $30 milliards

par Michel Nadeau

Pour la deuxième année consécutive, l'épargne par rapport au revenu personnel disponible au Québec dépassera 10% en 1976, un taux supérieur à la moyenne canadienne. Le Bureau de la statistique du Québec prévoit que les Québécois économiseront cette année 10.2% de leurs revenus après impôts.

En l'absence de statistiques précises sur le volume et la croissance de l'épargne au Québec, il faut s'en remettre à des données sectorielles publiées par diverses institutions financières:

- Au mois de juin dernier, l'épargne dans les Caisses populaires montrait une progression de 20.6% par rapport à la même période l'an dernier.
- La croissance de l'actif bancaire au Canada a été de 16.6% pour la période de douze mois terminée le 31 août dernier. Or, les deux banques francophones ont enregistré des hausses supérieures à ce taux: l'actif de la Banque Provinciale a progressé de 20.9% alors que celui de la Banque Canadienne Nationale montait de 17.3%.
- L'achat d'une maison unifamiliale peut constituer une forme d'épargne à long terme. Le nombre des mises en chantier dans les centres urbains du Québec est nettement plus élevé qu'en 1975. Pour la région de Montréal, au cours des neuf premiers mois, la valeur des projets dans le secteur résidentiel est passée de $96.6 millions à $229.5 millions, une majoration de 140%.

Le poids des bas de laine des Québécois demeure une énigme complète. Chaque année, le pécule s'accroît mais les experts ne peuvent dire avec précision sous quelle forme il augmente. Différentes données permettent de soulever légèrement le voile sur le système des tirelires québécoises.

La répartition régionale de l'actif des banques à charte montrait que celles-ci détenaient au Québec des actifs de $17.8 milliards à la fin du premier trimestre de 1976 soit 13% de plus qu'en 1975. Les dépôts d'épargne personnelle atteignaient $6.5 milliards, une faible augmentation de 8% sur l'an dernier. Cependant, on remarque que les différents dépôts à terme et à préavis étaient en hausse de 24% pour dépasser $4 milliards.

Ce déplacement de l'épargne vers des taux de rendement plus élevés est sans aucun doute le fait le plus significatif du comportement de l'épargnant depuis 1970. On recherche des taux d'intérêt plus juteux; l'épargnant magasine parmi les institutions financières. Par exemple, dans les Caisses populaires, la part de l'épargne ordinaire est passée de 76% en 1969 à moins de 45% l'an dernier. Par contre, les différentes formes d'épargne stable compteront bientôt pour près de 50% du passif des Caisses.

Selon les données au 31 mars 1976, les sociétaires des six fédérations de caisses d'épargne et de crédit avaient confié $6,0 milliards à ces institutions.

S'il ne reste qu'une seule Banque d'épargne au pays, elle n'en est pas moins importante au Québec puisqu'elle vient de passer le cap du milliard d'actif. Une participation plus importante dans le crédit à la consommation et l'élargissement de certaines contraintes permettront à la Banque d'épargne de la Cité et du district de Montréal d'atteindre son second milliard au milieu de la prochaine décennie.

En tant qu'institution, la Caisse de dépôt et placement du Québec demeure l'organisme financier non commercial le plus important pour les francophones. En dix ans, la Caisse de dépôt a accumulé des biens sous gestion de $4,3 milliards. Si l'actif progresse à nouveau cette année au rythme de 21% comme ce fut le cas en 1975, l'ensemble de ses fonds propres et de ses fonds sous mandat dépassera facilement les $5 milliards.

La présence au Québec de compagnies de fiducie à charte fédérale empêche le calcul précis de l'avoir détenu par les Québécois dans les "trusts". Une étude du BSQ évaluait ces épargnes à $1.6 milliard à la fin de 1973. En appliquant un taux de croissance assez concervateur de 15% pour les deux dernières années, l'avoir des Québécois dans les cies de fiducie dépasse maintenant les $2 milliards.

Statistique Canada ne publie pas des données par provinces en ce qui concerne les régimes privées de pension en fiducie. A la fin de 1974, les caisses de retraite privées au Canada contenaient plus de $10 milliards. Sur la base de la population, il serait assez réaliste d'affirmer aujourd'hui que les fonds détenus par les travailleurs québécois tournent autour de $3 milliards.

L'assurance-vie est devenue depuis quelques années une forme d'épargne assez répandue. Sur trois dollars versés par les compagnies, deux sont accordés à des assurés vivants, soit sous forme de rentes, soit en valeurs de rachat, en participation aux bénéfices ou tout simplement parce que les polices ont atteint l'échéance. Les Québécois versent maintenant plus de un milliard de dollars en primes par an; les compagnies estiment que la portion "épargne" serait environ la moitié de ce montant.

Le marché des valeurs mobilières constitue une autre forme d'épargne très populaire. Depuis la campagne des "Bons de la Victoire", les Québécois ont participé assez activement aux émissions obligataires des corporations surtout publiques. La valeur des émissions du secteur public et parapublic au Québec dépasse maintenant les $2 milliards par an. Évidemment, une partie de ces émissions est achetée par des institutions privées ou publiques du Québec ou d'ailleurs. Il est également difficile de déterminer le volume d'obligations garanties par le gouvernement du Québec (plus de $3 milliards en dollars canadiens) qui est entre les mains de "particuliers" du Québec. Chose certaine, les coffres-forts des épargnants renferment pour $600 millions d'obligations d'épargne du Québec et environ le quart des $15 milliards d'obligations d'épargne du Canada.

Les épargnants québécois n'ont jamais été friands d'actions et ne raffolent pas boursicoter. Ainsi, moins de 10% seulement des actions de Bell Canada, une compagnie dont le siège social est à Montréal, serait entre les mains de francophones. Il est ainsi impossible de connaître la valeur de l'avoir détenu ainsi directement ou indirectement par le biais de fonds mutuels.

Le fisc révèle cependant un détail intéressant: les Québécois touchent annuellement $1.5 milliard en intérêts seulement. Pour l'année d'imposition de 1974 1973, les épargnants québécois ont déclaré au fisc des gains d'intérêts de $1.1 milliard. La ventilation était la suivante: montant imposable des dividendes, $205.9 millions, intérêt obligataire, $156,5 millions, intérêt bancaire, $381,9 millions, intérêt hypothécaire, $52,4 millions, revenu de fiducies, $46,4 millions, revenu de rentes, $10 millions, autres placements au Canada, $18,8 millions, revenu de placements à l'étranger, $17,6 millions, revenu net de location, $78,7 millions, gains nets en capital imposable, $34,2 millions et revenus divers, $103,4 millions.

Ces montants ne comprennent pas une foule de revenus d'intérêts de moindre importance qui n'ont pas été déclarés par les contribuables.

J.-G. Caron quitte l'Office d'expansion de la CUM

Jean-Guy Caron

M. Jean-Guy Caron, directeur de l'Office d'expansion économique de la Communauté urbaine, quitte ses fonctions la semaine prochaine. M. Caron a décidé de se lancer dans la consultation privée, dans le domaine immobilier.

Il a confirmé hier au DEVOIR que son successeur n'était pas encore nommé et qu'il doit faire des recommandations à ce sujet au comité exécutif de la CUM, avant son départ.

Le départ de M. Caron intervient à un moment important de l'histoire de l'Office d'expansion. Fondé le 1er novembre 1972, l'Office est maintenant doté de tous ses services: promotion industrielle, information et publicité, division de recherche économique, photo ILS, et un centre d'information sur les possibilités de création d'entreprises en coparticipation (joint ventures).

L'Office, avec un budget d'à peine $1.2 million, a la lourde tâche d'assurer la promotion, à travers le monde, d'une région économique qui contribue pour $17 milliards au Produit intérieur brut de la province. Toutes les municipalités, parmi les 30 qui forment la CUM et participent à son financement, ne sont pas également convaincues de son importance et de son rôle.

Certaines jugent qu'en faisant la promotion à Wall Street, Tokyo ou Francfort, de Montréal, l'Office travaille tout aussi bien pour Saint-Hyacinthe, ou Laval, ou toute la province. En vertu de ce principe, la Conférence des Maires a demandé au ministère de l'Industrie et du Commerce de contribuer au financement de l'Office. La réponse: $30,000, soit le même montant que celui qui est admissible pour tout autre commissariat industriel régional de la province.

D'autres maires de banlieue voudraient que chacun des futurs sept sous-districts de la région soit doté de son propre commissariat industriel. Dans de telles conditions, l'Office devrait probablement redéfinir son rôle même si le directeur, M. Jean-Guy Caron, voit une complémentarité possible entre les commissariats industriels des villes, puis des sous-districts et de la Communauté urbaine enfin.

Une chose semble certaine, en quatre ans d'existence, l'Office d'expansion économique s'est taillé de puissants appuis à l'intérieur de la Communauté urbaine de Montréal. Hier, les maires de banlieue soulignaient son travail et le vice-président du comité exécutif de la CUM, M. Des Marais, en qualifiant l'Office de "plus important service de toute la Communautée, parlait du rôle qu'il joue et "qu'il jouera dans l'avenir".

Selon le président du Conseil du Patronat

C'est le secteur public, et non le secteur privé, qui a le championnat des grèves dans la province

par Michel Vastel

"Ca n'est pas vrai que le Québec n'est plus vendable", déclarait hier à l'Association des Commissaires Industriels le président du Conseil du Patronat. M. Pierre Des Marais II reprenait ainsi, en les contestant, les propos alarmistes du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre.

En ce qui concerne le climat des relations du travail, le président du CPQ a reconnu qu'il est "probablement vrai que le Québec a le championnat des grèves" mais il ajoutait aussitôt: "S'est-on donné la peine de savoir quelle était la part des grèves des secteurs entièrement sous le contrôle de l'État?". M. Des Marais a cité une recherche du CPQ selon laquelle les services publics, qui n'emploient que 20% de la main-d'oeuvre, sont responsables de 32% des jours-hommes perdus en grèves pour la période 1965-1974. "Bien plus, ajoute le président du CPQ, 58.4% des travailleurs impliqués dans des grèves, pour la même période, étaient des travailleurs à l'emploi des services publics". M. Des Marais en conclut ainsi que "c'est le secteur public qui a le championnat des grèves au Québec, pas le secteur privé".

L'homme d'affaires d'Outremont prétend qu'avant de dire que le Québec n'est pas vendable... il faut se demander si on a réellement essayé de le vendre! M. Des Marais se dit "préoccupé" lorsque le ministre de l'Industrie et du Commerce lui-même avoue son "impuissance à vendre le Québec" et se demande ce que peuvent faire, alors, un maire de banlieue ou un commissaire industriel!

Le président du CPQ, qui ne tarissait pas d'éloges hier pour l'Office d'expansion économique de la CUM, s'est déclaré convaincu que "la région et le Québec perdent des investissements du seul fait qu'ils sont rayés de la carte avant même que l'investisseur n'approfondisse ses recherches."

Le problème de la région de Montréal n'en est pas seulement un d'image, selon l'homme d'affaires, mais également un de chevauchement de juridictions et de manque de décision quant à une stratégie globale de développement industriel.

M. Des Marais citait les propos d'un ancien ministre provincial qui, en mars 1973, déclarait qu'en l'absence d'initiatives nouvelles de Québec pour maximiser l'impact du nouvel aéroport de Mirabel, celui-ci ne sera qu'un "coûteux éléphant blanc". "Eh bien, nous l'avons notre éléphant blanc, concluait M. Des Marais, ajoutant qu'il ne reste plus qu'au supercomité des comités de fonctionnaires chargés d'étudier cette question, il ne lui reste plus qu'à le peindre en rose!"...

Ce que souhaite le président du CPQ, quant à l'aéroport de Mirabel, pourrait se résumer en trois points:

— Ouverture du parc industriel prévu au sud de l'aéroport,

— Construction d'un transport en forme de boucle reliant Montréal à Mirabel à la fois par Sainte-Thérèse et Deux Montagnes. A ce sujet M. Des Marais s'en est pris vivement au dernier projet de M. Fullerton "dont on ignore même où il aboutirait sur l'île de Montréal",

— Enfin, maintien des principales lignes aériennes domestiques, ce qui inclut les lignes américaines, à l'aéroport de Dorval.

"Je suis certain, affirme catégoriquement le président du CPQ, que si le gouvernement termine la construction d'un véritable transport Montréal-Mirabel, pour les marchandises aussi bien que pour les individus, qu'il ouvre ce parc industriel qu'il nous promet depuis plusieurs années, je suis certain qu'on assistera, dans cette région, à un véritable boom industriel comme on n'en a peut-être encore jamais connu au Québec".

M. Des Marais, comme les maires de Kirkland et de Ville d'Anjou a déploré l'échec des politiques de développement régional, malgré un ministère de l'Expansion économique régionale à Ottawa et un Office de Planification et de Développement à Québec. Devant les commissaires industriels de toutes les régions périphériques, ces maires de la banlieue de Montréal, qui ont eu leur large part des nouveaux investissements réalisés au Québec, ont eu du mal à faire accepter la thèse d'André Raynauld qu'ils reprenaient à leur compte: "Consolidons la position de Montréal plutôt que de saupoudrer la province de subventions coûteuses et aux effets limités dans le temps".

Certains commissaires industriels se sont demandés ce qui resterait à des villes comme Rivière-du-Loup, ou Chicoutimi, ou La Tuque, lorsque Montréal, et surtout ses gourmandes banlieues, se seront servies!

Quant au maire de Lachine, M. Guy Descary, il s'interrogeait tout haut sur les bénéfices de cette véritable course aux investissements à laquelle se livrent les commissaires industriels. "Pourquoi vouloir à tout prix copier Detroit ou New York". M. Descary ne semble pas sûr que le salut du Québec soit seulement dans l'industrie manufacturière: "Pourquoi, aujourd'hui, attirer des industries qui dans vingt ans auront chassé la population de nos villes parce qu'elles auront tout pollué?" Et le maire de Lachine se demande si Montréal ne devrait pas se spécialiser dans le secteur quaternaire, celui de la recherche et du développement. Rappelant que Montréal a beaucoup d'atouts pour satisfaire ce secteur: universités, population cosmopolite, centres de décision, M. Descary suggère que la métropole se paie le luxe d'être plus sélective quant aux nouveaux investissements.

Télé-Capitale double ses gains

Les bénéfices de la compagnie Télé-Capitale de Québec ont fait un bond de 103% au cours du dernier exercice par rapport à la période précédente. Compte tenu d'un recouvrement de crédit d'impôts, les profits de Télé-4 sont passés de $1,405,000 (65 cents par action) pour 1975 à $2,829,000 ($1.32 par action) pour l'année financière 1976 terminée le 31 août dernier.

Les revenus bruts ont grimpé de 26% passant de $12.6 millions en 1975 à $15.9 millions l'an dernier.

Deux facteurs seraient responsables de cette ascension spectaculaire des profits: une réorganisation au sein des entreprises du groupe (CFCM-TV, CKMI-TV, CHRC et CKLM) et un volume plus élevé des ventes de messages publicitaires.

L'entreprise n'est pas soumise aux contrôles des profits de la Commission Pépin. Cependant, la limite de hausse de 8% des dividendes s'applique. Aussi, la direction a annoncé que le dividende trimestriel était relevé de un demi-cent passant à un taux annuel de 28 à 30 cents.

MM. Hervé Baribeau, Jean A. Pouliot et Claude Pratte contrôlent la presque totalité des actions votantes classe "B". Les actions classe "A", inscrites à la Bourse sont entre les mains du public; Canadian Cablesystems détient 18% des actions classe "A". A la Bourse, celles-ci se vendent à $4.75 après avoir oscillé entre $4.25 et $6.25 depuis le début de 1976.

(M.N.)

COMPTABLE AGÉÉ DEMANDÉ

- Atmosphère agréable
- Poste idéal pour jeune débutant ou retraité.

Faire parvenir demande à:
DOSSIER 363
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

hec

LE SYNDICAT DANS L'ENTREPRISE

STAGE INTENSIF
À L'INTENTION DES CADRES INTERMÉDIAIRES

Les 8 - 9 - 10 décembre 1976
de 9 à 17 heures

SUJETS TRAITÉS

1. Pourquoi vos employés s'organisent-ils?
2. Comment vivre avec un syndicat dans l'entreprise.
3. Contenu et administration de la convention collective.
4. Votre rôle face aux griefs et à l'arbitrage.
5. Pouvoir et stratégie de négociation.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: le 29 novembre 1976

Renseignements: (514) 343-4497

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
École des H.E.C.
5255 Avenue Decelles, Montréal.

Ça ne peut plus continuer comme ça.

On a besoin d'un vrai gouvernement.

Parti Québécois
Le parti des Québécois

Annonce payée par Mlle Marguerite Cornut, 108 Victoria, Pointe-Claire, Agent officiel du Parti Québécois dans Pointe-Claire.

La Banque Mercantile du Canada

Assemblée générale annuelle

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Banque Mercantile du Canada sera tenue au Château Champlain (Salon Viger), Montréal, le mercredi 8 décembre 1976 à dix heures du matin.

Par ordre du Conseil d'administration

Le secrétaire,
W. T. LIVINGSTONE

Montréal, le 18 octobre 1976

SUCO

Le monde s'organise

LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

AVIS est par les présentes donné que le Département des Assurances du Canada a délivré à La Paix, Compagnie d'Assurances générales du Canada, en date du 8 octobre 1976, le certificat no C 2780 autorisant la Compagnie à ajouter l'assurance contre les abus de confiance aux catégories d'assurance dans lesquelles elle exerçait jusqu'ici.

Le Secrétaire,
Jean-Claude Martin
Fait à Montréal,
le 29 octobre 1976.

LE 15 NOVEMBRE... ALLEZ-Y ET VOTEZ!

De toutes les libertés démocratiques, la plus importante c'est le droit de voter.

Le 15 novembre, vous avez le droit de voter si votre nom est inscrit sur la liste électorale.

Il y a un bureau de votation tout près de chez vous, ouvert de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Allez-y et votez!

LE PRESIDENT GÉNÉRAL DES ELECTIONS DU QUEBEC.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Crédit Foncier
Fondé en 1880
Actif supérieur à $800 millions

Obligations de 5 ans
Minimum $500
10%
Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum $5000) ou composés et payés à échéance

10¼%
Intérêts payés annuellement

Montréal: 612, rue St-Jacques
(514) 845-7111 (Mlle C. Bellemare)
Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. B. Arguin)
Ottawa: 170, rue Metcalfe
(613) 238-6084 (M. B. W. Campbell)
Frais virés acceptés

Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada

Porc: L'UPA dénonce l'inertie de la Régie des marchés agricoles

par André Tardif

"Un groupe de dirigeants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) accusent le gouvernement provincial de "favoriser honteusement les sociétés multinationales" en refusant, d'une part, d'accéder au voeu de la majorité des producteurs de porcs qui souhaitent commercialiser eux-mêmes leur production, et d'autre part, de ne pas respecter ses propres lois et règlements à l'endroit des producteurs d'oeufs dissidents qu'ils qualifient de "hors-la-loi".

Se faisant le porte-parole des fédérations de l'UPA des régions de Québec-sud, Nicolet, Mauricie et Joliette, M. Bernard Boucher, président de ce dernier organisme, a d'abord dénoncé l'inertie de la Régie des marchés agricoles du Québec qui, après plus d'un an de démarches de la part de 64% des producteurs de porcs, ne leur a pas encore accordé le plan conjoint de mise-en-marché qu'ils réclament.

"Il nous est indispensable de sensibiliser la population du Québec ainsi que les organismes de consommateurs aux problèmes liés à l'emprise grandissante des multinationales et l'apparente complicité du gouvernement dans la stratégie de domination du marché que mettent de l'avant ces puissances financières," a-t-il dit au cours d'une conférence de presse dans la métropole hier midi.

Il a également dénoncé, comme l'avait fait la semaine dernière M. Réginald Coutu, président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, l'existence de l'Office des producteurs de porcs du Québec, un "exemple typique de la complicité entre des multinationales et certains gros meuniers intégrateurs" qui, selon M. Boucher, "veulent maintenir et augmenter leur exploitation de la majorité des producteurs de porcs et des consommateurs québécois".

Il a également tenu à faire le lien entre cette production et celle des oeufs, où la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation (FEDCO) est aux prises, depuis six ans, avec un groups de siddidents bien que le gouvernement lui ait accordé, en vertu de la Loi de mise-en-marché des produits agricoles, les pouvoirs pour mettre de l'ordre dans la commercialisation des oeufs de consommation au Québec.

"Dans toute l'histoire de la dissidence à FEDCO, nous avons été en mesure de constater que l'État n'a pas respecté ses propres lois et règlements et ce, au détriment de la majorité des producteurs d'oeufs.

"Les dissidents sont des hors-la-loi tolérés par notre gouvernement, a-t-il ajouté. Non seulement celui-ci n'intervient pas pour les arrêter mais il se plie aux exigences de ceux qui veulent diminuer les pouvoirs de FEDCO. Et ce même gouvernement en arrive même à nous proposer des alliances avec les ennemis du syndicalisme agricole".

M. Ovila Lebel, président de FEDCO, était victime la semaine dernière d'un sauvage agression où il subissait une fracture du nez et une large entaille à la tête. L'incident est survenu devant le siège social de l'UPA dans la métropole. Auparavant, deux postes de classification de FEDCO, à Drummondville et à Montréal, étaient endommagés à l'occasion d'incendies d'origine mystérieuse.

Les dissidents, regroupés dans l'Association des producteurs d'oeufs québécois, juraient, en septembre dernier, de répliquer du tic au tac à toute tentative de saisie de leurs oeufs par FEDCO en guise de compensation pour refus de payer leurs redevances. Plusieurs causes pour saisies et contre-saisies sont actuellement devant les tribunaux.

Les dirigeants régionaux de l'UPA réclament du gouvernement et de la Régie des marchés agricoles: 1 — qu'ils accordent le plan conjoint réclamé par les producteurs de porcs; 2 — qu'ils cessent leurs pressions auprès de FEDCO; 3 — qu'ils remboursent l'Office canadien de commercialisation des oeufs pour les sommes que refusent de verser les producteurs dissidents; 4 — et qu'ils se rendent sans délai aux demandes de la majorité des producteurs agricoles afin de leur rendre justice ainsi qu'aux consommateurs québécois.

"Le gouvernement a tenté, dans un premier pas, de minimiser l'importance des plans conjoints en créant la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA), où les acheteurs se présentent déguisés en vendeurs", a expliqué hier au DEVOIR un autre porte-parole de l'UPA.

La SOQUIA a été créée au début de l'année, et son président est M. Guy Normandin, autrefois vice-président et directeur général des marchés d'alimentation Steinberg.

"La Régie propose maintenant à FEDCO, comme condition de paiement des redevances des dissidents, qu'elle confie la commercialisation de ses oeufs à une agence où elle serait représentée minoritairement au sein du conseil d'administration."

C'est une somme de $750,000 pour arrérages que réclame à FEDCO l'Office canadien, sous la menace d'ouvrir grandes les barrières tarifaires du Québec.

"Un tel geste, ajoute le porte-parole, signifierait la ruine pour la plupart de nos producteurs, car les Américains en profiteraient pour faire du dumping et nous vendre leurs oeufs à 37 cents la douzaine. A court terme, ce serait profitable pour le consommateur mais il aurait à le payer très cher par la suite".

Il a aussi traité du sort réservé à deux producteurs laitiers du Québec qui, suite à la marche tumultueuse à laquelle ils participaient l'été dernier en face du Parlement à Ottawa pour protester contre la politique laitière du fédéral, étaient condamnés à des peines d'emprisonnement qu'ils purgent actuellement.

"Ça fait maintenant six ans que les producteurs dissidents se moquent ouvertement de la loi provinciale sur la commercialisation des oeufs, et aucun d'eux n'est encore allé en prison. Ils s'en tirent impunément car ils ont beaucoup d'argent à leur disposition."

Les Services juridiques Saint-Louis réclament la démission du juge Sauvé

Les Services juridiques Saint-Louis Inc. partent en guerre contre les "professionnels et les notables du droit", réclament la démission du juge Robert Sauvé et annoncent qu'ils inscriront ces jours-ci en Cour supérieure une requête en "mandamus" pour forcer la Commission des services juridiques à motiver le refus d'accréditation de cette clinique juridique du quartier Saint-Louis.

L'historique de ce qui semble être une bouture ratée dans le terreau de l'Aide juridique, est contenu dans un document de quatre pages, lu hier en conférence de presse au nom de la clinique juridique de Pointe-Saint-Charles, de celle de Hull et de celle de Saint-Louis. On y accuse le juge Sauvé de n'appliquer la Loi qu'à moitié et l'on identifie le Barreau comme un organisme qui n'aurait vu dans la Loi d'aide juridique qu'un "nouveau marché dans le commerce du droit", là où les cliniques "voyaient la possibilité d'organisations locales contrôlées par les citoyens".

Rejoint à son bureau hier le juge Robert Sauvé n'a pas commenté directement la sommation qui lui était adressée de démissionner, rappelant que le refus d'accréditation (juin 1976) a été le fait d'un conseil unanime formé de 12 personnes. M. Sauvé a rectifié un chiffre contenu dans la déclaration des cliniques: avant l'adoption de la Loi de l'aide juridique (1972), il y avait "au maximum" 10 cliniques juridiques existantes, non pas 15 comme l'écrivent les porte-parole des cliniques communautaires dans leur manifeste.

Quant au directeur de la Corporation régionale de l'Aide juridique (ou Centre communautaire juridique de Montréal), Me Robert Forest, il explique la situation présente et continue à offrir d'appuyer les Services juridiques Saint-Louis auprès de la Commission dont le président est le juge Sauvé, à deux conditions: 1) que la charte des Services juridiques Saint-Louis soit amendée (elle engloberait davantage, comme buts, que ce qu'autorise l'Aide juridique comme champ d'intervention); 2) que la clinique laisse entrer chez elle la "direction professionnelle" de l'Aide juridique (montréalaise) pour mieux évaluer la qualité des services rendus ou offerts.

La version donnée hier en conférence de presse ne concorde pas entièrement avec les propos de Me Forest. Il y a bien eu, en août 1976, rencontre entre le Centre communautaire juridique et les Services juridiques Saint-Louis. Me Clermont Bélanger, en conférence de presse, dit avoir demandé en août à Me Forest de clarifier les critères utiles pour évaluer les services professionnels et n'avoir obtenu aucune réponse. Or, Me Forest affirme qu'il a plutôt offert aux Services juridiques Saint-Louis de préciser eux-mêmes leurs critères de "qualité professionnelle"; après, on verrait, au Centre communautaire juridique, s'il était possible de recommander l'accréditation de cette "corporation locale" auprès de la commission que préside le juge Sauvé.

Il est symptomatique de constater, selon les Services juridiques Saint-Louis, que la corporation régionale de l'Aide juridique, soit Me Forest et les membres du conseil d'administration, n'avait finalement accepté de donner son appui aux Services juridiques Saint-Louis Inc qu'après une occupation des locaux et force discussions.

Dans Saint-Louis, la clinique dit soutenir les intérêts d'une population où les questions de logement prennent l'avant-scène (35% des 6,000 cas ouverts depuis 1971), même si à l'Aide juridique, on semblerait pencher vers la protection d'intérêts "professionnels" (ceux des avocats d'Aide juridique ou de pratique privée).

Ça ne peut plus continuer comme ça.

On a besoin d'un vrai gouvernement.

Parti Québécois
Le parti des Québécois

Annonce payée par Mlle Marguerite Cornut, 108 Victoria, Pointe-Claire, Agent officiel du Parti Québécois dans Pointe-Claire.

Achetez Vite!
Le 5 décembre s'en vient!

13 grands prix additionnels de $100,000*
MAINTENANT!

12 prix de $1 MILLION**
3 prix de $¼ MILLION
31 prix de $100,000
possibilité de 97,513 PRIX
plus de $33 MILLIONS offerts en prix, au total.

*Provenant du transfert de $1,3 Millions de la loterie olympique. Tirés au hasard des trois séries.
**Dont 3 grands prix additionnels de $1 Million tirés au hasard des trois séries, offerts spécialement pour le premier tirage.

Vous trouverez des billets de Loto Canada dans les banques, les caisses populaires, la plupart des compagnies de fiducie, certaines caisses d'économie et chez les détaillants. Le nombre de prix et le montant total offert en prix sont basés sur la vente de tous les billets émis.

Ça prend au moins ça pour GAGNER
Achetez vite vos billets!
$Million
Loto Canada

Loto Canada